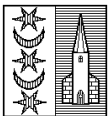




COMMUNE DE
MONTREUX

Rapport de gestion 2013





COMMUNE DE
MONTREUX

RAPPORT No 10/2014
de la Municipalité au Conseil communal
sur
la gestion communale pour l'année 2013

Date proposée pour la rencontre

entre

la CoGest et la Municipalité :

le 6 mai 2014 à 19 h. 00

à la Villa Mounsey, à Montreux

TABLE DES MATIERES

Pages

Considérations générales	1		
Administration générale	2	à	27
<i>La Commune</i>			
– Conseil communal	2	à	8
– Votations.....	8	à	10
– Registre civique	10		
– Municipalité	11	à	14
– Les collaborations intercommunales	15	à	16
– Jumelages, pactes d’amitié, protocoles d’entente, relations internationales.....	17	à	19
– Administration générale	20	à	21
– Naturalisations	21		
– Communication	22		
– Archives de Montreux	23	à	24
– Office de la population.....	25	à	27
 Finances et ressources humaines	 28	 à	 43
<i>Les moyens</i>			
– Finances.....	28		
– Plan d’action 2013.....	28		
– Paiement des prestations communales	28	à	29
– Assurances et risques	29		
– Centre informatique.....	29	à	32
– Personnel communal.....	33	à	40
– Service des ressources humaines	40	à	43
 Sécurité, mobilité et espaces publics.....	 44	 à	 61
<i>Les coordinations</i>			
– Service de défense contre l’incendie et de secours.....	44	à	48
– Transports publics et Mobilité	49		
– Voirie	50	à	55
– Espaces verts.....	55	à	61

TABLE DES MATIERES (suite)

Pages

Urbanisme et travaux publics	62	à	82
<i>Le territoire</i>			
– Aménagement du territoire	62	à	66
– Police des constructions	66	à	70
– Autres tâches.....	70	à	71
– Travaux publics	72		
– Gestion des infrastructures	72	à	75
– Gestion du territoire	75		
– Environnement.....	76	à	77
– Projets – Chantiers	78	à	82
Domaines, bâtiments et sport.....	83	à	102
<i>Les installations</i>			
– Secrétariat locations	83		
– Terrains et bâtiments locatifs.....	83	à	84
– Chalets et alpages.....	84		
– Bâtiments publics et administratifs	84	à	86
– Bâtiments scolaires primaires et secondaires	86	à	87
– Lieux de culte	88		
– Entretien des installations sportives et bains publics.....	88	à	89
– Parking du Marché et gestion de parkings en ouvrage	89		
– Centre de Congrès et d’Expositions de Montreux	90	à	91
– Office du sport et des installations sportives.....	91	à	95
– Energie	95	à	98
– Vignes.....	99		
– Forêts	100	à	102
Economie, culture et tourisme.....	103	à	120
<i>Les activités</i>			
– Economie	103	à	105
– Culture.....	106	à	112
– Tourisme	113	à	114
– Autres institutions	115	à	117
– Bibliothèque municipale	117	à	120

TABLE DES MATIERES (suite)

Pages

Affaires sociales, familles et jeunesse	121	à	134
<i>Les générations</i>			
– Office du logement	121		
– REME (Réseau Enfance Montreux et Environs).....	121	à	122
– Autres tâches de la Direction	122	à	123
– Animation Jeunesse.....	123	à	127
– Accueil de midi pour enfants en milieu scolaire (APEMS).....	127		
– Ecoles	128		
– Etablissements primaires et secondaires de Montreux-Ouest et de Montreux-Est	128	à	131
– Groupe Guidance.....	132		
– Conseillère Ecole-Famille	132		
– Service de Santé Scolaire	132	à	134
 Vœux et observations sur la gestion 2012 émis par la Commission de gestion du Conseil communal.....	 135		
 Conclusions	 135		

N. B. : Afin de simplifier la lecture du rapport de gestion, vous trouverez entre parenthèses, à titre comparatif, les chiffres reflétant les résultats de l'année 2012, par exemple : rapport de gestion 2013 (2012).

RAPPORT

de la Municipalité de Montreux

au Conseil communal

sur sa gestion durant l'année 2013

Conformément aux dispositions de l'article 93c de la Loi du 28 février 1956 sur les communes, de l'article 34 du Règlement du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes et de l'article 100, al. 3, du Règlement du Conseil communal du 6 septembre 2006, la Municipalité a l'honneur de vous présenter le rapport No 10/2014 sur sa gestion durant l'exercice 2013.

CONSIDERATIONS GENERALES

Comme l'année dernière, la Municipalité a réalisé un rapport de gestion dit « grand public » qui ne reprend que les principaux éléments qui ont occupé l'administration durant l'année 2013.

Le présent rapport, par contre, décrit dans le détail les activités des différents services et permet de comparer les chiffres 2012 et 2013. Destiné au Conseil communal, il est également un document important pour la documentation des archivistes.

La Municipalité relève que la marche de l'administration s'est déroulée normalement et elle tient à exprimer sa reconnaissance à tous les membres du personnel communal¹, pour son travail et son engagement qui ont généralement donné entière satisfaction.

¹ Par souci de lisibilité, les termes génériques masculins sont le plus souvent employés dans le rapport. Ils désignent aussi bien les hommes que les femmes.

ADMINISTRATION GENERALE

LA COMMUNE

Conseil communal

En 2013, l'organisation du Conseil communal a été la suivante :

Président :	M. Olivier BLANC, jusqu'au 30 juin Mme Irina GOTE, dès le 1 ^{er} juillet
1 ^{er} Vice-président :	Mme Irina GOTE, jusqu'au 30 juin M. Emmanuel GETAZ, dès le 1 ^{er} juillet
2 ^{ème} Vice-président :	M. Emmanuel GETAZ, jusqu'au 30 juin M. Lionel WINKLER, dès le 1 ^{er} juillet
Scrutateurs :	Mme Suzanne CORNAZ, jusqu'au 30 juin M. Mathias OCH, jusqu'au 30 juin Mme Patricia VOUILLOZ, dès le 1 ^{er} juillet M. Pablo MENZI, dès le 1 ^{er} juillet
Scrutateurs suppléants :	M. Gilles MARCO, jusqu'au 30 juin Mme Patricia VOUILLOZ, jusqu'au 30 juin Mme Bibiana STREICHER, dès le 1 ^{er} juillet M. Anthony HUYS, dès le 1 ^{er} juillet
Secrétaire :	Mme Charlotte CHEVALLIER
Secrétaire suppléante :	Mme Jacqueline BURRI GAINAT
Huissier :	M. Jean-Michel TALON
Huissier suppléant :	M. Patrick TALON

Liste des membres du Conseil communal en fonction au 31 décembre 2013

1	ALLENBACH Christian	VER	26	FEISSELI Carolanne	SOC	51	JOST Marcel	UDC	76	POSTERNAK Michel	PLR
2	AUBORT Patrick	PLR	27	FEMIA Bruno	SOC	52	JORGE José	SOC	77	PRIVET Christophe	ML
3	BARBEY Stéphane	VER	28	FILIPPONNE Joseph	PLR	53	KAMMER Jean-Bernard	SOC	78	RADULJICA Olivier	SOC
4	BAUMANN Juliane	UDC	29	FORCLAZ Jean-Marc	PLR	54	KIALA Jean Jacques	SOC	79	ROCHAT Jean Daniel	UDC
5	BAYS Jean-Richard	PLR	30	FURRER Grégoire	PLR	55	KREBS Yann	PLR	80	SCHÄRER Quentin	ML
6	BÉCHERRAZ Christian	SOC	31	GAINAT Christian	UDC	56	KUNDERT Yves Laurent	VER	81	SCHMID Bernard	PLR
7	BLANC Olivier	VER	32	GAILLET Prisca	SOC	57	LA ROSA Gian Franco	PLR	82	SCHMID Jean-Pierre	PLR
8	BONGARD Michel	VER	33	GAY Claude-Pascal	PLR	58	LAUBER FÜRST Susanne	ML	83	SCHNEIDER Edgar	UDC
9	BORLAT Alain	PLR	34	GÉTAZ Emmanuel	ML	59	LAZAR Constantin	SOC	84	SCHOENEICH Heinz	PLR
10	BRÜCHER Marcelle	ML	35	GFELLER Olivier	SOC	60	LEYVRAZ Sabine	SOC	85	SILLERI Domenico	SOC
11	BUCHET BULLIARD Catherine	UDC	36	GIULIANO Angelo	PLR	61	LUDER Tal	ML	86	SPAHN Pierre-André	PLR
12	BÜHLER Anne-Lise	PLR	37	GOLAZ Denis	SOC	62	MAMMARELLA Claudio	SOC	87	STÄGER Alexandre	ML
13	CALVO Felice	SOC	38	GONZALEZ Francis	PLR	63	MANZINI Daniel	SOC	88	STREICHER Bibiana	PLR
14	CHEVALLEY Julien	PLR	39	GORI Mario	SOC	64	MARCO Gilles		89	TANNER Raphaël	UDC
15	CHEVALLEY René	UDC	40	GOSEWINKEL Rolf	PLR	65	MASTROPAOLO Aurelio	VER	90	THIYAGARAJA Ganes	SOC
16	CHEVALLIER Charlotte	SOC	41	GOTE Armin	SOC	66	MEICHTRY Charles	PLR	91	THOMANN Rudolf	PLR
17	CHIARADIA Florian	VER	42	GOTE Irina	SOC	67	MEICHTRY Franco	UDC	92	TSCHOPP Bernard	PLR
18	CORNARO Yves	PLR	43	GRANATO Michel	PLR	68	MENZI Pablo	UDC	93	TSCHOPP Dian Sari	ML
19	CORNAZ Susanne	PLR	44	GRANGIER Carole	PLR	69	MUGGLI Marcel	SOC	94	TSCHOPP Vincent	ML
20	DEGERAB Bassam	VER	45	GRAU Kevin	PLR	70	MÜLLER Magdalena	VER	95	VERME Enzo	SOC
21	DEMARTINI Laurent	PLR	46	GRET Bernard	PLR	71	NEFF Amiira	SOC	96	VERNIER Christian	PLR
22	DEPALLENIS Yves	PLR	47	GROGNOZ Patrick	PLR	72	NUSSBAUM Pierre-Yves	SOC	97	VOUILLOZ Patricia	VER
23	DESPOND Florian	PLR	48	HESS Yanick	PLR	73	PABST Cyril	PLR	98	WALTHER Eric	VER
24	DI SESSA Mario	SOC	49	HUYS Antony	SOC	74	PIEMONTESI Jean-Baptiste	PLR	99	WINKLER Lionel	PLR
25	DIOP Alioune	ML	50	IMHOF Alain	SOC	75	POCHON François	PLR	100	ZULAUF Michel	SOC

Le Conseil communal a enregistré les démissions de :

M. Marcello-Pierre MAILLARD (UDC), M. Olivier MARK (PLR), M. Jean-François GAILLOUD (PLR), M. André GROUX (SOC), M. Nicolas GUDET (PLR), M. Mathias OCH (ML), M. Florent RODUIT (PLR), M. Gilbert TILLE (SOC),

et pris acte avec tristesse du décès de M. Pierre-Yves NICOULAZ (PLR).

Le Conseil communal s'est réuni neuf fois, le nombre de Conseillers communaux présents aux séances a varié de 76 (75) à 90 (91) personnes, générant ainsi une participation moyenne de 82,5 % (81 %).

Durant ces séances, le Conseil communal a notamment traité des objets suivants :

Préavis, rapports-préavis et rapports 2013

Numéro	Texte
1/2013	Préavis relatif à l'octroi d'un crédit d'investissement du patrimoine administratif de Fr. 375'655,35 pour couvrir les frais liés aux travaux urgents de reconstruction d'un ouvrage de soutènement sur la route de Sonchaux, tronçon au départ de la route depuis Caux ;
2/2013	Préavis relatif à l'octroi d'un crédit d'investissement du patrimoine administratif d'un montant de Fr. 10'900'000.-- au maximum pour la construction d'une Maison de Quartier à Clarens avec extensions scolaires ;
3/2013	Rapport relatif à la réponse à la motion (ancienne) du 7 octobre 2009 de Madame Irina GOTE demandant à la Municipalité de détailler et communiquer sous forme de rapport les mesures qu'elle prend ou entend prendre suite à l'audit de la Cour des comptes ;
4/2013	Rapport relatif à la réponse au postulat du 10 septembre 2008 de M. Pierre ROCHAT sur la gouvernance municipale ;
5/2013	Rapport de la Municipalité de Montreux sur sa gestion durant l'année 2012 ;
6/2013	Préavis sur les comptes 2012 de la Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL) ;
7/2013	Préavis relatif à l'intégration des Services de défense contre l'incendie et de secours Pèlerin, Pléiades, Riviera et Montreux-Veytaux dans l'Association de communes Sécurité Riviera et modification des statuts y relative ;
8/2013	Préavis relatif aux comptes 2012 du Fonds culturel de la Riviera ;
9/2013	Préavis relatif aux comptes communaux pour l'exercice 2012 ;
10/2013	Préavis relatif à l'adoption du plan partiel d'affectation (PPA) « La Saussaz Est » ;
11/2013	Préavis relatif à l'octroi d'un crédit d'investissement de Fr. 111'350.-- au maximum pour la rénovation et le remplacement des piliers publics existants sur la Commune de Montreux et la création de deux nouveaux piliers ;
12/2013	Rapport en réponse à la motion de M. Olivier MARK, prise en considération le 23 février 2005, « Mise en œuvre de mesures simples et concrètes afin d'augmenter la visibilité des participations montreusiennes au sein des organisations intercommunales » – au postulat de M. Alain IMHOF, pris en considération le 19 mai 2010, sur les mesures permettant de garantir à la population l'utilisation de la piscine du Casino – à la pétition de M. Cédric GUICHARD & Consorts, prise en considération le 1 ^{er} septembre 2010, en faveur de la préservation de Glion contre l'extension de l'école hôtelière GIHE – au postulat de M. Olivier MARK, pris en considération le 1 ^{er} septembre 2010, « En cas d'arrêt des activités de l'abattoir intercommunal, comment Montreux pourrait contribuer à réaffecter les installations et valoriser le quartier concerné » – au postulat de Mme Jocelyne BOUQUET, pris en considération le 8 décembre 2010, « Afin d'assurer la qualité de vie à Chernex, réalisons la zone 30 km / h (et même 20 km / h aux endroits sensibles) maintenant et trouvons des solutions pour garantir la sécurité des piétons et le parcage des voitures » ;

Préavis, rapports-préavis et rapports 2013

Numéro	Texte
13/2013	Préavis relatif à l'octroi d'un crédit d'investissement du patrimoine administratif d'un montant de Fr. 195'000.-- au maximum pour l'acquisition d'un logiciel de gestion du temps ;
14/2013	Préavis relatif à l'octroi d'un crédit d'investissement du patrimoine administratif d'un montant de Fr. 11'500'000.-- au maximum pour la réalisation d'un parking souterrain sous le Parc Donner et le réaménagement de la surface en zone de détente et de jeux ;
15/2013	Préavis relatif à l'octroi d'un crédit d'investissement du patrimoine administratif d'un montant de Fr. 137'000.-- au maximum, sous déduction d'une éventuelle participation de la Fondation de la Ville de Montreux pour l'équipement touristique, pour l'acquisition et l'exploitation d'une patinoire synthétique ;
16/2013	Rapport en réponse à la motion transformée en postulat de M. Jean-Marc FORCLAZ, intitulée : « Pour permettre la vente des terrains industriels de la Foge » ;
17/2013	Préavis relatif à l'approbation de la convention de dissolution des fractions de communes des Planches et de Sâles, Chêne et Crin et du projet de concession partielle de distribution d'eau à l'Association du Service des Eaux du Maralley (SEM) ;
18/2013	Préavis relatif à la révision du règlement communal sur la gestion des déchets et à l'introduction du principe de causalité sous forme de taxe au sac ; à la réponse au postulat du 2 février 2011 de M. Olivier MARK « Combattons le "littering" à la source, pour que Montreux reste propre en toutes circonstances » ; à la demande d'un crédit d'investissement de Fr. 820'000.-- pour couvrir les frais de mise en œuvre de la taxe au sac ;
19/2013	Préavis par la voie d'urgence selon l'article 80 RCCom relatif à l'octroi d'un crédit d'investissement du patrimoine administratif de Fr. 90'000.-- au maximum pour financer l'étude du projet de déchèterie communale ;
20/2013	Préavis relatif à l'octroi d'un crédit d'investissement du patrimoine administratif d'un montant de Fr. 90'000.-- au maximum pour le remplacement de l'éclairage intérieur des trois niveaux du parking du marché ;
21/2013	Préavis relatif à l'octroi d'une subvention de Fr. 180'000.-- en faveur de l'organisation des championnats d'Europe d'escrime en 2015, à Montreux ;
22/2013	Préavis relatif à l'adoption du projet de réaménagement routier, route de la Saussaz – RC 737 ;
23/2013	Préavis relatif à l'adoption du plan partiel d'affectation (PPA) « La Saussaz Ouest » ;
24/2013	Préavis relatif au budget 2014 de la Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL) ;

Préavis, rapports-préavis et rapports 2013

Numéro	Texte
25/2013	Préavis relatif à l'octroi d'un crédit d'investissement du patrimoine administratif d'un montant de Fr. 133'000.-- au maximum pour la mise en conformité de l'installation de ventilation désenfumage du parking du Marché selon les directives de l'Etablissement cantonal d'assurances ;
26/2013	Préavis relatif à la reconnaissance de l'intérêt public régional et à l'adoption du principe d'une participation financière de la Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL) aux travaux de rénovation de la Salle del Castillo à Vevey ;
27/2013	Préavis relatif au budget 2014 du Fonds culturel Riviera ;
28/2013	Préavis relatif à une demande de crédit d'investissement du patrimoine administratif de Fr. 670'400.-- aux fins d'acquérir une fraction de la parcelle No 452 de Montreux ;
29/2013	Préavis relatif au budget communal ordinaire pour 2014 ;
30/2013	Préavis relatif à l'octroi d'un crédit d'un montant de Fr. 650'000.-- au maximum pour le renouvellement de trois véhicules utilitaires et l'acquisition d'un nouveau véhicule utilitaire ;
31/2013	Préavis relatif à l'adoption des modifications apportées au Plan général d'affectation (PGA), à l'adoption des modifications apportées à l'addenda au plan directeur communal (PDCom) ; fiches éléments du patrimoine et à une demande de crédit de Fr. 43'000.-- pour couvrir les études complémentaires consécutivement à l'adoption du PGA par le Conseil communal le 2 septembre 2009 ;
32/2013	Préavis relatif à l'octroi d'un crédit de Fr. 1'748'000.-- pour l'entretien du patrimoine privé et public communal ;
33/2013	Préavis à l'octroi d'un crédit d'investissement du patrimoine administratif de Fr. 2'500'000.-- au maximum, sous déduction de subventions et participations à recevoir, pour couvrir les frais liés à la sécurisation de la falaise située à l'amont de la rue du Temple à Montreux, ainsi que localement sur deux sites, l'un en bordure du Vieux Chemin au lieu-dit « En Toveyre » et l'autre en bordure du sentier du Mont-Fleuri au lieu-dit « En Tovaux » ;
34/2013	Préavis relatif à l'octroi d'un crédit d'investissement du patrimoine administratif d'un montant de Fr. 93'000.-- au maximum pour couvrir les frais liés aux travaux d'urgence effectués suite aux dégâts naturels dans le secteur du Merdasson et du chemin du Barret ;
35/2013	Rapport-préavis relatif à l'octroi d'un crédit d'investissement du patrimoine administratif d'un montant de Fr. 2'400'000.-- au maximum pour la rénovation de l'aula du collège de Montreux-Est et la création d'un ascenseur et réponse à la motion (ancienne) de Mme Jacqueline PELLET « Pour des locaux adaptés, équipés d'outils modernes et performants favorisant un travail efficace du Conseil communal et offrant au public de bonnes conditions du suivi des séances ».

Motions et postulats

- Motion de M. le Conseiller Bassam DEGERAB « Demande d'attribution & d'aménagement d'un espace au cimetière communal pour permettre l'enterrement des citoyens musulmans de la Commune selon les principes de l'Islam » ;
- Postulat de M. le Conseiller Gilles MARCO « Commune de Montreux 1^{ère} à appliquer les Droits de l'homme / Constitutionnels fondamentaux ainsi que tous les articles de nos lois fédérales / cantonales vaudoises » ;
- Postulat de M. le Conseiller Gilles MARCO « Création Groupe urgence = réinsertion sociale + professionnelle pour nos 7'000 familles inscrites sociales » ;
- Postulat de M. le Conseiller Gilles MARCO « Action citoyenne Créer fonds spécial = réinsertion sociale + professionnelle pour 7'000 familles inscrites sociales » ;
- Postulat de M. le Conseiller Gilles MARCO « Donner à nouveau en priorité les emplois à nos habitants stopper « Exclusion professionnelle et sociale » et arrêter « Gestion déloyale des intérêts publics » ;
- Postulat de M. le Conseiller Patrick AUBORT « Pour l'amélioration de la promotion des associations bénévoles proposant des activités destinées aux jeunes » ;
- Motion de M. le Conseiller Christophe PRIVET « Motion pour un correctif budgétaire en vue d'optimisation du programme communal d'information par panneau lumineux » ;
- Postulat de M. le Conseiller Yves Laurent KUNDERT « Branché sur le futur » ;
- Postulat de M. le Conseiller Laurent DEMARTINI « Pour des installations sportives d'importance régionale sur la Riviera ».

Seul les trois derniers objets figurant sur la liste ci-dessus ont été pris en considération par les trois commissions y relatives. Ils se trouvent dans les services respectifs pour étude.

Par ailleurs, il a été répondu séance tenante ou par écrit à 27 interpellations.

Votations

En 2013, les électeurs de la Commune ont été convoqués à quatre (cinq) reprises, à savoir pour :

- 4 votations fédérales :
 - 3 mars :
 - objet No 1 : Acceptez-vous l'arrêté fédéral du 15 juin 2012 sur la politique familiale ? ;

- objet No 2 : Acceptez-vous l'initiative populaire « contre les rémunérations abusives » ;
- objet No 3 : Acceptez-vous la modification du 15 juin 2012 de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire (loi sur l'aménagement du territoire, LAT) ?
- 9 juin :
 - objet No 1 : Acceptez-vous l'initiative populaire « Election du Conseil fédéral par le peuple » ;
 - objet No 2 : Acceptez-vous la modification du 28 septembre 2012 de la loi sur l'asile (LAsi) (Modifications urgentes de la loi sur l'asile).
- 22 septembre :
 - objet No 1 : Acceptez-vous l'initiative populaire « Oui à l'abrogation du service militaire obligatoire » ? ;
 - objet No 2 : Acceptez-vous la loi fédérale du 28 septembre 2012 sur la lutte contre les maladies transmissibles de l'homme (Loi sur les épidémies, LEp) ? ;
 - objet No 3 : Acceptez-vous la modification du 14 septembre 2012 de la loi sur le travail dans l'industrie, l'artisanat et le commerce (Loi sur le travail, LTr) ?
- 24 novembre :
 - objet No 1 : Acceptez-vous l'initiative populaire « 1:12 – Pour des salaires équitables » ? ;
 - objet No 2 : Acceptez-vous l'initiative populaire « Initiative pour les familles : déductions fiscales aussi pour les parents qui gardent eux-mêmes leurs enfants » ? ;
 - objet No 3 : Acceptez-vous la modification du 22 mars 2013 de la loi fédérale concernant la redevance pour l'utilisation des routes nationales (Loi sur la vignette autoroutière, LVA) ?
- 1 (2) votations cantonales :
 - 9 juin :
 - objet No 1 : Acceptez-vous la modification de l'article 80 de la Constitution du Canton de Vaud du 14 avril 2003 (compétence en matière de contrôle de la validité d'une initiative) ? ;

- objet No 2 : Acceptez-vous la modification de l'article 84 de la Constitution du Canton de Vaud du 14 avril 2003 (prolongation du délai de récolte des signatures en cas de référendum facultatif) ? ;
- objet No 3 : Acceptez-vous la modification de l'article 113 de la Constitution du Canton de Vaud du 14 avril 2003 (délai de vacance au Conseil d'Etat) ? ;
- objet No 4 : Acceptez-vous les modifications des articles 166 et 179 de la Constitution du Canton de Vaud du 14 avril 2003 (réorganisation de la Cour des comptes) ?

Registre civique

- établissement de duplicata des cartes de vote : 9 (13) ;
- établissement des nouvelles cartes de vote : 234 (236) ;
- préparation des élections et votations :
 - mise à jour du rôle des électeurs :
 - départs et décès : 1'119 (1'063) ;
 - arrivées et retours : 847 (738) ;
 - personnes suisses nées en 1995 : 161 (156) ;
 - personnes étrangères ayant le droit de vote sur le plan communal : 3'931 (3'924) ;
- contrôle des signatures des initiatives et des référendums : 2'480 (3'911) ;
- établissement d'actes de mœurs : 21 (16).

Remarque : il n'est plus fait mention de l'établissement de la liste des scrutateurs pour les deux bureaux de vote de Montreux et de Clarens, car ce sont les présidents des deux bureaux qui se chargent d'organiser leur équipe depuis le 1^{er} janvier 2013.

Municipalité

Pour l'année 2013, la Municipalité a été constituée comme suit :

Syndic :	M. Laurent WEHRLI
1 ^{er} Vice-président :	M. Christian NEUKOMM, jusqu'au 30 juin Mme Edith WILLI, dès le 1 ^{er} juillet
2 ^{ème} Vice-président :	Mme Edith Willi, jusqu'au 30 juin M. Pierre ROCHAT, dès le 1 ^{er} juillet
Conseiller municipal :	M. Alain FEISSELI
Conseiller municipal :	M. Christian NEUKOMM
Conseillère municipale :	Mme Jacqueline PELLET
Conseiller municipal :	M. Pierre ROCHAT
Conseiller municipal :	M. Caleb WALTHER
Conseillère municipale :	Mme Edith WILLI

Séances municipales

La Municipalité a tenu 41 (41) séances ordinaires dont 7 séances prolongées et 6 séances assignées à l'étude du projet de budget 2013. Les séances ordinaires ont été consacrées notamment à la réorganisation de l'administration communale, l'examen de préavis et de rapports, l'étude de projets, l'adjudication de travaux, la délivrance de permis de construire et d'autorisations diverses, l'engagement du personnel, le versement des différentes subventions, la suite à donner aux recours.

La Municipalité s'est réunie à l'occasion de deux séminaires, de trois jours chacun, à Villars-sur-Ollon, respectivement aux mois de mars et de novembre.

Sujets approfondis, séances spéciales, visites

Par ailleurs, la Municipalité a participé aux diverses réunions avec les Municipalités du District Riviera Pays-d'Enhaut ; elle a, de plus, rencontré les membres des exécutifs de Blonay le 26 avril 2013, d'Yverdon-les-Bains le 1^{er} juillet 2013, de Corseaux le 9 septembre 2013 et de Lausanne le 23 novembre 2013.

Elle a dialogué et reçu en délégation, tout au long de l'année, différents représentants des Autorités fédérales et cantonales.

Principales activités

Dans le cadre de ses fonctions, M. Laurent Wehrli, Syndic et Député, a notamment participé aux Conférences des Syndics du District de la Riviera Pays-d'Enhaut.

La Municipalité s'est entretenue au niveau communal avec des présidents ou des membres de diverses associations, sociétés locales, présidents des sociétés et associations de villages, comités, syndicats, fondations, notamment avec les membres du Conseil d'administration du Casino Barrière Montreux S.A., du Centre de Congrès Montreux S.A., des Fondations du Montreux Jazz Festival, du Montreux Comedy Festival, du Septembre musical et du Marché de Noël, ainsi qu'avec les partenaires du tourisme montreuisien et régional.

Presse

La Municipalité a tenu diverses conférences de presse, sans compter les points de presse, auxquels elle convie traditionnellement les journalistes le vendredi qui précède chaque séance du Conseil communal et les différentes interventions dans les journaux, à la radio ou à la télévision.

Préfecture

Conformément à la Loi sur les communes, M. Roland Berdoz, Préfet du District de la Riviera Pays-d'Enhaut, a procédé à l'inspection annuelle de la Commune de Montreux, le 29 novembre 2013.

Au cours de sa visite, M. le Préfet contrôle, consulte et vise l'ensemble des procès-verbaux et registres de l'administration communale en présence de la secrétaire municipale, d'une part, s'entretient avec les membres de la Municipalité sur des problèmes d'intérêts généraux et des points particuliers, d'autre part.

Il a effectué sa traditionnelle visite des alpages en compagnie d'une délégation municipale le 14 août 2013.

La Municipalité tient à relever les excellentes relations entretenues avec la Préfecture dans le cadre de son rôle de relais avec les Autorités cantonales.

Manifestations

Durant l'année sous revue, 995 (950) demandes de manifestations ont été traitées, y compris les octrois de vins d'honneur, de demandes de feux d'artifices ou du 1^{er} août, dont 278 (276) avec délégation ou représentation municipale lors de congrès, d'expositions, d'assemblées générales, extraordinaires ou autres.

La Municipalité a notamment organisé et participé à :

- la soirée en hommage à M. Claude Nobs, le 8 février ;
- l'installation du buste du compositeur Richard Strauss, le 11 mai ;
- l'ouverture officielle de la cabane de la Charbonnière, le 22 juin ;
- la réception officielle en l'honneur des résidents du Moyen-Orient, le 26 juin ;
- la réception officielle en l'honneur du 47^{ème} Montreux Jazz Festival, le 19 juillet ;

- la cérémonie officielle de la Fête nationale suisse du 1^{er} août ;
- la réception officielle du Septembre musical, le 31 août ;
- la réception officielle des jeunes citoyens, des jeunes étrangers de 18 ans ayant le droit de vote sur le plan communal, des nouveaux bourgeois et des nouveaux Suisses et / ou Vaudois résidant à Montreux, le 11 septembre ;
- la séance et le repas à l'occasion de la rencontre avec les Gouverneurs et présidents des Sociétés de villages, le 25 septembre ;
- la fête des Jumelages et des communautés étrangères, les 28 et 29 septembre ;
- la réception officielle du Marché de Noël, le 23 novembre ;
- le repas dans le cadre de la rencontre de la Municipalité avec la Conférence des chefs de service, le 2 décembre ;
- la réception officielle du Montreux Comedy Festival, le 4 décembre ;
- le repas de fin d'année du personnel, le 13 décembre ;
- la co-organisation de la réception en l'honneur du Président du Grand Conseil vaudois.

Séances

La Municipalité a assisté à :

- une rencontre avec les CFF SA, le 29 avril 2013 ;
- une séance avec la Cave Vevey-Montreux, le 24 mai 2013 ;
- la séance d'information et de réflexion du SIGE, le 5 juin 2013 ;
- une présentation des projets d'avenir de la Fondation Beau-Site, le 10 juin 2013 ;
- une séance d'échange avec la Municipalité d'Yverdon-les-Bains, le 1^{er} juillet 2013 ;
- une rencontre avec la Municipalité de Corseaux, le 9 septembre 2013 ;
- une rencontre avec la Municipalité de Lausanne, le 23 novembre 2013.

Par ailleurs, elle a siégé :

- avec la Commission de naturalisation à treize reprises ;
- avec la Conférence des Chefs de service à cinq reprises, le 11 février 2013, le 13 mai 2013, le 8 juillet 2013, le 30 septembre 2013 et le 2 décembre 2013 ;

- aux deux rencontres de la Municipalité avec la CoGest, le 14 mai 2013 et le 4 juin 2013 ;
- à la rencontre d'échanges avec le bureau du Conseil communal et les Présidents de la CoGest, Cofin, CCO et des groupes et partis politiques ;
- lors du séminaire entre la Municipalité et la Conférence des chefs de service, le 3 octobre 2013 ;
- lors de la séance de la Municipalité et des membres de la COFIN, le 31 octobre 2013.

Enfin, elle a participé :

- à la séance inter municipale Vevey – La Tour-de-Peilz – Montreux ;
- à la séance d'information sur la nouvelle loi sur les communes ;
- aux rapports de fin d'année du Corps de police et de l'ORPC, du Service de Défense Incendie et de secours Montreux-Veytaux (SDIS) ;
- aux rencontres de l'Union des Communes Vaudoises ;
- à une séance de travail concernant la professionnalisation des contrôles dans les abattoirs ;
- à diverses assemblées générales ordinaires ou extraordinaires ;

Représentations

La Municipalité a été représentée :

- à l'inauguration de la remise en service du funiculaire les Avants-Sonloup ;
- lors du 28^{ème} volley Masters, les 29 et 31 mai 2013 ;
- à diverses visites de chantier et d'entreprise ;
- aux anniversaires de 84 (92) nonagénaires et plus particulièrement de 17 (14) centenaires ;
- lors des foires de Brent et des Planches et de diverses manifestations villageoises ;
- lors des promotions des différents établissements scolaires publics ou privés, primaires, secondaires ou professionnels, de remise de prix ;
- aux concerts et spectacles, inaugurations diverses, salons, congrès.

Les collaborations intercommunales

Le tableau ci-après représente de manière synthétique les collaborations intercommunales dans lesquelles la Commune de Montreux est impliquée.

Les activités en lien avec ces collaborations se trouvent dans les dicastères concernés. Par ailleurs, chacune des institutions fait l'objet d'un descriptif détaillé qui figure sur le site www.sai-riviera.ch.

Nous pouvons toutefois citer les principaux objets qui ont été traités sur un plan intercommunal en 2013 :

- le suivi des travaux menés par la CORAT qui s'inscrivent dans la suite du projet d'agglomération Rivelac ;
- le suivi de l'étude d'opportunité et de faisabilité d'une ou de plusieurs fusion(s) et / ou d'une gouvernance régionale au sein des dix communes de la Riviera.
- la définition des modalités financières et de la nouvelle convention liant le conservatoire de musique aux communes de la Riviera suite à l'entrée en vigueur de la Loi sur les écoles de musique (LEM) ;
- La définition des modalités de participation financière des dix communes de la Riviera au Stade régional d'athlétisme de la Saussaz ;
- Le préavis No 35/2012 du Musée Chaplin, janvier 2013 ;
- Le préavis No 26/2013 de la Salle del Castillo, novembre 2013.

LES COLLABORATION INTERCOMMUNALES

INSTITUTIONS	COMMUNES												Autres communes	
	St-Saphorin	St-Légier	Bionay	Corseaux	Corsier	Chardonne	Jongny	Vevey	La Tour-de-Peilz	Montreux	Veytaux	Villeneuve		
Fonds culturel Riviera														
Conservatoire Montreux-Vevey-Riviera														
Fonds intercommunal sports/jeunes														
Montreux-Vevey-Tourisme														Lavaux
Fondation pour l'équipement touristique de la Riviera														
Inspection de chantiers														
Taxe intercommunale de séjour														
PROMOVE														
CORAT														
CTI (commission technique intercommunale)														Lutry
CIEHL														
ASR (Police Riviera + CSU + PCI)														
Commission prévention Riviera														
Association pour la prévention et la lutte contre la toxicomanie (ACT)														
ORPC														
SIGE														Périmètre variable selon les tâches
Gederviera														
SATOM (+ ancienne SA Compost)														Noville, Rennaz, Roche, Chexbres, Puidoux, Rivaz, district d'Aigle, Pays-d'Enhaut, Bas Valais
VMCV SA														
CICG														Bourg-en-Lavaux, Noville, Rennaz, Roche, Chexbres, Puidoux, Rivaz, Saint-Saphorin, Aigle, Bex, Chessel, Lavey-Morcles, Leysin, Noville, Ollon, Yverne, Bas Valais
Organisation hospitalière régionale														
Convention utilisation des installations sportives														
Groupement de défense contre la grêle à Lavaux														Lavaux
Forum des municipalités														
SAI														
CSD (Conférence des syndics du district)														
Transports Montreux-Vevey-Riviera SA														
Conférence intermunicipale														
MSST (sécurité au travail)														
Eglise Evangélique réformée de langue allemande de Montreux														Noville, Rennaz, Chessel
SDIS														
Fondation de la ville de Montreux pour l'équipement touristique														
Domaine skiable des hauts de Montreux (Jaman)														
Bibliothèque intermunicipale														
Collecte des déchets														
REME (Réseau Enfance Montreux & Environs)														
Equipements sportifs														
Signalisation routière														
Sociétés de sauvetage														
Morgue														
Routes et quais communs														
Stand de tir de Villeneuve														Roche
DPS Plate-forme Montreux-Veytaux														
Cercle scolaire primaire Montreux-Veytaux														
Cercle scolaire secondaire Montreux														Noville, Rennaz, Roche, Chessel

* pour le détail, veuillez vous référer au site www.sai-riviera.ch

Jumelages, pactes d'amitié, protocoles d'entente, relations internationales

Jumelage avec la Ville de Menton (France)

La convention de jumelage entre Montreux et Menton a été signée le 6 avril 1953 à Menton et a célébré ses soixante ans d'existence en 2013.

A cette occasion, une délégation municipale s'est déplacée du 16 au 17 février 2013 à la 80^{ème} fête des Citrons et une délégation mentonnaise politique et folklorique est venue du 26 au 29 septembre 2013 à Montreux à la fête des jumelages et des communautés étrangères.

La Chanson de Montreux s'est déplacée du 14 au 16 juin 2013 pour se produire en l'Eglise du Sacré-Cœur de Menton.

Jumelage avec la Ville de Wiesbaden (Allemagne)

Le pacte de jumelage Wiesbaden-Montreux fut signé le 7 octobre 1953 à Montreux, il a donc fêté son sixantième anniversaire en 2013.

A cette occasion, une délégation municipale et le groupe Classijazz, se sont déplacés du 9 au 11 août 2013 à Wiesbaden pour assister à la cérémonie d'ouverture de la « Rheingauer Weinwoche », durant laquelle la Cave Vevey-Montreux a animé un stand du 5 au 19 août 2013.

M. Sven Gerich, Maire de Wiesbaden, est venu à Montreux du 31 août au 1^{er} septembre 2013 pour assister à la réception d'inauguration du Septembre musical.

Deux groupes de Wiesbaden se sont produits du 26 au 28 septembre 2013 lors de la fête des jumelages et des communautés étrangères.

Pacte d'amitié signé avec la Ville de Chiba (Japon)

Chiba City International Fureai Festival 2013 a eu lieu le 17 février 2013 et un stand représentant Montreux a été tenu, agrémenté par une exposition de photographies de Montreux.

Conformément aux accords découlant du pacte d'amitié signé avec la Ville de Chiba au Japon, le 28 mai 1996, cinq étudiants et leur accompagnatrice sont partis à Chiba du 12 au 22 août 2013 et ont été placés dans sept familles d'accueil japonaises.

Pacte d'amitié signé avec la Ville d'Atlanta (USA)

Conformément aux accords découlant du pacte d'amitié signé en 2007 avec la Ville d'Atlanta (USA), M. Jim Robinson, célèbre photographe d'Atlanta a été reçu le 2 mai 2013 par notre Autorité.

La Commune de Montreux a fait sonner les cloches des temples et des églises, le 19 août 2013 à 15 heures, en commémoration des 50 ans du discours de Martin Luther King « I have a dream », s'associant ainsi au mouvement des droits civiques, basé à Atlanta.

Protocole d'entente avec le District de Xicheng, Beijing (Chine)

Le 3 juin 2013, un mémorandum d'accord entre le District de Xicheng, Beijing (Chine) et Montreux a été signé à Montreux. A cette occasion, une délégation officielle de Xicheng est venue du 2 au 3 juin 2013.

Une exposition de photographie sur Xicheng a été montée au Casino Barrière de Montreux. L'inauguration a eu lieu le 3 juin 2013, suivie d'une partie festive, en présence d'une délégation municipale.

M. Le Maire Wang Shaofeng a signé le 29 juillet 2013, lors d'une cérémonie officielle à Xicheng, le protocole d'accord d'entente entre Xicheng et Montreux.

La Commune de Montreux a été représentée au « 2013 Beijing International Forum on People to People Friendship », qui s'est tenu du 14 au 15 novembre 2013 à Xicheng où une exposition de photographies sur Montreux a été présentée.

Un groupe d'artistes de Xicheng est venu à Montreux du 27 au 30 septembre 2013, pour animer le Marché couvert lors de la fête des jumelages et des communautés étrangères et une délégation chinoise s'est déplacée, du 21 au 24 décembre 2013, dans le cadre du Marché de Noël et a été reçue par notre Autorité.

Protocole d'entente avec Xinyuan (Chine), Préfecture autonome de Yili Kazak dans la région autonome de Xinjiang Uygur

Un protocole d'accord avec Xinyuan (Chine), Préfecture autonome de Yili Kazak, dans la région autonome de Xinjiang Uygur a été signé en date du 28 juillet 2013.

Echanges internationaux avec la Finlande

Le 1^{er} juin 2013, une cérémonie à la mémoire du Maréchal Carl Gustav Mannerheim, a eu lieu en présence de notre Autorité, devant le cénotaphe érigé en sa mémoire, au Port de Territet.

Le 7 septembre 2013, le Chef des armées, commandant de la défense et le Chef logistique de Finlande, ainsi que l'Etat-Major, les officiers et les soldats de la brigade logistique finlandaises, sont venus se recueillir, en présence d'une délégation municipale et communale, devant le monument du Maréchal Mannerheim, à Territet.

Le 6 décembre 2013, notre Autorité a participé à la réception donnée à Berne, par S.E.M. Alpo Rusi, Ambassadeur de Finlande, dans le cadre de la Fête nationale finlandaise.

Echanges internationaux avec la Hongrie

Un voyage d'étude a été organisé, du 23 au 27 juin 2013, par l'administration générale, en collaboration avec l'ambassade de Suisse en Hongrie, le DFAE, le DDC et le SECO de Berne, pour une délégation de Satoraljaihely (Hongrie). La délégation a été reçue par notre Autorité.

Ce dossier a été porté au niveau fédéral dans le cadre d'un programme sur la contribution suisse à l'élargissement, à l'atténuation des inégalités économiques et sociales dans l'Union européenne élargie.

Du 15 au 18 octobre 2013, M. L. Wehrli, Syndic, s'est déplacé à Budapest pour rencontrer différents représentants politiques. Il a été reçu à l'ambassade de Suisse et au Parlement, puis il a participé aux séances de travail avec Satoraljaihely.

Echanges internationaux avec les Emirats Arabes Unis

M. L. Wehrli, Syndic, a été invité officiellement, du 16 au 19 janvier 2013, à Dubaï (Emirats Arabes Unis) par divers membres politiques, économiques et touristiques.

Le 18 novembre 2013, notre Autorité a été représentée à Berne à la réception officielle donnée par M. Didier Burkhalter, Président de la Confédération, dans le cadre du 40^{ème} anniversaire des relations diplomatiques entre les Emirats Arabes Unis et la Suisse.

Généralités

D'autres échanges et actions ont été poursuivis et développés avec nos villes partenaires et plusieurs délégations étrangères ont été accueillies à Montreux. Elles provenaient notamment d'Allemagne, de Chine, de Finlande, d'Israël, du Japon, des pays du Moyen-Orient ou du Sénégal. Cette dernière était notamment emmenée par M. Habib Sy, délégué général pour l'organisation du XV^{ème} Sommet de la Francophonie. Il souhaitait particulièrement être renseigné sur le Village de la Francophonie organisé à Montreux à l'occasion de l'accueil du Sommet de 2010.

Par ailleurs, la Municipalité a été présente à quelques actions de promotion à l'étranger, comme l'inauguration du Montreux Jazz Café de la Gare de Lyon, le 20 novembre 2013, à Paris, ainsi qu'à plusieurs rencontres organisées par les Ambassadeurs des pays dont les citoyens habitent à Montreux.

Administration générale

Préambule - réorganisation

L'année 2013 a été consacrée à la réorganisation en profondeur du service de l'administration générale. L'organigramme et les cahiers des charges ont été entièrement revus de manière à découpler les tâches et à les répartir de manière rationnelle, en prévoyant des suppléances pour chacune d'entre elles.

Au niveau administratif également divers chantiers ont été menés, tels :

- la mise à jour des règlements ;
- la mise au point de procédures simples et logiques ;
- l'établissement de marches à suivre et d'échéanciers ;
- un nouveau plan de classement informatique avec accès plus large au sein du service pour retrouver plus facilement les documents et éviter leur multiplication au sein des dossiers.

Le rôle transversal du service a également été développé en mettant à disposition des autres services les règlements et autres documents utiles sur un serveur commun dans l'attente du site Intranet.

Tâches principales

Le service (secrétariat de la Municipalité et le greffe municipal) ont assumé principalement les tâches suivantes :

- préparation, ordre du jour et tenue des procès-verbaux des séances ordinaires et extraordinaires de la Municipalité ;
- rédaction et suivi de la correspondance de la Municipalité et de l'administration générale ;
- coordination, suivi et préparation de l'ordre du jour des séances du Conseil communal ;
- mise à jour des lois et règlements ;
- préparation et tenue de la Conférence des chefs de services communaux, présidée par la Secrétaire municipale ;
- rédaction du rapport de la Municipalité sur la gestion communale ;
- gestion de l'économat communal ;

- suivi et coordination des relations avec :
 - les Autorités fédérales ;
 - les Autorités et les départements cantonaux ;
 - la Préfecture ;
 - les Municipalités du Canton et du District de la Riviera Pays-d'Enhaut ;
 - les Municipalités des autres Cantons et des Districts voisins ;
 - les gouverneurs, les comités, les syndicats, les fondations, les associations et les sociétés locales.

Naturalisations

Le greffe municipal a assumé diverses tâches en lien avec les demandes de bourgeoisie de Montreux et de naturalisation suisse et vaudoise dans la Commune de Montreux, facilitées fédérales, facilitées cantonales ou ordinaires.

566 (556) dossiers en cours ont été traités durant l'année 2013, représentant 764 (805) personnes, dont 293 (306) demandes déposées par des hommes et 273 (250) par des femmes, comprenant 7 (5) époux, 65 (69) épouses, 59 (83) garçons et 67 (92) filles.

20 (14) demandes ont été refusées ou retirées en cours de procédure et 3 (5) suspendues.

En 2013, le greffe municipal a adressé 257 (124) formulaires d'enregistrement d'Etat-civil, en vue de déposer une demande de naturalisation suisse et vaudoise dans la Commune de Montreux, dont 157 (53) concernant l'art. 8 LDCV (demande ordinaire), 38 (24) l'art. 22 LDCV (naturalisation facilitée des jeunes de la 2^{ème} génération) et 62 (47) l'art. 25 LDCV (naturalisation facilitée des étrangers nés en Suisse).

Au 31 décembre 2014, 131 (165) formules et annexes, vérifiées et validées par notre Autorité, étaient encore en traitement auprès de l'administration cantonale. En conséquence, les candidats n'avaient pas encore été en mesure de déposer leur dossier de naturalisation à Montreux. Ces demandes seront traitées par le greffe municipal dès réception du document d'Etat-civil. Les documents d'Etat-civil émis ont une validité de six mois.

Bourgeois d'honneur

La Municipalité déplore le décès de M. Claude Nobs, Bourgeois d'honneur de la Commune de Montreux, Fondateur et Directeur du Montreux Jazz Festival, de renommée internationale.

Pour honorer sa mémoire, la Municipalité a rebaptisé de son nom une partie de la Grand-Rue comprise entre sa limite actuelle avec la rue du Lac et le bas de l'avenue de la Gare.

Communication

L'entrée dans l'année 2013 a été marquée par l'arrivée d'une éditrice internet et « Community Manager », portant à trois personnes et 1.5 ept l'effectif de la communication. Plongée immédiate dans le concret pour la nouvelle collaboratrice, qui dès son premier jour de travail a créé la page Facebook officielle de la Commune. Celle-ci compte, mi-février 2014, 420 mentions « j'aime ». Environ 260 informations ont été publiées, au rythme de cinq par semaine, voire plus depuis la rentrée.

Le 22 mai, la Commune a pu lancer officiellement son nouveau site internet communal lors de la séance du Conseil communal. Par après, une version mobile est venue compléter l'offre multimédia aux habitants.

Depuis la mise en ligne du site, nous avons dénombré environ 1'500 visites par mois sur le site classique et 2'200 sur le site mobile. Plus de 100 nouvelles ont été publiées, soit environ trois par semaine en moyenne.

Au cours de l'année, la Municipalité a publié trois éditions du journal d'information communal « Vivre à Montreux », un rapport de gestion destiné au grand public, ainsi que 25 communiqués de presse et d'InfoMuni.

La gestion des panneaux électroniques, qui annoncent les manifestations aux trois entrées de la ville, a également représenté un volet important des activités de communication, avec près de 300 visuels affichés tout au long de l'année.

Les nombreuses demandes qui affluent de la part des sociétés et des villages confirment l'utilité de ce nouvel outil d'information, introduit en été 2012.

La communication interne a été renforcée avec notamment la création d'un bulletin d'information destiné au personnel communal.

Ces activités sont venues compléter les tâches habituelles de suivi des relations avec les médias, d'organisation et de coordination de points de presse ainsi que des conférences de presse.

Parmi les actions de soutien de communication aux services communaux, le point fort de l'année a été sans conteste l'exposition « Jardins de la Rouvenaz », qui a présenté l'été dernier, aux Conseillers communaux, puis au public, le futur visage de cet espace emblématique pour Montreux.

Archives de Montreux

Les archives de Montreux assument la mission légale de collecte, conservation et mise à disposition de documents et de dossiers produits par les Autorités et l'administration communale. Ceux-ci peuvent remonter jusqu'à l'année 1269. Elles rassemblent également des archives privées, émanant de familles ou de collectivités locales, des documents iconographiques ainsi que des collections de journaux régionaux.

Réorganisation interne

L'année 2013 a vu le départ en janvier de l'archiviste communale en poste depuis plus de vingt ans, la titularisation à cette fonction de l'ancienne archiviste adjointe et la nomination d'un nouvel archiviste adjoint. Les cahiers des charges de ces deux fonctions ont été redéfinis pour répondre aux exigences de la gestion électronique des documents ainsi que de l'archivage électronique.

Archives courantes et intermédiaires

En 2013, les archives de Montreux ont accueilli 46 (146) mètres linéaires (ml) de versements des services communaux suivants : administration générale 55 (24) ml, service des ressources humaines 18 ml, économie, culture et tourisme 4 ml.

Par ailleurs, les archives de Montreux ont coordonné, pour l'année sous revue, la destruction de documents en provenance de tous les services communaux pour un total de 4,9 (4,5) tonnes, en vertu des lois et règlements en vigueur.

Fonds privés

Les archives de Montreux ont réceptionné douze (dix) nouveaux fonds privés ce qui porte leur nombre à 218 (206).

Consultations et visites

La salle de lecture a connu une fréquentation quotidienne moyenne de plus de 3,2 (2,5) lecteurs, avec un total de 781 (582) visites enregistrées dont 111 (58) nouveaux lecteurs.

Les archives de Montreux ont accueilli et fourni de la documentation à de nombreux étudiants et chercheurs, notamment :

- à trois doctorants de l'institution universitaire Kurt Bösch, de Sion ;
- à des étudiants d'un séminaire de l'Université de Lausanne en histoire du tourisme ;
- à des étudiants du laboratoire d'architecture urbaine de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne menant une recherche sur Caux.

L'institution a également reçu une délégation de la Commune de Bulle qui souhaite construire prochainement un local d'archives.

Les archives de Montreux ont participé à trois tournages de télévision, consacrés :

- au centenaire du Sacre du Printemps d'Igor Strawinsky en 2013 ;
- au centenaire du personnage de Charlot en 2014 ;
- au séjour en 1875, du roi de Hollande, Guillaume III.

Classement d'archives et inventaires

Les archives de Montreux poursuivent leur travail d'inventaire. Suite à l'adhésion de la Commune de Montreux à la plateforme www.archivescommunales-vd.ch, ces inventaires sont désormais saisis sur le logiciel métier AtoM. En 2013, 275 notices d'inventaires ont été saisies. Une partie de ces inventaires sont librement consultables sur internet, d'autres sont protégés par un mot de passe.

Au cours de l'année, les archives de Montreux ont débuté la mise à jour du catalogue des œuvres d'art communales qui a été confiée à une historienne de l'art. Les premières étapes de ce travail ont consisté à adapter la base de données qui doit accueillir cet inventaire et à mettre à jour toute la documentation relative aux œuvres. Le projet se poursuivra en 2014 avec la localisation et la description de tous les tableaux, sculptures et œuvres d'art appartenant à la Commune. Par ailleurs, l'inventaire des photographies anciennes de Montreux a été enrichi de 512 nouvelles notices.

Recherche historique

Le travail de recherche historique a permis de répondre à 43 demandes de particuliers en 2013. Celles-ci concernent des recherches généalogiques, des demandes liées au patrimoine bâti ou à des lieux montreusiens ainsi que des questions relatives aux célébrités ayant séjourné dans la région.

De plus, suite au 50^{ème} anniversaire de la Commune de Montreux en 2012, l'archiviste responsable a publié un article sur la fusion montreusienne dans la Revue historique vaudoise.

Bâtiment et équipements

La climatisation des dépôts d'archives a été adaptée aux nouvelles recommandations en vigueur, et connaît désormais un mode été et un mode hiver. Par ailleurs, la façade des locaux a été redécorée et la signalétique extérieure a été mise à jour.

Office de la Population

Le guichet virtuel a permis de répondre à plus de 2'774 (2'693) mouvements, ainsi qu'à 550 (458) demandes de renseignements et d'attestations.

D'autre part, il améliore sensiblement la collaboration avec les écoles privées, telles GIHE et le groupe SEG, qui comprend HIM et SHMS², le Châtelard, Monte Rosa, Surval ainsi que St-Georges, en facilitant l'inscription de quelques 2'410 (2'480) étudiants.

Mutations

Les différentes mutations enregistrées sont au nombre de 20'784 (19'149).

Celles-ci comptabilisent les 4'192 (4'045) arrivées, les 3'482 (3'767) départs, les 1'404 (1'275) déménagements, les 509 (228) changements de nom, les 100 (80) séparations, les 195 (125) naturalisations, les 69 (64) divorces, les 101 (101) mariages, les 174 (160) naissances, les 256 (241) décès enregistrés et les 10'302 (9'063) permis étrangers enregistrés.

Loi sur l'harmonisation des registres (LHR)

Un auxiliaire avait été engagé au 1^{er} mai 2009 au service de l'urbanisme afin d'assurer la mise en application de la LHR, nécessitant la création de très nombreuses données nouvelles, principalement les EGID (numéro de bâtiment) et les EWID (les numéros de logement). Dès 2012, ce dernier avait été transféré à l'office de la population, la coordination globale du projet ayant été confiée à un seul intervenant en la personne responsable de l'office de la population.

Dès le 31 décembre 2012, respectant ainsi les délais fixés par la Confédération, la Commune de Montreux remplissait les conditions liées à l'introduction de la LHR. La finalisation de la mise à jour des données s'est poursuivie dans les premiers mois de l'année 2013.

Les exigences liées à la LHR continuent à engendrer une importante charge de travail supplémentaire au quotidien pour la tenue à jour des données et complique considérablement les démarches administratives liées à la prise de résidence ou au déménagement d'un habitant.

Une partie de ces tâches relevant également du service de l'urbanisme, après concertation entre les deux directions, il a été décidé de mettre fin au contrat d'auxiliaire et de tenter d'absorber ces tâches avec le personnel fixe.

³La population

Au 31 décembre 2013, la Commune de Montreux compte : 26'125 (25'619) habitants.

² GIHE : Glion Institute of Higher Education (Ecole hôtelière); SEG : Swiss Education Group (gestion hôtelière et touristique) ; HIM : Hotel Institute Montreux ; SHMS : School of Swiss Hotel Management.

³ Ces chiffres doivent encore être confirmés par le Canton.

Quelques constatations

Les 26'125 (25'619) habitants se répartissent ainsi :

- 25'773 (25'253) habitants inscrits en résidence principale (habitants ayant déposés leurs papiers sur la commune) soit :
 - 13'779 (13'666) suisses, soit 53,4 % (54,11 %) ;
 - 11'994 (11'587) étrangers, soit 46,54 % (45,89 %) ;
- 352 (366) habitants en séjour (habitants inscrits en résidence secondaire et qui ont déposé leurs papiers dans une autre commune), soit :
 - 258 (264) suisses, soit 73,30 % (72,13 %) ;
 - 94 (102) étrangers, soit 26,70 % (27,87 %).

Le nombre d'habitants de moins de 15 ans s'élève à 3'370 (3'365) personnes, soit 1'709 (1'720) garçons et 1'661 (1'645) filles.

Par rapport au 31 décembre 2012, la population montreuusienne a augmenté de 506 (369) personnes, soit :

- augmentation de la population suisse inscrite de 107 personnes ;
- augmentation de la population étrangère inscrite de 399 personnes.

Les habitants suisses sont principalement d'origine :

- vaudoise avec 6'834 personnes enregistrées ;
- bernoise avec 1'584 personnes enregistrées ;
- fribourgeoise avec 1'220 personnes enregistrées ;
- valaisanne avec 989 personnes enregistrées.

Les habitants étrangers sont principalement originaires :

- de France avec 1'879 personnes enregistrées ;
- du Portugal avec 1'761 personnes enregistrées ;
- d'Italie avec 1'459 personnes enregistrées ;
- de Chine avec 748 personnes enregistrées.

Tableau d'évolution de la population depuis 2008

	2008	2009	2010	2011	2012	2013
<u>Suisses établis</u>						
– Bourgeois de Montreux	1'898	1'996	2'034	2'092	2'136	2'242
– du Canton de Vaud	4'850	4'844	4'842	4'844	4'756	4'799
– Confédérés	6'941	6'914	6'859	6'821	6'774	6'738
Total des Suisses établis	13'689	13'754	13'735	13'757	13'666	13'779
Total des étrangers établis	10'807	10'978	11'149	11'316	11'587	11'994
POPULATION ETABLIE	24'496	24'732	24'884	25'073	25'253	25'773
<u>En séjour</u>						
– du Canton de Vaud	66	68	59	53	59	58
– Confédérés	217	228	197	220	205	200
– Etrangers	110	96	101	104	102	94
Total en séjour	393	392	357	377	366	352
POPULATION RESIDENTE INSCRITE	24'889	25'124	25'241	25'450	25'619	26'125

FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES

LES MOYENS

FINANCES

Les travaux relatifs au budget 2014 et à la clôture des comptes 2012 de la Commune de Montreux se sont déroulés avec succès. Il en va de même pour les entités, citées ci-après et pour lesquelles le service des finances effectue une tenue complète ou partielle des comptes :

- l'Association Sécurité Riviera ;
- la Fondation de la Saison culturelle de Montreux ;
- la Taxe intercommunale de séjour ;
- la Fondation de la Ville de Montreux pour l'équipement touristique ;
- la Fondation d'accueil collectif pour les enfants de Montreux et environs (FACEME).

Alors que la majorité des rentrées fiscales, des impôts sur le revenu et sur la fortune sont du ressort de l'administration cantonale des contributions, le service des finances traite les demandes liées aux impôts sur les chiens, ainsi que la facturation et l'encaissement de l'impôt foncier.

Les comptes communaux ainsi que les budgets font par ailleurs l'objet de préavis idoines.

Plan d'action 2013

L'établissement des procédures internes du service arrive à son terme. Elle pourra ainsi être étendue aux autres services communaux.

L'organe de révision a procédé en automne à un premier examen des comptes et de certaines des procédures mises en place. Ces contrôles intermédiaires visent à augmenter le contrôle de l'intégralité des écritures et à soulever les activités à risque dans les processus des activités comptables. En plus du contrôle de la tenue des comptes, la révision par un organisme externe entre dans un cadre d'amélioration continue pour le service des finances.

De nouveaux indicateurs de suivi des coûts, dont la Municipalité à la maîtrise, sont établis de manière régulière depuis le quatrième trimestre. Par ailleurs, le suivi régulier de la trésorerie se poursuit.

Paiement des prestations communales

Le projet de standardisation des terminaux pour le paiement des prestations au travers de cartes de crédit est terminé, à l'exception d'un service dont le contrat n'est pas encore arrivé à échéance.

Les débiteurs de la Commune de Montreux peuvent recevoir leurs factures communales de manière électronique (e-facture).

Voici quelques chiffres révélateurs :

- plus de 14'000 factures fournisseurs ;
- plus de 54'000 factures débiteurs ;
- 118 débiteurs ont opté pour l'envoi électronique de leur facture ;
- 780 poursuites sont ouvertes (inclus Sécurité Riviera) ;
- 963 certificats de salaire ont été remis pour 2013.

Assurances et risques

L'analyse pour la Commune de Montreux des risques qui peuvent, respectivement qui doivent être couverts par une assurance, a été menée en collaboration avec les services concernés durant la première moitié de l'année. Diverses rencontres avec les assureurs ont permis de redéfinir les relations et d'adapter certaines couvertures de risques.

Il en résulte un nouvel appel d'offre sur invitation et le maintien de primes basses, malgré les adaptations demandées par l'administration.

Pour l'ensemble des risques, y compris ceux non-assurables, il a été décidé de reprendre l'analyse commencée il y a quelques années. Une société spécialisée dans l'analyse des risques viendra épauler le service des finances dans la mise en place d'une carte des risques et de son suivi.

CENTRE INFORMATIQUE

Activités et organisation

Le Centre informatique œuvre sur mandat pour les entités suivantes :

- Commune de Villeneuve ;
- Association Sécurité Riviera (ASR) ;
- Société du Centre des Congrès de Montreux SA (2m2c) ;
- Conservatoire de musique Montreux-Vevey ;
- Bureau de promotion économique de la région Montreux-Vevey (PROMOVE) ;
- Billetterie du district de Vevey ;

- Taxe intercommunale de séjour ;
- Plateforme Extranet Riviera au profit de toutes les communes.

Pour les besoins communaux, certains transferts numériques d'informations gérés par des tiers sont mis en place :

- l'Etablissement cantonal d'assurance contre l'incendie (ECA), les numéros d'assurance des bâtiments, les valeurs d'assurance, les dates de taxation et les mutations ;
- le Registre Foncier, les données administratives des biens-fonds et leurs mutations ;
- le Service cantonal de l'aménagement du territoire, les données informatiques des plans numérisés du territoire montreusien, ainsi que des mises à l'enquête publique ;
- la Confédération, l'harmonisation fédérale des registres.

La Municipalité a désigné Madame Patricia Genoud comme responsable ad intérim du centre informatique, afin d'assurer la continuité en vue du départ à la retraite de Monsieur Yvan Gaillard.

La Commission municipale consultative du système d'information (CMCSI) s'est réunie trois fois durant l'année. Elle a ainsi pu donner son avis sur le budget, ainsi que sur les projets informatiques de la Commune de Montreux.

Le centre informatique a terminé avec succès la formation de son 1^{er} apprenti informaticien. Il a obtenu un CFC avec mention pour son projet pratique. L'expérience fut positive et le centre informatique entre désormais dans un processus de formation pour les candidats au certificat fédéral de capacité d'informaticien.

Projets

Trois projets importants ont été initiés durant l'année :

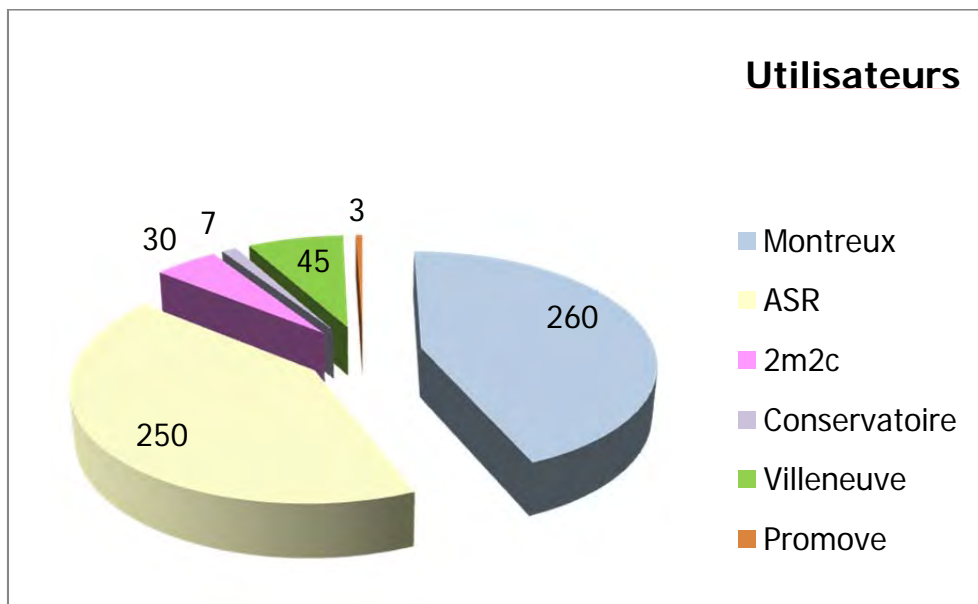
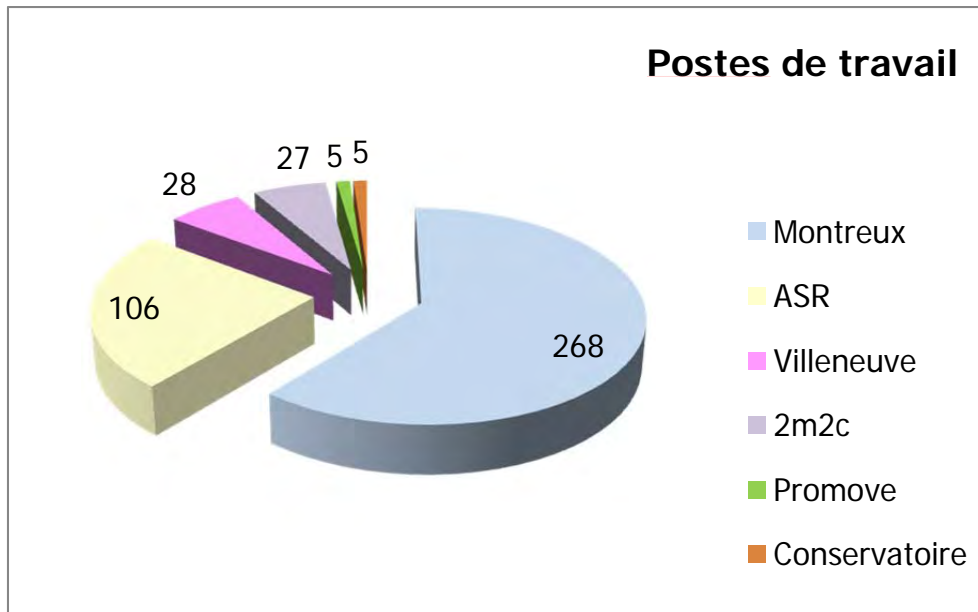
- le préavis No 13/2013 relatif à l'acquisition d'un logiciel de gestion du temps adopté par le Conseil communal le 4 septembre 2013. L'implémentation de celui-ci débutera par une phase test sur deux services dès fin 2013 ;
- la migration d'environ 200 postes de travail communaux sur Windows 7 et Office 2010 s'est déroulée en quelques mois ;
- le déménagement du DataCenter situé au 2m2c, de l'étage B8 à l'étage B2, comprenant le retraitage de tout le réseau de fibres optiques du DataCenter. Les travaux ont été menés en dehors des heures ouvrables afin de ne pas perturber le travail des collaborateurs et des entités externes ;



Data Center au 2m2c

- la mise à disposition de douze fibres optiques pour la conférence de paix « Genève2 » ;
- une étude pour le remplacement du Wifi des quais a été finalisée. Un appel d'offres sur invitation a été mené. Le projet couvrira les lieux publics se trouvant entre le Port du Basset et le Château de Chillon. Celui-ci sera mis en œuvre durant le 1^{er} semestre 2014.

Le centre informatique en chiffres



Au final, c'est neuf Teraoctet (To) de place disque sur chaque site (au 2m2c et Grand-Rue 73).

PERSONNEL COMMUNAL

MOUVEMENT PENDANT L'ANNEE 2013

Les chiffres mentionnés ci-dessous ne comprennent pas le personnel temporaire, les stagiaires et le personnel sous contrat à caractère social.

CHAPITRES	SERVICES	REPARTITION COMPTABLE D'EPT			
		EFFECTIF AU 31.12.2013	BUDGET 2013	BUDGET 2013 MODIFIE	BUDGET 2013 TOTAL
100	Conseil communal	0,30	0,30		0,30
101	Municipalité	4,40	4,40		4,40
110	Greffe, Secrétariat municipal	15,10	15,10		15,10
113	Archives	2,35	2,75		2,75
130	Service ressources humaines	7,00	6,00	+ 1,00	7,00
150	Economie, culture et tourisme	2,75	2,75		2,75
151	Bibliothèque municipale	5,96	6,56		6,56
170	Sport	1,50	1,50		1,50
171	Animation jeunesse	6,50	6,50		6,50
200	Administration et comptabilité	7,50	7,50		7,50
202	Centre informatique	3,00	4,00		4,00
300	Service administratif	14,44	16,24	+ 0,20	16,44
321	Alpages	0,19	0,34		0,34
325	Forêts	17,00	18,00		18,00

CHAPITRES	SERVICES	REPARTITION COMPTABLE D'EPT			
		EFFECTIF AU 31.12.2013	BUDGET 2013	BUDGET 2013 MODIFIE	BUDGET 2013 TOTAL
350	Bâtiments locatifs	0,06	0,16		0,16
351	Bâtiments publics	5,50	6,69	- 0,04	6,65
352	Bâtiments scolaires	19,75	21,26	- 0,11	21,15
353	Lieux de culte	2,11	2,17	- 0,01	2,16
354	Piscine de la Maladaire	11,22	12,22		12,22
355	Installations sportives	4,64	4,74		4,74
357	Parking du Marché	3,00	3,00		3,00
400	Service des travaux publics	13,10	12,60	+ 0,50	13,10
401	Ports et amarrages	0,77	0,77		0,77
420	Service de l'urbanisme	8,00	8,00	+ 0,30	8,30
430	Voirie	57,48	58,48		58,48
440	Espaces verts	38,40	39,40		39,40
450	Ordures et déchets	14,45	14,60		14,60
460	Réseaux d'égouts (EC + EU)	3,90	3,90		3,90
500	Administration des écoles	1,44	1,44		1,44
505	Accueil pour écoliers en milieu scolaire (APEMS)	3,73	3,73		3,73
521	Montreux-Est	3,82	3,83	- 0,01	3,82
523	Montreux-Ouest	3,60	3,60		3,60

CHAPITRES	SERVICES	REPARTITION COMPTABLE D'EPT			
		EFFECTIF AU 31.12.2013	BUDGET 2013	BUDGET 2013 MODIFIE	BUDGET 2013 TOTAL
561	Service dentaire	0,60	0,54	+ 0,06	0,60
620	Office de la population	15,30	17,50	- 1,00	16,50
650	Service du feu	2,00	2,30	- 0,30	2,00
700	Administration	2,71	2,71		2,71
710	Assurances sociales	4,00	4,00		4,00
711	Structure d'accueil familial de jour	1,03	1,03		1,03
714	Jardins d'enfants de Montreux	4,80	4,84		4,84
715	Centre social intercommunal	24,70	22,90	+ 1,80	24,70
	TOTAUX	334,49	338,07	+ 3,92	341,99

Lexique

CHAPITRES	COMMENTAIRES
113	0,40 EPT à repourvoir
130	+ 1,00 EPT (nouveau poste apprenti)
151	0,60 EPT à repourvoir
202	1,00 EPT à repourvoir
300	2,00 EPT à repourvoir + 0,04 EPT transfert du chapitre No 351.3011 ; + 0,11 EPT transfert du chapitre No 352.3011 ; + 0,01 EPT transfert du chapitre No 353.301 ; + 0,04 EPT octroyés par la Municipalité dans sa séance du 11.01.2013
321	0.15 EPT à repourvoir

CHAPITRES	COMMENTAIRES
325	1,00 EPT (apprenti) à repourvoir
350	0,10 EPT à repourvoir
351	0,50 EPT à repourvoir selon préavis No 14/2012 ; 0,65 EPT à repourvoir ; - 0,04 EPT transférés au chapitre No 300.3011
352	1,40 EPT à repourvoir ; - 0,11 EPT transférés au chapitre No 300.3011
353	0,05 EPT à repourvoir ; - 0,01 EPT transférés au chapitre No 300.3011
354	1,00 EPT à repourvoir
355	0,10 EPT à repourvoir
400	+ 0,50 EPT transformation d'heures en EPT, préalablement comptabilisées annuellement sur le chapitre No 400.3012
420	0,30 EPT à repourvoir + 0,30 EPT transfert du chapitre No 650.3011
430	1,00 EPT à repourvoir
440	1,00 EPT (apprenti) à repourvoir
450	0,15 EPT à repourvoir
521	- 0,01 EPT transformation des vacances payées
561	+ 0,06 EPT transformation des vacances payées
620	- 1,00 EPT (apprenti pas remplacé)
650	- 0,30 EPT transférés au chapitre No 420.3011
714	0,04 EPT à repourvoir
715	+ 1,80 EPT nouvelle répartition de la dotation de l'Etat (EPT gérés par la Commune et financés par l'Etat)

Récapitulation

Personnel	Effectif au 31.12.2012	Effectif au 31.12.2013
Personnel à plein temps (y compris apprentis et MPC)	264	267
Personnel à temps partiel	123	124
TOTAL	387	391

Personnel	Effectif pendant l'année 2012	Effectif pendant l'année 2013
Accueillantes en milieu familial	73	77
Personnel temporaire (traité pendant l'année)	653*	766
Stagiaires (préapprentissage)	59	67
Engagements sociaux	11	18
TOTAL	796	928

* Prise en compte du personnel engagé pour les écoles (surveillants brevetés, moniteurs camps de ski, sport scolaire facultatif, etc.).

Répartition des apprentis et des étudiants en maturité professionnelle commerciale (MPC)

- 35 (33) apprentis, dont :
 - 2 au greffe municipal (employé de commerce) ;
 - 1 aux archives de Montreux (agent en information documentaire) ;
 - 2 au service des ressources humaines (employé de commerce) ;
 - 1 à la Direction économie, culture et tourisme (employé de commerce) ;
 - 2 à la bibliothèque Montreux-Veytaux (agent en information documentaire) ;
 - 2 à l'animation jeunesse et camps de vacances (assistant socio-éducatif) ;
 - 1 au service des finances (employé de commerce) ;
 - 2 au service des domaines et bâtiments, sport (dessinateur en planification du territoire et de la construction et employé de commerce) ;
 - 4 à la section forêts (forestier bûcheron) ;
 - 1 à la conciergerie (agent d'exploitation) ;
 - 1 au service des travaux publics (employé de commerce) ;
 - 2 à la section voirie (agent d'exploitation et mécanicien d'appareils à moteur) ;
 - 4 à la section espaces verts (3 horticulteurs floriculture et 1 horticulteur paysagiste) ;
 - 2 à l'établissement primaire et secondaire de Montreux-Est (employé de commerce) ;
 - 3 à l'établissement primaire et secondaire de Montreux-Ouest (employé de commerce) ;
 - 5 à l'office de la population (employé de commerce).
- 5 (4) étudiants en maturité professionnelle commerciale (MPC), dont :
 - 1 au service des domaines et bâtiments, sport ;
 - 1 à l'établissement primaire et secondaire de Montreux-Est ;
 - 1 au centre social intercommunal ;
 - 2 à l'office de la population.

Jubilés

16 (13) fonctionnaires ont atteint, par leur fidélité, un nombre important d'années d'activité au sein de l'administration. Le tableau ci-après donne la répartition suivante :

20 ans	25 ans	30 ans	35 ans	40 ans
4 (5)	8 (2)	2 (4)	2 (2)	0 (0)

Pyramide des âges

Au 31 décembre 2013, le nombre de collaborateurs se situant dans la fourchette des moins de 20 à 55 ans et plus se monte à 351 (350), dont 146 (142) femmes et 205 (208) hommes. La moyenne d'âge générale se situe à 46,01 (46,32) ans, respectivement à 45,16 (45,99) ans pour les femmes et 46,65 (46,54) ans pour les hommes. 17 (15) collaboratrices ont entre 21 et 30 ans, alors que 19 (15) collaborateurs se situent dans la même tranche d'âge. 85 (87) personnes ont entre 55 ans et plus, dont 34 (35) femmes et 51 (52) hommes.

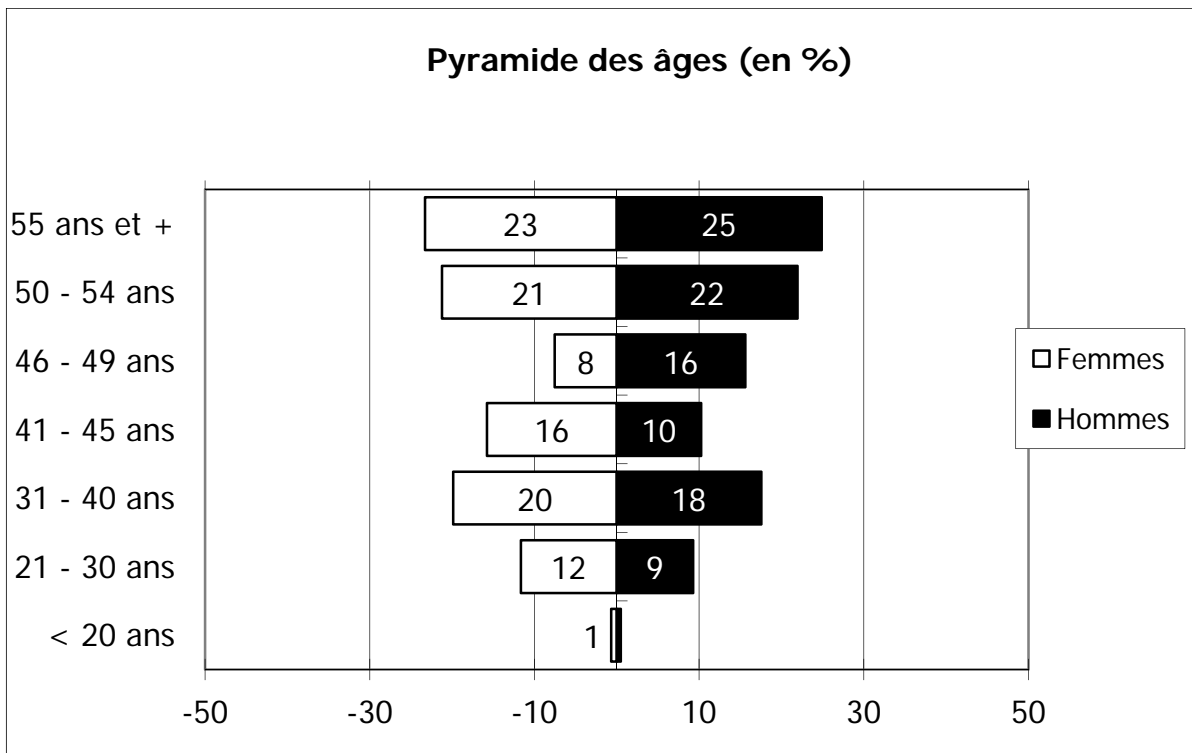
Pyramide des âges (effectif au 31.12.2013)

Classe d'âge	Nombre de collaborateurs	en %	Femmes	en %	Hommes	en %
55 ans et +	85	24	34	23	51	25
50 - 54 ans	76	22	31	21	45	22
46 - 49 ans	43	12	11	8	32	16
41 - 45 ans	44	13	23	16	21	10
31 - 40 ans	65	19	29	20	36	18
21 - 30 ans	36	10	17	12	19	9
< 20 ans	2	1	1	1	1	0

Total	351	100	146	100*	205	100*
--------------	------------	------------	------------	-------------	------------	-------------

Moyenne d'âge	46,01	45,16	46,65
----------------------	-------	-------	-------

* Les femmes représentent le 42 % (41 %) de l'effectif des collaborateurs et les hommes le 58 % (59 %).



Taux de rotation

Le taux de rotation tient compte uniquement du personnel fixe (sans les apprentis et MPC), il est calculé comme suit :

Nombre de départs 40 (dont 9 départs en retraite et un décès)

Effectif au 31.12.2013 351

Effectif au 31.12.2012 + 350

Effectif moyen 701 : 2 = 350,5

Taux de rotation 2013 40 : 350,5 x 100 = 11,41 % (4,73 %)

SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

Les tâches permanentes de ce service peuvent se résumer de la manière suivante :

- traitement des cas d'engagement et de démission ;
- appui et réponse aux renseignements divers demandés par les services ;
- participation aux séances avec la délégation municipale en charge des affaires du personnel ;
- analyse et suivi des grilles d'évaluation ;
- appui social aux collaborateurs ;

- suivi et appui divers aux retraités ;
- organisation de formations spécifiques et suivi de la formation continue ;
- études relatives au règlement sur le statut du personnel communal et à son application ;
- gestion des contrats d'assurances maladie, accidents et caisse de pensions ;
- remise des attestations nécessaires pour l'obtention des prestations par les assurés, soit :
 - 98 (96) déclarations d'accidents, dont :
 - 30 accidents professionnels et 51 accidents non professionnels pour le personnel fixe ;
 - 6 accidents professionnels et 11 accidents non professionnels pour le personnel auxiliaire ;
 - 170 (169) avis à la Caisse intercommunale de pension (CIP) ;
 - 45 (45) allocations pour perte de gain ;
- élaboration de statistiques et enquêtes diverses ;
- gestion administrative du personnel de la Fondation de la Saison culturelle de Montreux ;
- modernisation de la gestion du personnel et développement de procédures en matière de ressources humaines.

Le service des ressources humaines a établi de nombreuses attestations de gain intermédiaire et de l'employeur pour les caisses de chômage. Il a également dû donner des informations et des réponses dans ce domaine, notamment sous forme d'entretiens individuels.

Les 81 (66) postes à repourvoir ont suscité un afflux important de dossiers de candidatures. A relever que certains de ces postes ont fait l'objet de plusieurs parutions dans la presse et à l'Office régional de placement.

Les postes précités ont engendré 2'256 (1'902) offres d'emploi. En ajoutant 593 (555) offres spontanées, soit un total de 2'849 (2'457) dossiers enregistrés et traités.

Pour le surplus, il est à relever que 68 (82) certificats de travail ont été délivrés et 220 (193) propositions adressées à la Municipalité.

Formation

64 (51) cours de formation continue ont été suivis durant l'année par 162 (110) employés, ce qui représente un total de 341 (260,30) jours comprenant aussi bien la formation générale, la formation des apprentis que la formation bureautique.

Ils ont permis aux collaborateurs et, en premier lieu, aux cadres de mieux maîtriser leur avenir professionnel et de satisfaire, tant aux exigences de leur fonction, qu'au niveau de compétence requis par le service public.

Les cours nécessaires au maintien des connaissances techniques et ceux imposés par des dispositions légales ont été suivis. Ils sont sous la responsabilité des services.

Adaptation des traitements et rentes

En conformité avec les articles 44 et 85 du règlement sur le statut du personnel communal, l'échelle des traitements adoptés par le Conseil communal en 2001 et les rentes n'ont pas été adaptées au 1^{er} janvier 2013.

La Caisse intercommunale de pensions (CIP) n'a pas alloué d'indexation aux rentes des retraités communaux.

Sortie des apprentis et MPC

Le 4 octobre, les apprentis et MPC ont eu l'occasion de participer à une sortie qui leur a permis de découvrir l'ensemble des activités de la section forêts.

Soirée du personnel

Le vendredi 13 décembre, le service des ressources humaines a organisé, au Casino de Montreux, la traditionnelle soirée en faveur des collaborateurs communaux, laquelle a eu un très grand succès.

Commentaires généraux

L'année 2013 a poursuivi la tendance amorcée en 2012 et les années précédentes, à savoir un accroissement important du nombre et du volume de dossiers à traiter, ainsi que des situations complexes et délicates à gérer. Face à ce constat, le service des ressources humaines poursuit sa mutation en développant son rôle de support, de conseil et de soutien à l'ensemble des services et aux collaborateurs.

Par ailleurs, l'augmentation du nombre de dossiers à traiter s'accompagne d'une complexification juridique des rapports de travail aussi rencontrée en 2012. Cependant, les compétences juridiques présentes au sein du service, ainsi que l'accompagnement parfois nécessaire d'un mandataire professionnel externe, ont permis de traiter au mieux les dossier délicats.

Le travail effectué au niveau du processus d'évaluation porte ses fruits et l'augmentation de la qualité des évaluations est un fait marquant de l'année 2013. A cet égard, l'implication et le souci de bien faire des évaluateurs est à relever.

La formation et le développement professionnel continu des collaborateurs sont restés également une priorité de la Commune de Montreux. Ainsi, de nombreux collaborateurs ont pu bénéficier de formation continue durant l'année écoulée et ce à leur grande satisfaction, ainsi qu'à celle de leur employeur.

En ce qui concerne la formation de base des apprentis, la Commune de Montreux est toujours une entreprise formatrice très impliquée puisqu'elle compte, à ce jour, 35 apprenti(e)s, dans neuf domaines professionnels différents, ainsi que cinq étudiant(e)s en maturité professionnelle commerciale. L'engagement des formateurs est une nouvelle fois à saluer.

Parallèlement, la Commune de Montreux a également accueilli deux personnes en qualité de civilistes dans deux services différents. Ainsi, comme le démontre les chiffres ci-dessus, la formation et le développement professionnel des apprentis, des étudiants en maturité professionnelle commerciale et des collaborateurs restent au centre des préoccupations de la Municipalité et des services.

L'année 2013 a également vu la mise en place progressive d'un système de gestion du temps de travail informatisé (choix du prestataire, élaboration de règles en conformité avec le règlement d'application communal, etc.).

Concernant l'effectif, il augmente de 10,28 équivalents plein temps (EPT) par rapport à l'année passée pour atteindre un total de 348,35 EPT. Cette augmentation s'explique pour l'essentiel par une augmentation des EPT relative à la formation et à l'acceptation de préavis (apprentis, MPC, nouvelle dotation de l'Etat au centre social intercommunal, jardin d'enfants et DUPLO).

Comme précédemment, la santé et la sécurité au travail restent prioritaires. Ainsi, la Commune de Montreux veille au respect des règles devant être appliquées par les métiers extérieurs, ainsi que des normes pour le personnel de bureau. A cet égard, un contrôle du service de l'emploi a démontré qu'en dehors de quelques aménagements particuliers, le respect des règles prédominait. Pour cette année, le chargé de sécurité a consacré 52,62 % (56,9 %) de son temps au profit de la Commune.

Conclusion

Le service des ressources humaines fonctionne bien. Sa transversalité le met régulièrement sous pression et l'oblige à composer avec les spécificités de chacun des services, ce qui n'est pas toujours aisé. Cela dit, le développement de ses compétences au titre de support, de soutien et de conseil se poursuit et l'année 2013 a permis d'initier les prémices de notre future « *politique des ressources humaines* ».

SECURITE, MOBILITE ET ESPACES PUBLICS

LES COORDINATIONS

SERVICE DE DEFENSE CONTRE L'INCENDIE ET DE SECOURS

Effectif au 1^{er} janvier 2013

- 16 (16) officiers dont 5 à l'Etat-major
- 12 (12) sous-officiers
- 59 (46) sapeurs, appointés et recrues
- 23 (20) jeunes sapeurs-pompiers (JSP)
- 4 (4) personnes en congé ou non-intervenantes

Soit 114 (98) personnes au total, dont 15 (13) femmes.

Durant l'exercice, 4 (6) départs ont été enregistrés au sein du corps des sapeurs-pompiers, soit quatre recrues ayant renoncé à poursuivre leur engagement suite au recrutement ou au non suivi de la formation obligatoire de base.

Les opérations de recrutement conduites à l'automne 2013 ont permis de recruter 14 (17) nouveaux collaborateurs volontaires, qui viendront rejoindre les rangs du nouveau SDIS Riviera au 1^{er} janvier 2014.

Ainsi, l'effectif au 31 décembre se monte à 110 (114) personnes.

Organisation

L'Etat-major (EM) s'est réuni à 15 (18) reprises, sous la direction du commandant, pour mener les affaires courantes, traiter les différents dossiers et maintenir l'ensemble de l'organisation.

L'organisation actuelle, tant du point de vue des volontaires que des permanents, donne entière satisfaction.

Instruction

La formation des sapeurs-pompiers du bataillon s'est poursuivie sur la connaissance de base dans tous les domaines et particulièrement dans les moyens et domaines spécifiques des missions principales du Service de Défense contre l'incendie et de secours (SDIS).

La formation lors des piquets du week-end continue de montrer tous ses effets positifs et permet de garantir une formation régulière et de qualité.

Les heures d'instruction se sont dès lors réparties, selon les degrés de responsabilité, de la manière suivante :

- école de formation : 38 (38) heures par sapeur-pompier ;
- compagnie : 12 (12) heures par sapeur-pompier ;
22 (22) heures pour les cadres ;
- centre régional : 70 (66) heures par sapeur-pompier ;
84 (80) heures pour les cadres ;
- jeunes sapeurs-pompiers : 36 (36) heures par JSP.

Encadrés par une dizaine de moniteurs, les JSP représentent la relève, aussi, la formation abonde dans ce sens, bien que dispensée sous un aspect ludique.

Le taux de participation à ces exercices est de 85 % (84 %) toutes activités confondues :

- école de formation : 84 % (91 %) ;
- compagnie : 75 % (71 %) ;
- centre régional : 90 % (94 %) ;
- cadres : 89 % (80 %) ;
- jeunes sapeurs-pompiers : 87 % (84 %).

En plus de la formation interne au SDIS, les officiers, sous-officiers et sapeurs ont suivi 145 (145) jours de cours de formation organisés par l'ECA et 41 (56) jours dans le cadre de l'International Fire Academy (IFA), située à Balsthal.

Il est à noter que les quatre instructeurs de la plate-forme ont également apporté leurs compétences sur un total de 25 (34) jours de cours cantonaux. Deux d'entre eux ont par ailleurs dispensé 10 (15) jours de formation à l'IFA.

Le commandant a donné, quant à lui, 9 (9) jours de cours fédéraux dans le domaine de la formation ou le perfectionnement des instructeurs.

Chez les jeunes sapeurs-pompiers, 1 (2) a réussi le passage du test de la « flamme jaune », 1 (4) de la « flamme bleue » et 1 (0) de la « flamme rouge ». Il est à relever que 6 (6) jeunes sapeurs-pompiers ont eu, durant l'exercice 2013, un taux de participation aux exercices de 100%.

Centre régional

Le CRDIS a effectué 376 (370) interventions, se répartissant comme suit :

- le jour : 177 (174) 47 % (47 %) ;
- la nuit, les week-ends et les jours fériés : 199 (196) 53 % (53 %).

Le nombre d'interventions est encore en diminution par rapport aux années précédentes.

Tous les types d'intervention, à l'exception des feux et des inondations, sont en diminution. Lors des week-ends et jours fériés, un service de piquet a été assuré en permanence par six sapeurs-pompiers.

Le CRDIS a été sollicité dans son rayon d'action en renfort à 29 (33) reprises, soit avec le véhicule de transmission, soit avec un véhicule tonne pompe de haute capacité ou encore en renfort de personnel.

Administration

Le personnel permanent a accompli les diverses tâches administratives nécessaires à la bonne marche du service, en particulier la saisie de l'ensemble des activités du SDIS dans le logiciel ECADIS. Il est à noter que ce dernier a subi de nettes améliorations et qu'il est désormais un outil incontournable pour la gestion du service.

Le quartier-maître a, quant à lui, effectué le suivi des factures dans les comptes et les rapports des séances de l'Etat-major.

Police du feu

Avec un collaborateur permanent engagé à un taux de 50 %, le SDIS gère, dans son domaine de compétence, le contrôle des mesures de sécurité en matière d'incendie.

Dans le cadre de la régionalisation des SDIS et suite à la consultation auprès des dix communes de la Riviera, il a été décidé de laisser cette tâche aux mains des communes.

Dès lors, depuis le 1^{er} juillet 2013, cette mission consistant à l'application des normes de l'Association des établissements d'assurance incendie, a été transférée au service de l'urbanisme ; le SDIS ne s'attachant plus qu'au contrôle des manifestations temporaires et restant à disposition des autres services en qualité de conseiller.

Service de gardes spectacles

Au cours des nombreuses manifestations (Montreux Jazz Festival, Montreux Comedy Festival, Saison Culturelle, etc.), le service de garde a été assuré pour un total de 1'631 (1'457) heures.

Hydrants

Le réseau d'eau compte actuellement 468 bornes hydrantes et hydrants souterrains. 31 bornes se situent sur la Commune de Veytaux et 437 sur la Commune de Montreux.

La gestion financière est dévolue au service des travaux publics. L'entretien, le contrôle et la révision sont confiés, par contrat de prestations, à une entreprise externe spécialisée dans le domaine.

Locaux, matériel et équipement

L'équipement personnel des sapeurs-pompiers est fourni dans sa dotation standard et minimum par l'ECA. Il comporte tous les accessoires nécessaires afin de garantir une sécurité optimale des intervenants.

Il en va de même pour la dotation en matériel d'intervention qui, conformément à la loi sur le Service de défense incendie et de secours, est à la charge de l'ECA pour une majeure partie.

A ce propos, signalons que parmi le matériel remis au SDIS durant l'année sous revue, la livraison d'un ventilateur grand débit destiné au parking et tunnel, ainsi qu'une remorque de ventilation électrique sont venus compléter la dotation en équipement du service.

Dossiers d'intervention

Les dossiers d'intervention sont tenus à jour en collaboration étroite avec l'ECA. L'officier en charge de cette activité gère également toute la problématique des coffrets à clés présents à l'entrée de certains immeubles, où se trouvent des installations de détection incendie.

Durant l'exercice, la poursuite de la mise à jour et du complément des différents dossiers, ainsi que la création de nouveaux dossiers pour les nouveaux bâtiments raccordés, a également été faite pour un certain nombre d'entre eux.

Régionalisation

Début 2013, les dix Municipalités de la Riviera ont finalisé un préavis visant à déléguer à l'Association Sécurité Riviera (ASR) la gestion des quatre SDIS régionaux en vue de l'unification de ceux-ci.

Ce préavis a été accepté durant le premier semestre 2013 par les différentes instances concernées, soit par le Conseil intercommunal de Sécurité Riviera, puis respectivement par les dix Conseils communaux. Le regroupement des SDIS de la Riviera au sein de l'Association deviendra ainsi effectif au 1^{er} janvier 2014.

La création de l'Association de communes Sécurité Riviera au 1^{er} janvier 2007, a permis, dans un premier temps, de régionaliser les polices municipales et les structures administratives liées, ainsi que les deux centres de secours et d'urgence (CSU, service d'ambulance) rattachés aux directions de police des communes de Montreux et de Vevey.

A plus long terme, l'objectif politique était d'étendre l'ASR aux SDIS et à l'ORPC, afin de créer une véritable plateforme de sécurité régionale. Cette volonté de la Riviera s'inscrivait et s'inscrit toujours, dans une conception cantonale et fédérale plus large de mise en place d'un système de protection de la population, où l'ensemble des partenaires du domaine de la sécurité coopèrent et coordonnent leurs actions. C'est pourquoi, en 2010, la protection civile a rejoint l'Association Sécurité Riviera.

La régionalisation des SDIS de la Riviera a connu une première étape en 2005 lors de la signature des conventions de collaborations intercommunales aboutissant à la création de quatre SDIS. C'est aussi à partir de cette date que les commandants des SDIS réunis au sein d'un organe de coordination (OC), poursuivirent les réflexions sur la création d'un SDIS unique sur la Riviera.

Ils présentèrent le fruit de leurs réflexions à la Conférence des syndicats (CSD), fin 2010, en mettant en évidence plusieurs difficultés majeures au fonctionnement de l'époque. La régionalisation s'imposa dès lors comme la solution évidente permettant de répondre à ces dysfonctionnements et de consolider le système.

L'intégration des SDIS à l'ASR permettait également d'atteindre les objectifs fixés lors de la création de l'ASR et d'adapter les dispositions réglementaires à la loi nouvelle sur le Service de défense contre l'incendie et de secours (LSDIS) directement au travers du futur règlement intercommunal.

Dans cette optique, les Municipalités du District de la Riviera ont décidé, en juin 2011, de poursuivre la réflexion en vue de l'intégration des SDIS. Pour ce faire, elles ont chargé l'organe de coordination (OC) et le Service des affaires intercommunales (SAI) de continuer les démarches sous la supervision d'un comité de pilotage (COFIL) composé des dix Conseillers municipaux en charge des SDIS. Le résultat de ces démarches fut tout d'abord le préavis mentionné ci-dessus.

Avec l'approbation du règlement et du budget par le Conseil intercommunal de l'ASR, en novembre dernier, le SDIS Riviera disposera au 1^{er} janvier 2014 de tous les outils nécessaires à sa mise en œuvre et à sa concrétisation. Très impliqué dans le processus de régionalisation, le Commandant du SDIS de Montreux-Veytaux, le Maj Cédric Fagherazzi a été nommé, suite à une mise au concours ouverte, Commandant du nouveau SDIS Riviera, fonction qu'il occupe dorénavant.

Transports publics et Mobilité

Le dossier des transports publics est directement géré par le Directeur sécurité, mobilité, espaces publics (SME) qui représente notre Autorité aux conseils d'administration du MVR et du VMCV.

En conformité avec le programme de législature et au nom de la Municipalité, il a soutenu des réflexions stratégiques afin de développer une vision régionale de l'offre en transports publics.

A cet effet, et toujours au nom de la Municipalité, il a soutenu les réflexions autour de la fusion du MVR et du VMCV afin de créer une entreprise unique gérant les transports publics de notre région. Le fruit des démarches déjà entreprises fera l'objet d'un préavis aux conseils communaux de la Riviera.

Cette année, la fréquentation des trains et des bus s'est relevée réjouissante. Les retombées financières de Mobilis restent cependant encore floues, bien que largement positives pour le VMCV. L'extension du réseau Mobilis, souhaité par certains acteurs cantonaux, risque d'abaisser le taux de couverture de certaines lignes avec le risque que les nouveaux critères fédéraux ne soient plus remplis. L'avenir du réseau Mobilis et de sa clé de répartition des recettes représentent donc un des enjeux majeurs des années à venir.

Des informations concernant les prestations proposées aux élèves de la Commune figurent dans la partie Ecole du présent rapport.

En 2013, la Commune de Montreux a versé 2'654 (2'413) subventions à l'achat d'abonnements annuels de transports publics dont 384 (351) pour de nouveaux abonnements, soit 14,5 % (14,5 %) des dossiers.

Suite à l'accord du Conseil communal en 2012, cette subvention reste en vigueur jusqu'en 2016.

La Municipalité, représentée par la Direction sécurité, mobilité et espaces publics, en collaboration avec Sécurité Riviera, a accompagné les CFF et le MOB dans la mise en place d'un programme de parrains de gare, appelé RailFair. Ce programme, basé sur l'engagement de citoyens bénévoles, est actif depuis le printemps 2013 et compte à ce jour une petite dizaine de bénévoles actifs à la gare de Montreux, ainsi qu'à celle de Vevey.

VOIRIE, ESPACES VERTS

Le service de la voirie et des espaces verts est principalement affecté à l'amélioration de la qualité de vie de la population montreuusienne.

Que ce soit par la propreté de la ville, des villages, des surfaces publiques, des nombreuses manifestations, par la récolte sélective des déchets, par le déneigement, par l'entretien et l'amélioration des voiries, des parcs, des zones de loisirs et de sports, des places de jeux, des espaces verts, ainsi que des cimetières, le Service de la voirie et des espaces verts est orienté vers une approche client-citoyen.

VOIRIE

Répartition des tâches effectuées

La voirie effectue des tâches variées. Elle est responsable notamment du déneigement et du salage, de l'entretien des routes, des trottoirs, des sentiers pédestres, des barrières, des ouvrages d'art, des ruisseaux, des aqueducs et des rives du lac.

Hiver 2012 – 2013

Les interventions de déneigement ont généré 8'623,75 (6'849) heures de travail et 4'695,75 (4'186) heures de véhicules et de machines. 460 tonnes de sel de voirie et 20 tonnes de gravier ont été épandues. Avec les prestations des entreprises tierces, l'hiver 2012 – 2013 a engendré des dépenses pour un montant de Fr. 646'708,70 (Fr. 888'355,15).

Au niveau de l'approvisionnement du sel, de gros problèmes sont à nouveau intervenus dès les premières livraisons. Aussi, afin de garantir un stock suffisant, un silo situé aux Avants a été construit en 2013. Il sera opérationnel pour la saison 2013 – 2014.

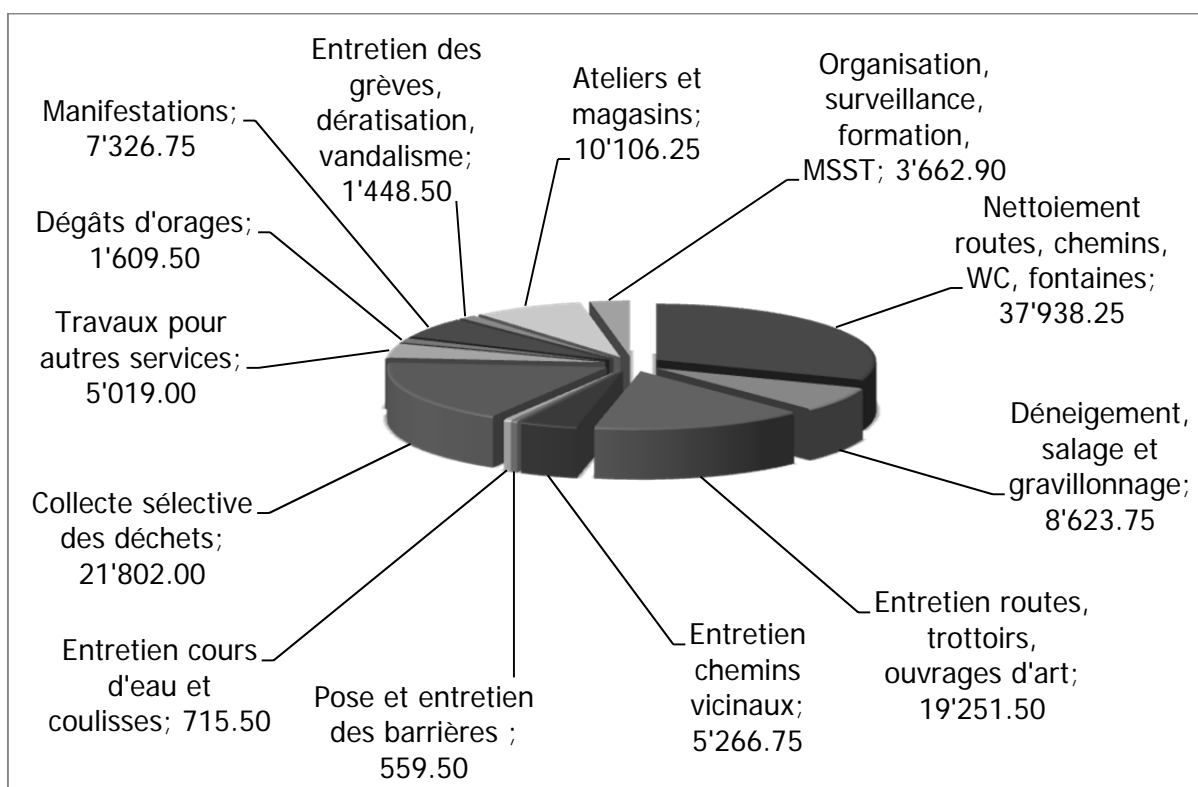


La voirie entretient également les rives du lac, les cours d'eau, les fontaines, ainsi que les toilettes publiques.

Des prestations conséquentes sont également fournies pour les nombreuses manifestations organisées sur le territoire communal, notamment la Coupe des Nations de Rink Hockey, le Volley Master, le Montreux Jazz Festival, la Route Gourmande, la Foire des Planches, la Foire de Brent, le MAG, le Montreux Comedy Festival, le Montreux Noël, etc.

Des campagnes de dératisation, d'enlèvement des graffitis, ainsi que des réparations de dégâts dus au vandalisme sont réalisées régulièrement. De plus, le Service de la voirie et des espaces verts est également à disposition des autres services communaux pour lesquels il effectue de nombreuses prestations.

123'300 (113'406) heures ont été effectuées afin d'assurer différentes prestations, selon le graphique ci-dessous.



Collecte sélective des déchets

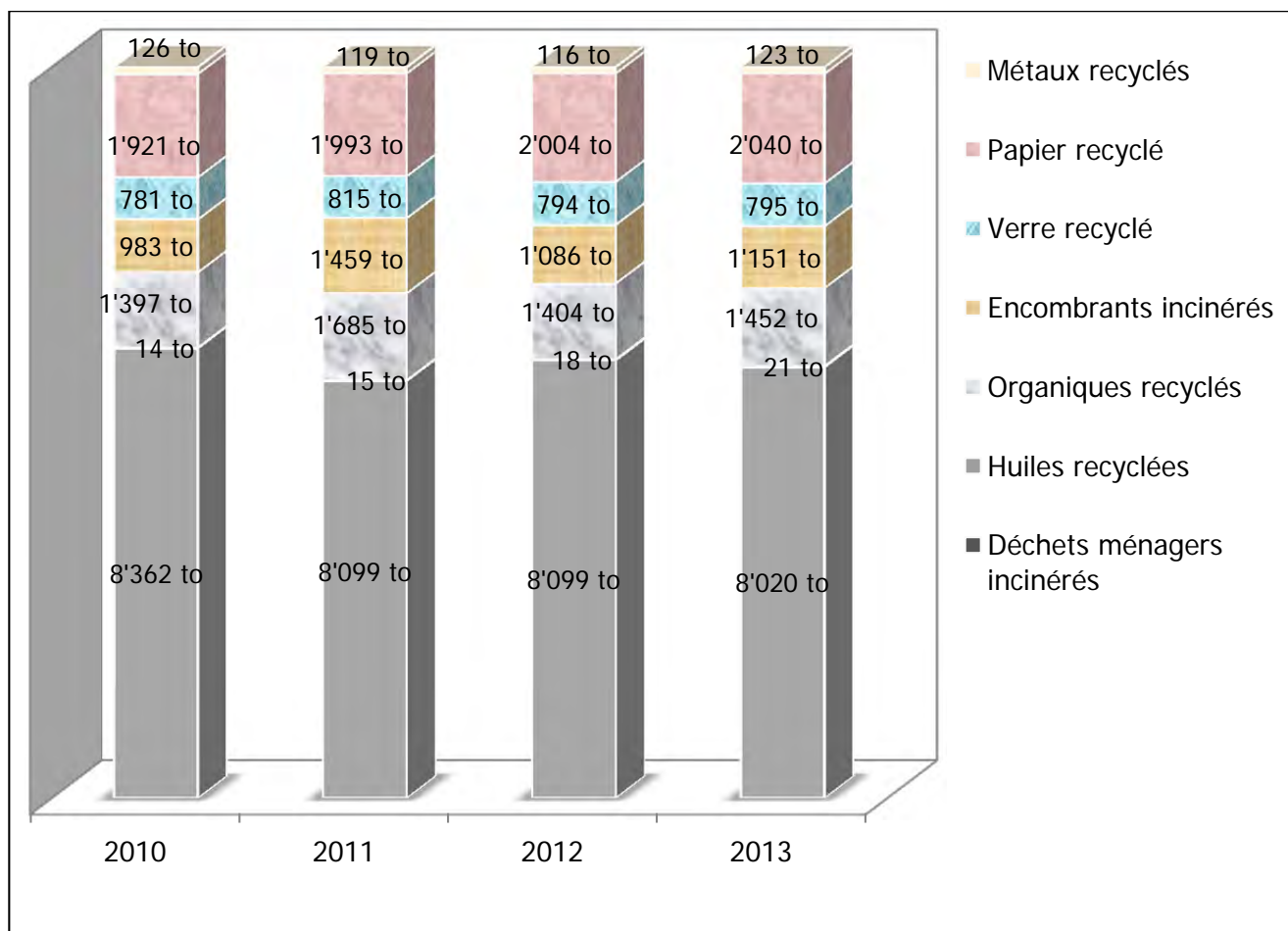
En 2013, 13'602 (13'521) tonnes de déchets incinérables et recyclables ont été collectés, soit une augmentation du tonnage de 0,6 % par rapport à l'année 2012. Ces déchets incinérables ont été acheminés vers la SATOM, usine d'incinération des déchets œuvrant pour 95 communes vaudoises et valaisannes. L'énergie produite par l'incinération des déchets montreusiens a été valorisée en électricité et en chaleur par la SATOM.

La collecte des déchets incinérables, encombrants et papier-carton est effectuée en commun avec la Commune de Veytaux. Les coûts inhérents à cette opération sont répartis entre les deux communes proportionnellement au nombre d'habitants.

Concernant la collecte sélective des déchets valorisables et recyclables, la population montreuusienne, suivant les directives municipales, par le biais de la brochure relative à l'évacuation des déchets, a trié :

- 2'040 (2'004) tonnes de papier-carton (+ 1,8 %) ;
- 1'452 (1'404) tonnes de déchets organiques (+ 3,42 %) ;
- 795 (794) tonnes de verre (+ 0,13 %) ;
- 123 (116) tonnes de métaux (+ 6,3 %) ;
- 21 (18) tonnes d'huile des ménages (+ 16,67 %).

Le volume des déchets triés et recyclés représente actuellement 32,58 % (32 %) du volume total collecté.



Afin de se mettre en conformité avec les exigences cantonales, le Conseil communal a décidé d'introduire la taxe au sac au 1^{er} janvier 2014.

Pour notre Commune, une diminution de plus de 30 % du tonnage des déchets incinérables en 2014 est à prévoir. Les citoyens sont donc en droit d'exiger une amélioration des infrastructures en vue de se désapprovisionner de matières recyclables consciencieusement triées.

De ce fait, les cadres de la voirie ont passé beaucoup de temps à planifier et construire une déchèterie provisoire, à mettre en place des déchèteries mobiles et à finaliser un concept de communication concernant la taxe au sac.

Divers travaux de maçonnerie, génie civil, menuiserie et serrurerie

La voirie a effectué la réfection complète de plusieurs fontaines, de murs en moellons, la création de banquettes, la réparation de passerelles et différents travaux d'entretien de la Baye de Clarens et de la Baye de Montreux, ainsi que des ruisseaux des hauts et de nombreux dépotoirs.

Les réfections de nombreuses chaussées et canalisations ont également été effectuées, notamment par des rénovations de revêtements bitumineux, par la réparation de drainage, la confection de têtes d'aqueducs, le sablage de rues pavées, le nettoyage et l'entretien des sources, la pose de balises noires et blanches le long des routes de la Commune, la réfection des entourages d'arbres, le reflachage des routes (entretien de surface ponctuel), le colmatage des fissures, ainsi que la pose de tapis froid (nids de poule).

La voirie entretient également, en collaboration avec la section « forêts », les nombreux sentiers pédestres de la Commune (environ 145 km).

Les bâtiments communaux n'ont pas été oubliés, notamment par le nettoyage et l'enlèvement des graffitis, par l'entretien de chalets d'alpages, la fabrication et la pose de mobilier, le crépissage de murs, l'intervention à l'église catholique de Montreux, l'entretien des chemins d'accès, du stade de football, etc.



*Passage inférieur du chemin des Vuarennas
Sous Pertit*



Pavage rue du Marché



Fraisage au bas d'Adversan

Opération « Clean Up Day »

Le samedi 21 septembre, une opération « Clean Up Day » a été organisée. Cette manifestation didactique s'est, pour la première fois, déroulée au centre de voirie avec la participation de nombreux enfants et adultes.

Cours – Formation

Les cadres et collaborateurs ont suivi des cours de formation, notamment sur l'obtention du permis à traiter avec des biocides, l'entretien sans herbicide, l'entretien des voiries, la lutte contre les plantes envahissantes, la gestion professionnelle de déchèterie, la fonction de chargés et responsables de sécurité, l'obtention du permis provisoire de machiniste et de cariste, les cours de formateur d'apprentis, la responsabilité des communes et de leurs agents, la performance et la motivation des collaborateurs et le rôle des communes concernant les déchets urbains.

A noter qu'aucun accident grave n'est à signaler, pour le personnel ou des tiers en 2013, grâce à la stricte application des consignes MSST (mesures de santé et de sécurité au travail) et à l'implication de tous les collaborateurs.

Ecologie

Des opérations de lutte contre certaines plantes envahissantes (Buddleia, renouée du Japon, Berce du Caucase) sont menées le long des cours d'eau de la Commune, en collaboration avec le Service des eaux, sols et assainissement (SESA).

Partout où cela était possible, le désherbage des bordures de routes a été effectué mécaniquement à l'aide de brosses spéciales équipant nos balayeuses et certains secteurs ont été traités avec des brûleurs à gaz. De ce fait, la consommation de désherbants a diminué.

Le service a activement collaboré avec Net'Léman pour le nettoyage du bord du lac et récolté environ 3,5 (3) tonnes de déchets allant du vélo au pneu, en passant par des caddies de commerces.

Il est aussi intervenu avec un camion et deux hommes pour le traditionnel nettoyage annuel des Grangettes.

ESPACES VERTS

Taille, élagage et abattage

Taille annuelle et contrôles sanitaires d'environ 1'100 arbres d'alignement le long des avenues, des rues et des chemins. Broyage des branches, épandage des copeaux sur les nouvelles plantations arbustives dans la pépinière.

La taille et l'élagage de grands arbres ont été réalisés par l'équipe de grimpeurs des espaces verts, spécialement formés. D'autres arbres ont nécessité l'intervention d'un camion nacelle.

37 (31) arbres ont été abattus et remplacé pour des raisons sanitaires, de sénescence et de sécurité sur les secteurs de Clarens, Montreux et Territet.

Plantation diverses

Plantation de 79 arbres tige d'avenues sur les secteurs de Clarens, Chailly, Montreux, Chernex, Territet et Caux.

Plantation de 11 chênes verts (*Quercus ilex*) en prolongation de ceux déjà existants sur le pourtour Nord-Est du cimetière pour créer une intimité et occulter la vue directe sur les cérémonies et les sépultures.

Plantation de huit chênes écarlates (*Quercus coccinea*), de deux cerisiers d'ornement aux giratoires nouvellement construit à Chailly, ces aménagements seront complétés à la fin de l'hiver 2014.

Réfections, travaux d'entretien et divers

Réfection et entretien de 225 (238) bancs publics, soit peinture de lames, enduit à l'huile de teck, remplacement et lavage à haute pression. De plus, changement de lames sur les secteurs et, en prévision des remplacements, application de peinture sur 198 lames en bois imprégné.

Montreux Jazz Festival : mise en place de barrières métalliques en forme de portées de notes de musique et de clôtures de chabraux en bordure des massifs fleuris et des plates-bandes arbustives sur les quais de Vernex et Edouard Jaccoud, aide au nettoyage journalier du périmètre de la manifestation, réfection partielle de la pelouse du parc de Vernex, replantation et remise en état des massifs floraux après la manifestation.

Réfection partielle des pelouses situées devant les buts des terrains de football, sablage et aération de l'ensemble de leur surface, passage d'un rouleau si nécessaire, pour améliorer la perméabilité et la planie, épandage d'engrais sur les pelouses des stades de la Saussaz et de Chailly.

Contrôle hebdomadaire, trimestriel et annuel, selon les normes de sécurité en la matière et réparation de tous les engins de jeux situés dans les parcs, notamment les tours à grimper, les rampes, les passerelles et les escaliers d'accès, les toboggans, les divers jeux à bascule, les escarpolettes, soit au total environ 150 éléments. Changement et remise en place de copeaux et de sable sur les surfaces de réception.

Surveillance du feu bactérien selon les directives de la station cantonale d'arboriculture de Marcellin, à Morges. A noter que cette année aucun foyer n'a été décelé.

Taille d'une haie, débroussaillage et nettoyage de la parcelle No 7538 pour la création de la nouvelle déchèterie provisoire à Chailly.

Récupération de vingt bancs publics, d'une table de ping-pong, de divers panneaux en vue de la réalisation d'un parking souterrain sous le parc Donner à Territet.

Levé de plus de 200 arbres, sur les parcelles Nos 5600 / 5602 / 5609 / 5574 / 5575 / 5577, en mentionnant leur diamètre, leur hauteur, leur état sanitaire et l'aspect dendrologique pour le Service de l'urbanisme, dans le cadre du plan directeur localisé (PDL) Sous le Bugnon, à Glion.

Taille, élagage et nettoyage complet de la parcelle No 7646 appartenant au funiculaire Territet – Mont Fleuri.

Nouveaux aménagements

Installation de 18 nouveaux bancs métalliques de type AZ, aux différents arrêts de bus des VMCV, en remplacement de bancs désuets.

Creuse de fouilles et pose d'un arrosage semi-automatique dans les massifs de plantes interchangeables et vivaces sur le quai de Vernex à Clarens, sur le quai Edouard Ansermet à Montreux, ainsi que sur les deux giratoires nouvellement construits à Chailly.

Installation du buste de Richard Strauss devant le 2m2c, sur le quai de Vernex et réaménagement des plantations sur le périmètre touché par les travaux. L'inauguration s'est déroulée le 11 mai 2013.

Suite à la suppression du terrain de Beach Volley, dans la pelouse de la piscine de la Maladaire, mise en place de terre végétale, profilage et semis de gazon sport sur cette surface.

Rénovation complète du square aux Anciens-Moulins, à Montreux, à savoir, suppression des dalles en béton lavé, pose de bordures de granit, pose de pavés de béton sur l'ensemble de la place et création de nouvelles plates-bandes plantées avec des arbustes olfactifs.

Réaménagement complet de la place de jeux du parc Jean-Villard-Gilles, à Clarens, mise en place d'un train composé d'une locomotive et de deux wagons, placés sur un sol amortissant.



Pose d'une table de ping-pong en amont de la grève du Pierrier, à Clarens et réfection complète du sol tout temps du terrain de basket situé au parc du Vieux-Clarens.



Décorations particulières

Confection sur vingt sites, de sculptures végétales en branches de sapin, de cyprès, d'autres conifères, de diverses inflorescences et de fructifications sèches sur les quais, ainsi qu'au cimetière de Clarens sur le thème des « Schtroumpfs »;

Mise en place d'environ cent chrysanthèmes « cascades » sur les piliers métalliques et sur la vague du Marché couvert, ainsi que de soixante autres plants dans les jardinières situées le long de la route de Chailly, de même que seize pièces sur le giratoire de l'avenue des Alpes à Montreux.

Préparation, installation de divers matériaux, matériels et plantation de l'ensemble des massifs sur les quais et en ville en plantes annuelles, sous le thème « Entre béton et bitume pour pousser je me débats ».

Aménagement de décorations florales, de plantes vertes, de caissettes et de vasques fleuries au 2m2c, à l'occasion de congrès, de concerts, d'expositions et d'autres manifestations.

Décoration du petit train touristique et distribution de fleurs coupées dans le cadre du cortège effectué lors de l'élection du Syndic au poste de Président du Grand Conseil.



Cours, formation, études

Engagement de 25 jeunes auxiliaires, écoliers et étudiants, pour un travail temporaire durant les vacances scolaires estivales, à savoir l'entretien des massifs, des espaces verts et du cimetière et notamment, de trois jeunes pour le nettoyage des grèves du Pierrier, ainsi que celles situées sur Montreux et Territet.

Stages de plusieurs jours de nos apprenti(e)s dans divers établissements horticoles régionaux, producteurs de fleurs coupées et de plantes en pots.

Engagement de plusieurs jeunes écoliers, étudiants, pour des stages de préapprentissage d'une semaine de floriculteur à l'établissement horticole et de paysagiste avec l'équipe de rénovation.

Participation du chef jardinier, de son adjoint et de plusieurs collaborateurs à divers cours de formation professionnelle.

Informatique – SIG

Suite à l'engagement d'un ingénieur pour six mois dans le cadre d'un emploi déterminé avec le Centre vaudois de gestion des programmes d'insertion (CGPI), nous avons pu entreprendre la mise à jour de notre base de données numériques des aménagements paysagers.

Cependant, cette personne ayant retrouvé un emploi fixe au service des travaux publics, son travail s'est résumé à une durée effective de trois mois et demi. Dès lors, la mise à jour des plans n'a pas été achevée.

Enfin, le levé précis de tous les bancs, anciennement sous la responsabilité des villages et créé pour les villages de Chernex, Glion et Caux, n'a pas été finalisé par manque de temps.

Etablissement horticole

Remplacement des tableaux de commande électronique pour la gestion du climat d'ambiance du tunnel No 5.

Réfection et remplacement du plastique de couverture des tunnels Nos 5, 10, 11 et 12.

Rénovation et remplacement du vitrage de la serre No 1.

Remplacement des deux chapelles de l'écran thermique de la serre No 4.

Plantes cultivées à l'établissement horticole en 2013

– Plantes annuelles	119'725	(114'325)
– Plantes bisannuelles	131'999	(138'538)
– Fleurs coupées	25'710	(25'665)
– Plantes fleuries en pots	<u>13'739</u>	<u>(15'460)</u>
– Total de la production	<u>291'173</u>	<u>(293'988)</u>

Création de 1'414 (1'716) terrines fleuries saisonnières et de 347 (351) décorations en conifères divers, bougies, boules, fleurs séchées et artificielles, pour la vente directe aux particuliers, sur l'étalage situé devant le bureau du cimetière.

Cimetières

Le cimetière urbain de Clarens et les deux cimetières forains de Glion et de Troches comptent environ 2'970 (2'765) tombes et concessions.

1'933 (1'900) tombes sont entretenues sous contrat d'abonnement. Ces entretiens ont généré la plantation de plus de 79'926 (82'785) plantes bisannuelles et annuelles, ainsi que la pose de 3'030 (3'030) kilos de branches de sapin pour l'hiver.

Les montants encaissés totalisent Fr. 459'928,95 (476'850,55) et se répartissent de la manière suivante :

– frais facturés à des tiers	Fr.	278'513,70
– vente concessions, entrée monuments, sortie de corps	Fr.	122'684.--
– location funérarium, jardin du souvenir	Fr.	18'232,80
– vente directe de fleurs	Fr.	40'498,45

Travaux exécutés

Les inhumations représentent un total de 40 de corps et 108 de cendres.

Travaux spéciaux

Désaffectation de quartiers de tombes de l'année 1982 à savoir, 124 monuments dont six cases de columbarium arrivant à échéance, évacuation des monuments restants, mise à profil et ensemencement des secteurs concernés.

Exhumation de deux corps et de deux restes mortels en collaboration avec les Pompes Funèbres, selon les demandes des familles ;

Suite à la demande d'une famille, soudage de quatre bières, devant partir dans un autre pays.

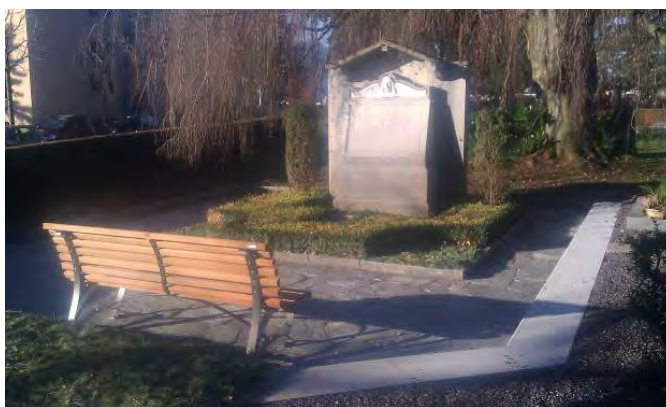
Divers

Création d'un stand convivial au centre du cimetière, vers l'ancienne morgue, pour la vente de chrysanthèmes et d'autres plantes dans le cadre de la Fête de la Toussaint. Plus de 500 plantes ont été vendues pour un chiffre d'affaires de Fr. 12'366.-- (Fr. 11'183.--).

Pose d'une automatisation électrique sur le portail existant de l'entrée principale.

Creuse pour encaissement et construction du socle de base pour la pose de l'extension du colombarium afin de répondre à la demande croissante.

Dans le cadre du travail personnel individuel (TPI) d'une apprentie, réaménagement complet du secteur de repos, à savoir création d'une marche, réfection du dallage en pierre naturelle, création de deux plates-bandes et pose d'un banc public devant la sépulture de M. Alexandre Vinet.



Installation à l'entrée principale, d'un panneau destiné à l'information du public;

Contrôle de conformité selon les normes en la matière de toutes les échelles et escabeaux de la section « espaces verts » ; deux ont dû être éliminés et remplacés par des neufs, contrôle et remplacement du matériel d'équipement de protection individuelle (EPI) des secteurs ;

Contrôle des lignes de vie posées dans les talus les plus escarpés par une entreprise spécialisée et certifiée.

Ecologie

Semis de reine-marguerite (*Leucanthemum maximum*), de sauge des prés (*Salvia pratensis*), de vipérine (*Echium vulgare*) et de bugle (*Ajuga reptans*), repiquage en pot, puis plantation dans les quartiers désaffectés du cimetière de Clarens, ainsi que de Troches, afin de produire une diversité de la floraison.

Il est à noter que l'engraisement des pelouses intensives, ainsi que les engrais mis dans les plates-bandes de massifs floraux, ont passé aux engrais dit Bio, donc organiques.

Dans le cadre des ruchers, les deux ruches ont essaimé, permettant ainsi de doubler le nombre de ruches et de récolter, pour cette première année, la quantité de 40 kg de miel. Ce miel, contingenté en pot de 125 g, 250 g et de 500 g, a été vendu au public sur le stand de vente de la Toussaint, situé au centre du cimetière de Clarens.



Un nouvel hôtel à insectes a été construit et posé en amont, derrière le funérarium du cimetière de Clarens.

URBANISME ET TRAVAUX PUBLICS

LE TERRITOIRE

URBANISME

Aménagement du territoire

En ce qui concerne les différentes études entreprises ou poursuivies en 2013, les trois sujets traités à titre exemplatif ci-après représentent un échantillon de la diversité tant des procédures, que des compartiments de territoire devant faire l'objet d'une démarche de planification, qu'il s'agisse du long processus attaché à la mise au net du plan général d'affectation (PGA) ou encore, de la mise en œuvre de plans partiels d'affectation (PPA).

Dessous-Sâles

Suite à l'acquisition des parcelles Nos 142 et 2851 du cadastre de la Commune de Montreux, constituant le site ex-Held, la Municipalité a arrêté le cadre programmatique que le périmètre doit satisfaire.

Totalisant quelque 20'000 m² de surface brute de plancher, les affectations suivantes prendront place dans le site :

- administration communale ;
- locaux activités tertiaires (bureaux) ;
- logement en location et en location à loyer abordable ;
- besoins du MOB ;
- places de stationnement ;
- besoins du NED et du conservatoire de musique Montreux-Vevey.

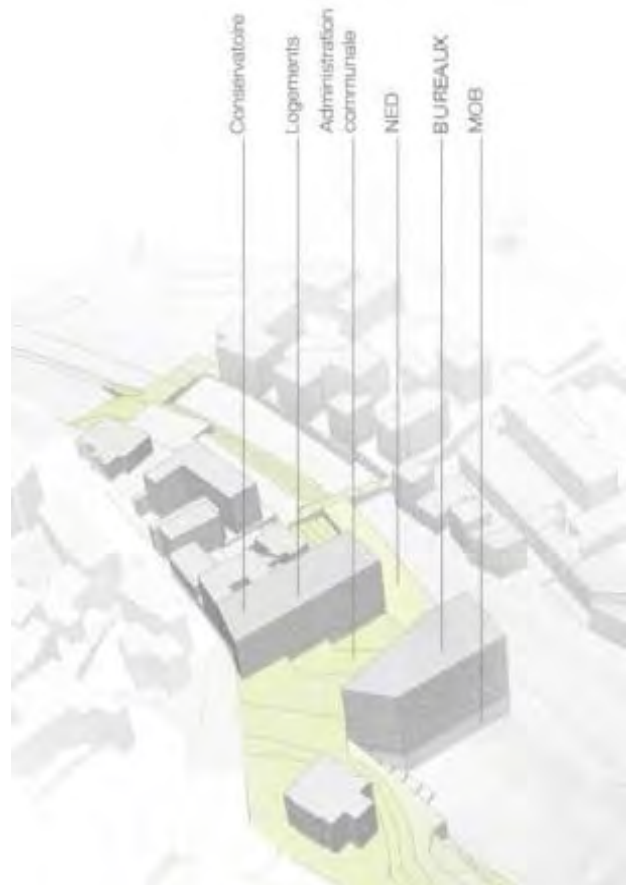
Ce programme ainsi défini, a permis d'établir le concept d'aménagement du PPA "*Dessous-Sâles*" visant à combler « la fosse Held » par plusieurs étages de construction sur un socle qui s'étendra du niveau des voies ferrées jusqu'à la rue Industrielle.

Le mode d'occupation du site se base sur une lecture paysagère du secteur. Il tend à relier les espaces verts présents entre eux, tant au sein du site qu'à ses abords directs, tout en permettant une intégration du bâti nouveau.

Ainsi, ce secteur fait office de relais entre le jardin-belvédère du collège de Montreux-Est, la villa Beau Cèdre et les talus végétalisés qui bordent les voies CFF. Le tissu bâti nouveau doit se conjuguer autour des espaces verts, afin de ne pas rompre la continuité paysagère recherchée.

La partie centrale, composée de strates successives, constitue la toiture du socle qui accueillerait un traitement paysager et pourrait être mise à la disposition du public sous forme de jardins.

Le dégagement visuel sur la frange inférieure de Montreux serait ainsi préservé depuis la rue Industrielle et une meilleure liaison piétonne avec la partie sous-gare pourrait aisément être réalisée à la suite, si besoin et moyennant les procédures de mises à suivre.



Variante "Couture paysagère" retenue pour le concept urbanistique

Les Grands Prés

Le projet italien « Synapsiedlung », du bureau LRA architectes de Pistoia, a reçu les faveurs du jury lors du concours « European 10 » afin d'ériger un quartier d'habitat sur le site des Grands Prés.

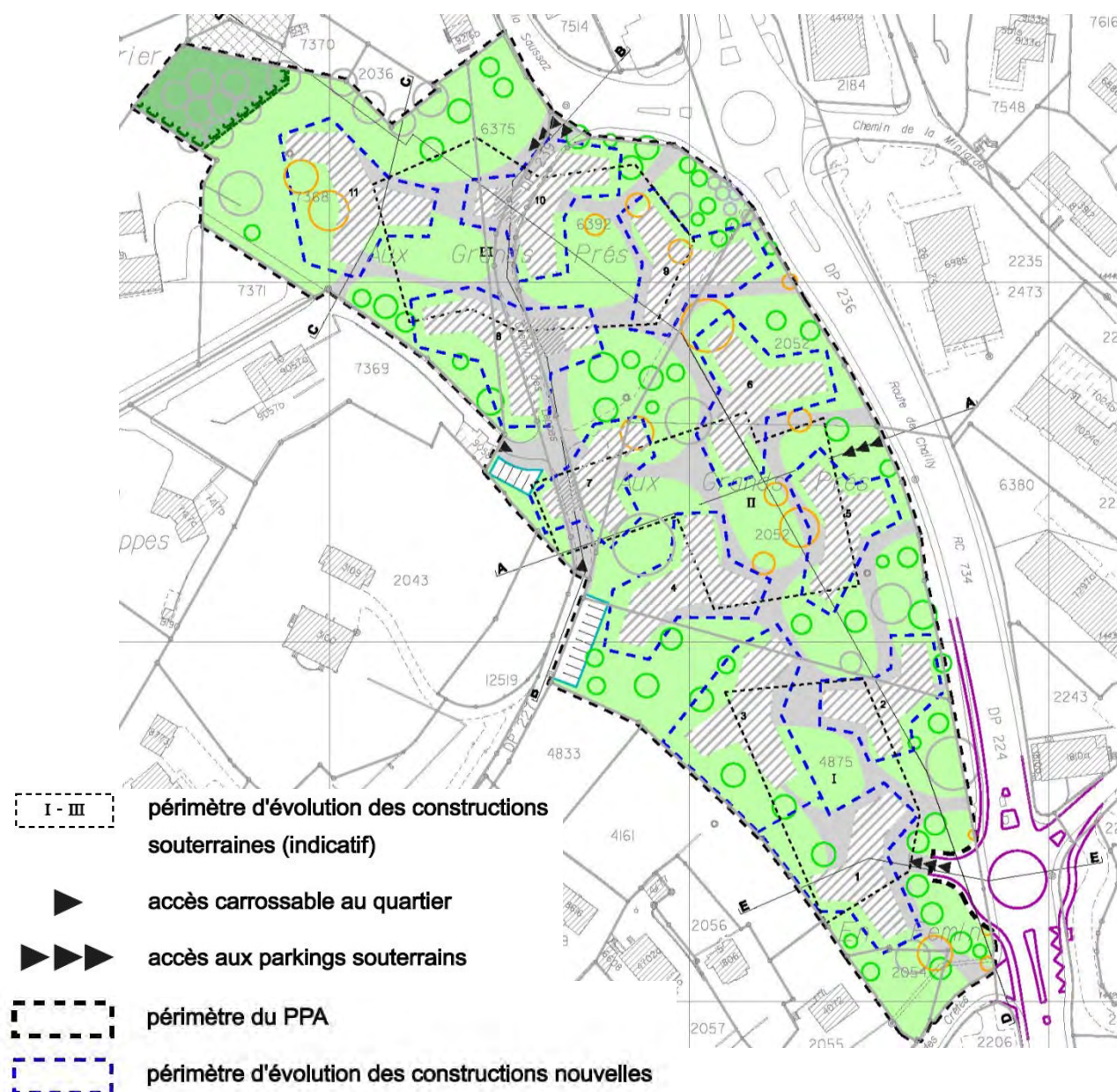
Le concept d'aménagement, qui favorise une forte dimension communautaire, présente des cellules vertes autour desquelles se répartissent onze unités bâties. C'est donc les espaces extérieurs qui régissent l'implantation des constructions et leur forme hélicoïdale, propice à se « greffer » autour des cellules vertes.

Afin d'ancrer le concept de l'avant-projet, la Municipalité a décidé d'opter pour un outil de planification, à savoir le PPA « *Les Grands Prés* ». Ce document une fois légalisé, devra être respecté pour toute demande de permis de construire et se caractérise par :

- la réalisation de onze unités bâties autour d'espaces semi-publics conviviaux sous la forme de huit unités bâties de quatre niveaux et de trois unités de trois niveaux pour la frange ouest du périmètre. La surface brute de plancher totale est de l'ordre de 22'000 m², dont une part de 85 % est dévolue aux logements collectifs, soit environ 150 logements. Le solde accueillant des commerces ainsi que d'autres activités tertiaires, dont une crèche-garderie et un centre socio-culturel ;

- un IUS⁴ total de 0,90 correspondant à une densité supérieure de 45 % par rapport aux éléments du plan directeur cantonal concernant le périmètre d'agglomération compact (IUS de 0,625) ;
- la réalisation d'environ 190 places de stationnement, dont seulement une vingtaine en surface, ainsi qu'environ 130 places deux-roues. Cette capacité sera répartie dans trois poches distinctes de stationnement souterrain, reliées directement au domaine public (route de Chailly et route de La Saussaz).

Périmètre d'implantation du PPA « Les Grands Prés » et aménagement routier



⁴ Indice d'Utilisation du Sol (IUS) : coefficient qui correspond au rapport numérique entre la surface totale des planchers et celle de la parcelle

Parallèlement à l'élaboration du PPA « *Les Grands Prés* », un projet de réaménagement routier de la route de Chailly a été élaboré. En effet, pour permettre le respect des valeurs limites de planification imposées par l'Ordonnance fédérale sur la protection contre le bruit (OPB), les nuisances sonores dues à la route de Chailly devront être assainies, par :

- la pose d'un revêtement « phono-absorbant » sur le tronçon de la route cantonale qui jouxte le nouveau quartier ;
- le repositionnement du panneau de limitation de la vitesse 50 km / h au-dessus du rond-point de la Saussaz, l'entrée actuelle de la localité étant située à la hauteur du carrefour Châtelard – route de Chailly ;
- la réalisation d'un nouveau giratoire au bas du nouveau quartier, à savoir à la croisée du chemin de Baugy et de la route de Chailly. Ce giratoire comportera une branche qui donnera directement accès à la poche inférieure de stationnement souterrain.

Le plan général d'affectation (PGA)

L'affectation du sol, mesure rendue obligatoire par les législations fédérales et cantonales, est réglementée par un plan général d'affectation (PGA). Cet instrument de l'aménagement du territoire légifère concernant les possibilités de construction et par là-même le développement du territoire communal.

Le PGA toujours en vigueur à Montreux date de 1972 et a dès lors largement dépassé les limites de sa validité. Une procédure de révision du plan des zones a donc été engagée depuis 2005.

Le 23 avril 2013, la Municipalité a reçu des services cantonaux le troisième rapport complémentaire d'examen préalable relatif aux modifications apportées au PGA depuis sa publication en 2007. Ce document faisait encore état de passablement de remarques qui nécessitaient, selon le Service du développement territorial (SDT), un ultime contrôle avant de pouvoir procéder à l'enquête publique complémentaire.

Astreinte à travailler avec les deux dispositifs de police des constructions (RPA 1972 et RPGA 2007), toujours de mise à Montreux depuis six ans, la Municipalité a pris le parti de faire accélérer le traitement du dossier auprès du Canton.

C'est ainsi que les remarques émises par les différents services compétents ont été traitées par la Municipalité directement de concert avec les instances cantonales, afin de pouvoir y donner satisfaction au plus vite et de manière complète. Ce mode opératoire, validé par le SDT, a conduit à ce que le dossier de révision du PGA soit reconnu recevable en date du 26 août 2013 et partant, qu'il puisse poursuivre sa procédure de légalisation dans la phase d'enquête publique complémentaire.

Conséquemment, du 4 septembre au 3 octobre 2013, s'est déroulée l'enquête publique complémentaire du PGA, qui ne portait que sur les modifications apportées depuis 2007. Cette enquête publique a suscité 44 oppositions et interventions.

Le dossier modifié du PGA a été déposé pour adoption auprès du Conseil communal le 11 décembre 2013 avant de poursuivre son périple auprès du Département cantonal compétent pour approbation préalable, ce qui ouvrira les voies de droit aux éventuels recourants.

Les études poursuivies

Par ailleurs, en plus des dossiers exposés ci-dessus, des études sectorielles d'aménagement ont été entreprises ou poursuivies sur l'entier du territoire communal, notamment sous la forme de plans spéciaux et de concepts d'aménagement, dont nous citons ci-après, les principaux objets.

Plans d'aménagement approuvés préalablement par les instances cantonales :

- PPA « La Fin du Bochet » ;
- PPA « La Saussaz Est ».

Autres études poursuivies ou entreprises :

- PPA « Avenue Nestlé 1 » ;
- PPA « Champ Avan », les Avants ;
- PPA « Chernex Village » ;
- PPA « La Saussaz Ouest » ;
- PPA « Sous le Bugnon », Glion ;
- Grande Place, à Clarens ;
- Projet d'Agglomération Rivelac ;
- Réaménagement de la Place de la Gare des Avants.

Police des constructions

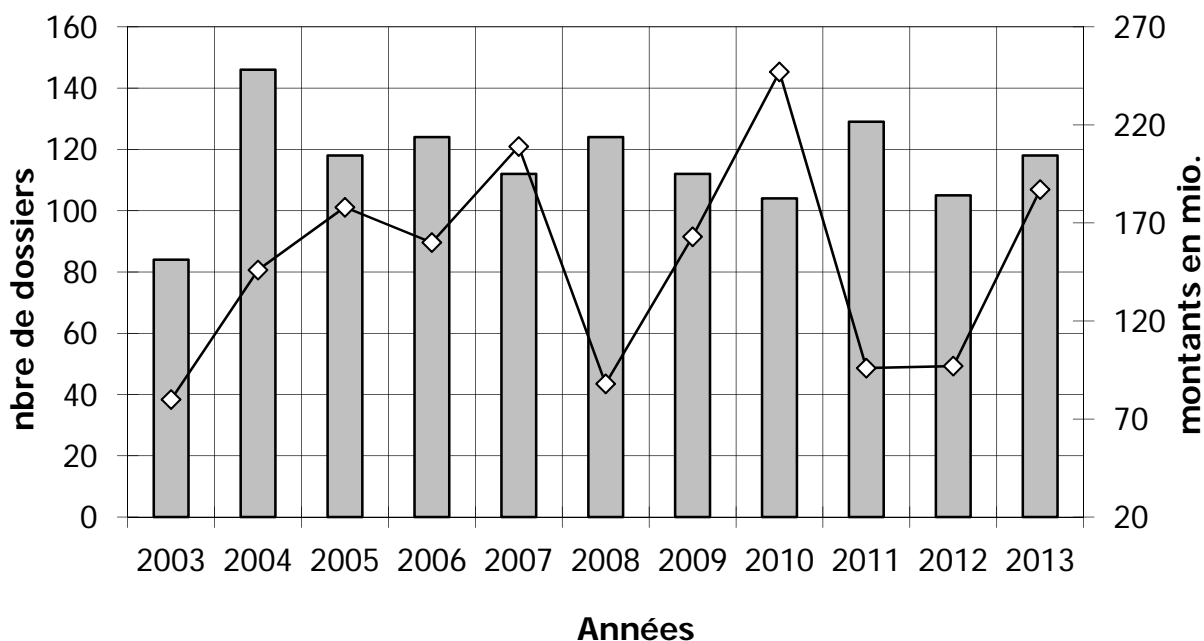
Les demandes de permis de construire

Ce domaine regroupe toutes les tâches relatives au traitement des dossiers préparés par les constructeurs en vue d'obtenir un permis de construire, soit : l'analyse des projets en fonction de la réglementation communale et cantonale, les démarches administratives et le secrétariat. Dans le cadre du traitement des dossiers afférents à la police des constructions, la Municipalité est appelée à conseiller, contribuant ainsi à la recherche de la qualité.

Le tableau ci-après illustre l'activité de la police des constructions sur le territoire communal.

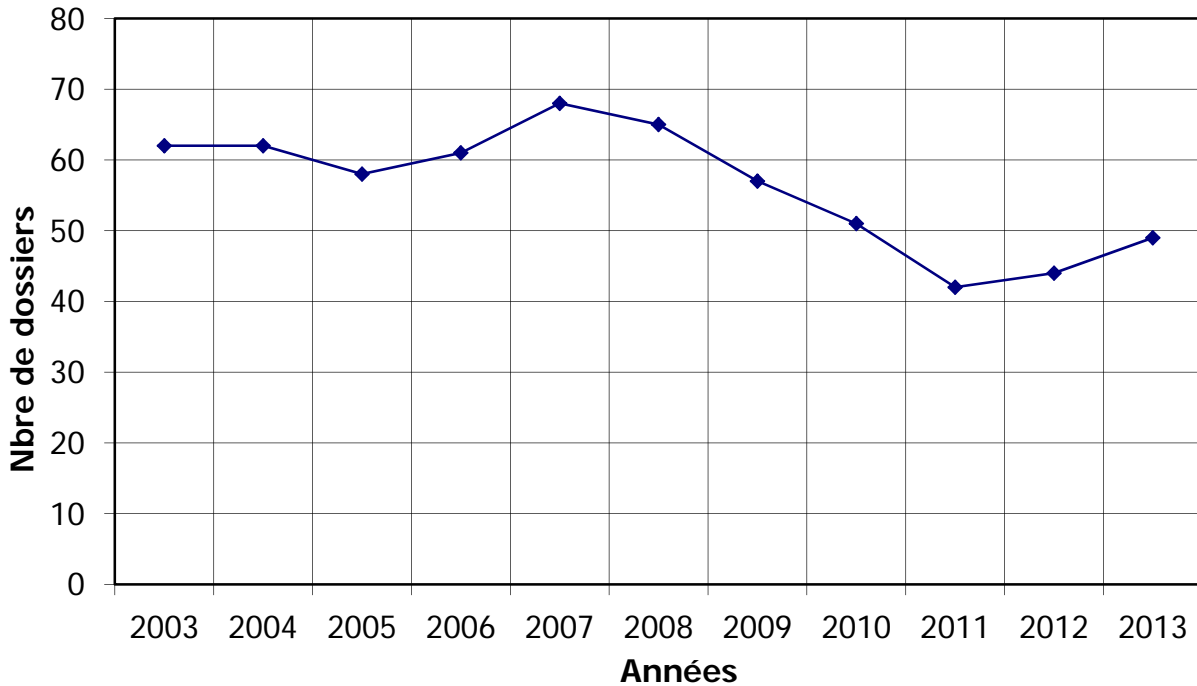
L'histogramme fait ressortir les dossiers traités. La courbe met, quant à elle, en parallèle les montants cumulés des travaux annoncés dans le cadre des demandes de permis de construire (CFC2). Ce graphique met en évidence les 118 (105) demandes de permis de construire ayant fait l'objet d'une publication selon l'article 109 de la loi sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC) ; celles-ci sont toujours en nombre important et confirment un volume relativement constant ces dernières années.

Evolution des permis de construire



Indépendamment des projets soumis à enquête publique, la Municipalité a examiné 49 (44) dossiers selon une procédure administrative simplifiée et fondée sur les dispositions de l'article 111 LATC. Les autorisations de construire ainsi traitées concernent des travaux de minime importance ne nécessitant pas la constitution d'un dossier en vue d'une publication (cf. graphique ci-dessous).

Dispenses d'enquête (111 LATC)



Dans le cadre de la procédure d'octroi des permis de construire, il convient de souligner que la Municipalité, dans le but d'assurer une décision qui soit fondée sur la base d'un exposé technique et juridique complémentaire précis, s'appuie de manière systématique sur une présentation faite par le Chef du service de l'urbanisme.

Les éléments statistiques

	2012	2013
Projets étudiés, soumis à l'enquête publique (total)	105	118
Permis de construire délivrés (total)	75	83
Permis de construire délivrés pour les habitations nouvelles, collectives et individuelles	11	13

D'autre part, les différents permis de construire délivrés en 2013 portent sur la création de 69 (78) nouveaux logements, répartis dans les catégories suivantes :

- 3 logements d'une pièce ;
- 8 logements de deux pièces ;
- 33 logements de trois pièces ;
- 15 logements de 4 pièces ;
- 8 logements de 5 pièces ;
- 2 logements de 6 pièces et plus.

Par ailleurs, 12 (48) permis d'habiter / utilisés ont été délivrés correspondant à 242 (18) nouveaux logements, soit :

- 12 logements d'une pièce ;
- 27 logements de deux pièces ;
- 83 logements de trois pièces ;
- 88 logements de quatre pièces ;
- 25 logements de cinq pièces ;
- 7 logements de six pièces et plus.

Les procédures contentieuses

Si, en rapport à la procédure liée à l'obtention de permis de construire, les interventions ou les oppositions de tiers sont au préalable traitées par la Municipalité, les opposants ont la possibilité d'interjeter ensuite un recours auprès du Tribunal cantonal, Cour de droit administratif et public (CDAP), lorsqu'ils contestent la décision de l'Autorité exécutive, voire par la suite, auprès du Tribunal fédéral (TF). Pour l'année 2013, 21 (23) recours ont été interjetés, 25 (20) procédures sont encore pendantes, alors que 17 (14) affaires sont classées.

Force est de constater que cette voie est encore régulièrement suivie pour tenter d'invalider des décisions de l'Autorité, avec pour conséquence, des délais toujours plus longs pour rendre exécutoires les autorisations de construire.

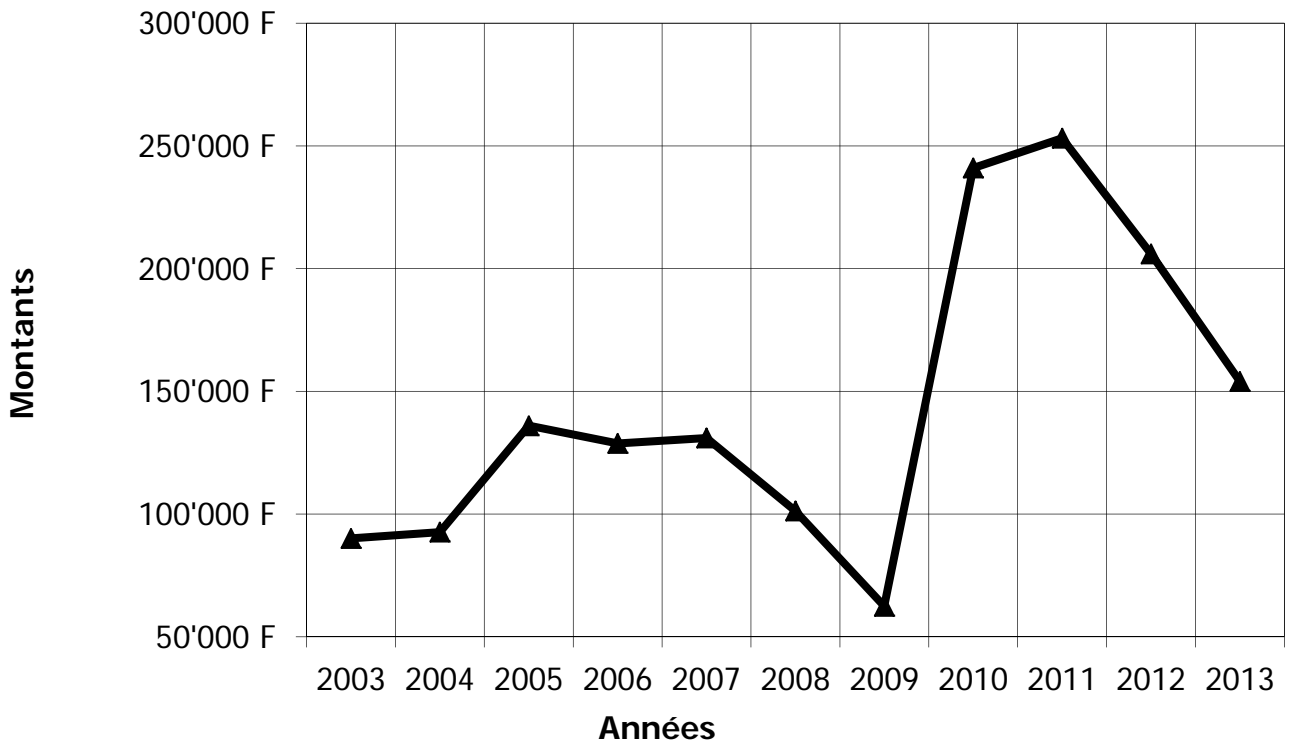
Les émoluments administratifs

Le graphique ci-après illustre les montants annuels perçus par la Municipalité à l'occasion de la délivrance des permis de construire.

A cet égard, il convient de signaler que l'émolument perçu par la Municipalité selon le tarif approuvé par le Département de l'Economie le 16 novembre 2009 correspond à 1,5 ‰ du montant des travaux projetés, calculé selon le code de frais de construction 2 (CFC2), sans limite maximum, mais d'un montant minimum de Fr. 100.--.

Ce mode de calcul des émoluments explique que l'inflexion de la courbe n'est pas corrélée aux nombres de permis délivrés, mais principalement à l'envergure des projets présentés à la Municipalité.

Emoluments administratifs



Autres tâches

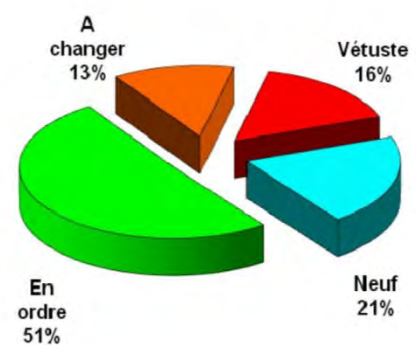
Plan lumière

L'étude du plan lumière de la Commune de Montreux a pour objectif, d'une part, de ne plus gérer l'éclairage communal au coup par coup, mais d'anticiper les interventions et d'assurer la cohérence du dispositif d'éclairage, et, d'autre part, de mettre en évidence les qualités et les caractéristiques des lieux en créant un concept « d'architecture nocturne » de manière globale a été poursuivie en 2013.

Afin de compléter cette démarche, un diagnostic complet de l'état du parc de l'éclairage public a été effectué ; celui-ci démontre que 72 % du parc d'éclairage est en situation normale (vert et bleu du graphique ci-contre).

Ces bons résultats sont dus à la mise à disposition, depuis plusieurs années, d'un crédit de renouvellement dans les lignes budgétaires. Néanmoins, il reste un effort à faire en priorité pour les installations dont l'état est jugé « vétuste » (en rouge sur le graphique).

Parmi les actions prioritaires, les quais de Montreux, équipés de lampadaires vétustes, datant de 1973. Ceux-ci doivent être revisités en raison notamment de leur forte consommation d'énergie et de la pollution lumineuse qu'ils génèrent.



Etat général de l'éclairage public

Afin de remplacer ce parc et de permettre de réaliser une économie d'énergie substantielle de l'ordre 50 à 60 %, la Municipalité a pris la décision de procéder à l'installation de lampadaires tests sur le quai Ernest – Ansermet et sur le quai des Fleurs. Il s'agit d'installer, durant trois mois, quatre modèles de lampadaire pour évaluer selon divers critères, lequel sera amené à remplacer celui existant.

Les procédés de réclame

68 (69) demandes ont été traitées comprenant 44 (44) enseignes permanentes et 24 (25) temporaires. Parmi ces dossiers, 11 (12) ont dû être refusés en application de la loi sur les procédés de réclame (LPR-RS 943.11).

Quant au temps consacré en moyenne pour le traitement de ces dossiers, il correspond grosso modo à un taux d'occupation de 20 % comprenant, la visite des lieux, l'analyse de la demande selon la loi sur les procédés de réclame (LPR-RS 943.11), les rapports, les correspondances et les notifications.

Les émoluments perçus pour cette prestation, ainsi que les redevances de la Société Générale d’Affichage (SGA), pour le concept d’affichage installé sur le territoire communal, se montent à Fr. 158'000.-- (Fr. 159'000.--) environ.

TRAVAUX PUBLICS

Cadre général

Le service des travaux publics a pour mission la gestion de la conservation physique et juridique du patrimoine administratif, relatif au domaine public et aux servitudes publiques, dont l'étendue et les fonctions sont particulièrement importantes, respectivement vitales, pour la population et l'économie communale au sens le plus large.

En effet, qu'il s'agisse des routes et des chemins, des ouvrages d'art, des canalisations d'eaux usées et claires, de l'alimentation de la défense-incendie, des cours d'eau et torrents, du littoral lacustre, des ports, ainsi que de l'éclairage public, toutes ces infrastructures, qui relèvent encore en majorité d'un héritage du passé, sont toujours plus sollicitées en raison de l'évolution de la société et de notre mode de vie en particulier.

Gestion des infrastructures

Maintien et développement des infrastructures

Une bonne gestion des infrastructures doit permettre de trouver un équilibre durable entre les niveaux de services attendus et les montants qui leur sont alloués afin de les maintenir, de les développer et de les améliorer.

Une connaissance précise des infrastructures constitue l'élément de base pour prétendre à une gestion optimale. Avec le système d'information géographique (SIG), le service des travaux publics s'est doté d'un outil performant, qui facilite grandement la vue d'ensemble des informations nécessaires à la planification des interventions. Cette gestion est effectuée systématiquement en passant par les étapes suivantes : inventorier, diagnostiquer, planifier et réaliser.

Ainsi, les investissements annuels pourront être ciblés de manière à assurer le maintien de la valeur, à long terme, de notre patrimoine.

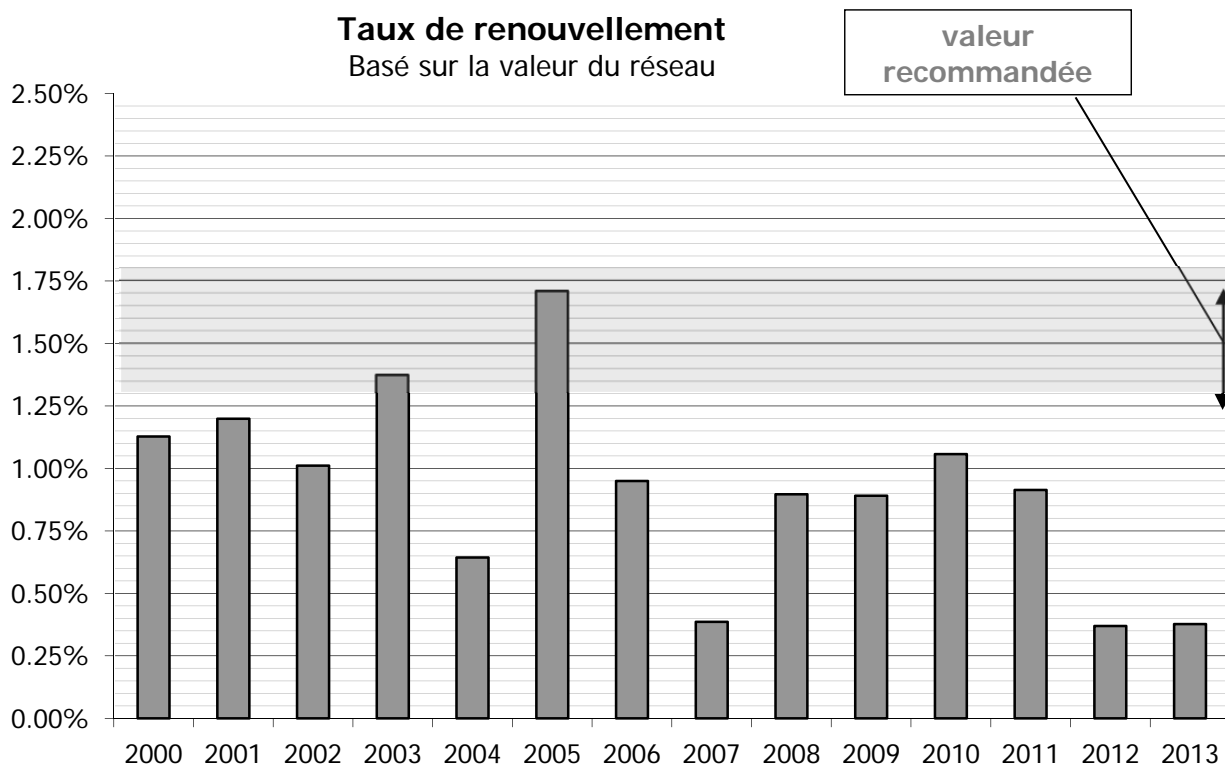
Réseau d'évacuation des eaux

En plus des objets planifiés sur la base des priorités définies par le plan général d'évacuation des eaux (PGEE), des travaux ont été exécutés pour répondre à des demandes spécifiques. Ainsi, une extension du réseau des collecteurs d'eaux usées a été réalisée sur les quais afin de permettre au Montreux Jazz Festival d'optimiser son espace. Par ailleurs, une mise en séparatif du réseau a été exécutée en coordination avec la construction du parking Donner.

Durant cette année, le réseau communal d'eaux usées et d'eaux claires s'est accru de plus de 300 mètres. Le taux de renouvellement de 0,38 % se situe en dessous de la moyenne des treize dernières années. Cette valeur reste inférieure à la valeur de référence de 1,25 % par an.

La mise en séparatif du réseau communal a été poursuivie, avec 207 (246) mètres de collecteurs séparatifs mis en place.

Enfin, l'entretien et le contrôle régulier du réseau existant se sont poursuivis par des actions de curage, de passages caméra et de petits travaux de maintenance. Ces postes représentent une part importante du budget (40 % pour 2013) et permettent d'assurer la pérennité du patrimoine, en évitant d'importants frais de remise en état dans le futur.



Réseau routier et ouvrages

Aujourd'hui, l'aménagement routier ne se conçoit plus uniquement autour de la voiture, il a évolué et doit tenir compte de l'ensemble des acteurs et des différents moyens de mobilité (transports publics, voitures, vélos, motos, piétons, etc.) en garantissant la sécurité des usagers et le respect des normes en vigueur.

L'outil pour la gestion du réseau routier est toujours en phase d'acquisition des données. Cette année et l'an prochain, un accent particulier sera mis sur l'auscultation des chaussées avec une évaluation des dégradations. Le réseau routier montreuisien vieillit et des investissements importants devront être planifiés ces prochaines années pour sa rénovation.

Transports et circulation

La priorité va au développement des transports publics, combiné avec des transformations et des extensions ciblées du réseau local des routes. A Montreux, les problèmes résultent principalement de la surcharge de certains tronçons de routes et du manque de routes de contournement permettant de décharger le centre de l'agglomération.

Une étude générale est envisagée en collaboration avec l'EPFL qui pourrait traiter cette problématique dans le cadre d'un module de formation de l'ENAC (faculté de l'environnement naturel, architectural et construit), afin de trouver des solutions globales pour décharger les centres urbains du trafic.

Une large étude des circulations à Clarens a été mandatée pour améliorer l'accès à l'autoroute et de manière plus générale, la fluidité sur les axes principaux.

Cette étude a permis de mettre en évidence des améliorations possibles permettant entre autres de tranquilliser le centre de Clarens et d'améliorer la traversée par la rue du Lac. De plus, le réaménagement du carrefour « Gambetta » sera étudié en 2014, en vue d'y permettre le tourner à gauche en direction de Montreux, sur l'avenue Gambetta.

Une attention particulière est apportée aux différents projets privés ou publics qui peuvent avoir une incidence sur la circulation. Des études ponctuelles sont alors demandées dans le but d'intégrer les nouvelles charges en améliorant la gestion générale du trafic.

Pour faire face à l'évolution de la demande de transports et de sécurité, la démarche portant notamment sur le réaménagement des flux de trafic est poursuivie, par le biais d'actions planifiées et concertées, telles que : des contrôles d'accès, des politiques de stationnement, des améliorations des transports publics, ainsi que des mesures favorisant la mixité des usagers de l'espace urbain.

Eclairage public

Le nombre de lampadaires pourvus de lampes à vapeur de mercure qui équipe le parc de l'éclairage public étant encore important, l'effort s'est poursuivi cette année encore pour leur remplacement. Pour rappel, lesdites lampes seront interdites à la vente dès le 1^{er} mai 2015.

Dès lors, pour répondre aux critères définis dans le plan lumière, qui doit encore être déposé sous forme de préavis auprès du Conseil communal, les lanternes de style ont été renouvelées par d'autres lanternes d'aspect identique, munies de diodes électroluminescentes (technologie LED), comme par exemple au Parc des Roses, mais aussi dans les quartiers des Planches, du Chêne et de la Grotte.

Plus généralement, des collaborations se sont poursuivies avec l'Office fédéral des routes (OFROU), le canton et les services industriels afin d'améliorer le réseau souterrain aux abords des giratoires et du centre du village de Chailly, ainsi qu'à Glion.

Enfin, les travaux de la rue du Bourg, à Chailly, ont permis de renforcer le caractère villageois du site. En effet, les luminaires de route de la rue du Bourg ont été remplacés par des lanternes de village munies de lampes au sodium de couleur jaune, respectant ainsi le choix de l'association des intérêts de Chailly, Baugy, les Crêtes et environs. Ladite couleur n'existant pas en technologie LED pour l'éclairage public, celle-ci n'a donc pas pu être retenue pour cette zone. Les nouvelles lanternes sont compatibles avec les principes directeurs du plan lumière définis pour les zones de villages.

Défense incendie

La défense incendie est financée par la Commune, mais la gestion des interventions est directement liées aux travaux planifiés par le Service intercommunal de gestion (SIGE), sur le réseau d'eau potable. A cet égard, une base de données informatique, mise à disposition par une société spécialisée mandatée par la Commune, permet de disposer de renseignements précis sur l'état des bornes hydrantes.

Ports et amarrages

La Commune gère les ports du Basset et de Territet, ainsi que les amarrages situés sur le littoral montreusien.

35 (21) nouvelles demandes de places d'amarrage ont été déposées et 20 (13) places ont été attribuées. L'offre disponible reste réduite, avec un délai d'attente de six à sept ans. La liste d'attente, comprenant uniquement des personnes physiques, domiciliées sur le territoire de la Commune, compte à ce jour près de 136 (131) inscriptions.

Les infractions sur les bateaux privés amarrés au port du Basset sont en augmentation, une étude pour la sécurisation des accès est actuellement en cours.

Gestion du territoire

Systeme d'information géographique (SIG)

Les applications et le matériel installés dans les différents services techniques permettent l'informatisation, par étapes, des données géographiques communales. Ces applications ont pour but d'inventorier et de gérer ces nombreuses données, de manière à centraliser, partager et diffuser l'information en application de la Loi sur la géoinformation (LGéo).

Cette informatisation des données géographiques est un processus long, en particulier pour l'acquisition des données. Elle permettra, à terme, de connaître avec précision les caractéristiques techniques de notre patrimoine, de manière à en améliorer sa gestion.

La Commune de Montreux a adhéré au projet régional de guichet cartographique « cartoriviera.ch ». Cet outil permet de mettre à disposition les nombreuses données saisies dans le SIG communal. Utile, aussi bien pour le citoyen que pour les professionnels, simple et convivial, le site <http://map.cartoriviera.ch> donne une large palette de renseignements géographiques et cadastraux. Certaines données sont accessibles à tous, alors que d'autres, par le biais d'un accès sécurisé, sont destinées aux besoins des administrations communales et des bureaux techniques. Une version mobile est aussi disponible.

Gestion du domaine public

Les développements de l'urbanisation et les nouvelles constructions ont des incidences directes sur le domaine public, tant en ce qui concerne son utilisation pour des installations de chantier, que lors de travaux de fouilles ou d'extension des réseaux souterrains. Une attention toute particulière est apportée aux entreprises, afin de les inciter à minimiser la gêne sur le domaine public.

Levés topographiques

De nombreux levés topographiques ont été réalisés en 2013 par le service des travaux publics, dans la perspective de réalisation d'études importantes pour des projets d'aménagement sur le domaine public et dans le cadre de travaux urgents liés à des phénomènes naturels.

Environnement

Carte des dangers

La réalisation des cartes des dangers naturels (CDN) sur l'ensemble du territoire communal est aujourd'hui une obligation légale. L'objectif principal de ce projet est la prévention des risques et leur intégration dans l'aménagement du territoire et la police des constructions. La cartographie intégrale a été établie et soumise aux services techniques communaux pour validation. Plusieurs adaptations sont en cours de finalisation, ceci en particulier dans le domaine hydraulique.

Anciennes décharges

Les lixiviats collectés sur l'ancienne décharge des Saviez à Noville montrent toujours des taux supérieurs aux normes sur certaines substances ; la seconde phase d'assainissement est donc nécessaire. Un comité de pilotage a été constitué à cet effet et des solutions se profilent pour assainir la décharge. Il est toutefois trop tôt pour annoncer un choix d'assainissement. D'autres investigations doivent encore être menées.

Cours d'eau

L'étude, la réalisation de travaux dans les cours d'eau et leur entretien sont entrepris d'entente avec la Direction générale de l'environnement (DGE), sur la base de la loi sur la police des eaux dépendant du domaine public. Cette dernière prévoit, notamment au chapitre II, les dispositions relatives à la réalisation de travaux par le biais d'entreprises de correction fluviale (ECF).

Baye de Clarens

Suite à deux événements majeurs de crue survenus durant l'été 2007, la Municipalité, en coordination avec la Direction générale de l'environnement (DGE), a décidé d'engager, en 2008, l'étude de la carte des dangers naturels de la Baye de Clarens. En première étape, des travaux urgents ont été réalisés en 2010. Pour la suite, une ECF (entreprise de correction fluviale) a été constituée en 2012 pour réaliser les travaux de sécurisation et de revitalisation de la Baye de Clarens. L'étude est actuellement en cours de finalisation et les travaux pourraient débuter à l'hiver 2014 – 2015.

Par décret du 31 mai 2011, le Grand Conseil a accordé un crédit d'investissement pour financer la part cantonale des études et des travaux de protection contre les crues de la Baye de Clarens.

Ruisseau de la Maladaire

Le ruisseau de la Maladaire fait l'objet d'une ECF à laquelle participent les Communes de Montreux, de La Tour-de-Peilz et la Direction générale de l'environnement (DGE). Le projet est en attente de la finalisation de l'acquisition des emprises nécessaires à la réalisation du projet.

Phénomènes naturels

L'année 2013 a été marquée par plusieurs glissements et éboulements de terrains importants. Dans de tels cas, la Commune de Montreux doit assurer la sécurité des usagers du domaine public en effectuant les interventions d'urgence nécessaires. Les responsabilités, les subventions ainsi que les participations de tiers et des assurances sont réglées ultérieurement.

L'effondrement du mur privé à l'amont de la rue du Temple a été, sans aucun doute, l'évènement le plus impressionnant et celui qui aurait pu entraîner des conséquences bien plus dramatiques.



La route du Pré a aussi beaucoup souffert des conditions climatiques. Un important glissement s'est produit sur la partie inférieure de la route, il a nécessité la fermeture de celle-ci pour une durée de deux mois et demi.

Bruit

Une attention particulière est portée lors de projets d'aménagements sur les axes routiers, de manière à prendre en compte la problématique du bruit et à respecter les valeurs limites d'émission imposées par l'Ordonnance sur la protection contre le bruit (OPB).

Des mesures de bruit devront être effectuées sur l'ensemble des axes routiers dont la charge de trafic atteint les 3'000 véhicules par jour, afin d'établir un cadastre communal du bruit routier et connaître ainsi les secteurs où les valeurs d'immixtion dépassent les limites fixées par l'OPB. Ces études sont planifiées pour 2014 avec le dépôt d'un préavis au Conseil communal.

Les CFF ont terminé la mise en place de parois antibruit le long de leurs installations. Ces travaux répondent aux dispositions de l'Office fédéral des transports (OFT).

Projets – Chantiers

Coordination et information sur les chantiers

La coordination systématique des interventions sur le domaine public permet d'appréhender les travaux avec une meilleure vision globale et de diminuer ainsi le nombre d'interventions et les coûts. La collaboration entre les différents services techniques et industriels se trouve ainsi renforcée.

Des séances d'information destinées aux riverains sont régulièrement organisées avant le début de chantiers importants, ceci afin de tenir compte des spécificités de chaque quartier, d'anticiper les problèmes avant la mise en place desdits chantiers et également d'améliorer le dialogue avec les usagers.

Etudes principales

Avenue de Belmont

Projet de réaménagement de l'espace public, construction de trottoirs et renouvellement des réseaux souterrains. L'état de vétusté avancé des conduites des services industriels (eau potable, gaz et électricité) nécessite une remise en état rapide de ces infrastructures souterraines pour éviter de nouvelles ruptures, lesquelles sont par ailleurs en nette augmentation ces dernières années.

Chernex - Brent – Trottoir à la route du Zéphire

Les propriétaires ont donné leur accord pour l'ensemble des emprises nécessaires à la réalisation du projet. Un préavis devrait être déposé au Conseil communal au cours du 2^{ème} semestre 2014.

Montreux – Falaise sous Glion

Suite à la réalisation des travaux urgents de la 1^{ère} étape des travaux durant l'hiver 2010 – 2011, l'étude de la 2^{ème} étape de consolidation de la falaise a été finalisée et approuvée par la Direction générale de l'environnement en avril 2013. Des subventions représentant le 70 % du coût des travaux ont été accordées pour la réalisation de l'ensemble du projet.

La 2^{ème} étape a été mise à l'enquête du 6 juillet au 5 août 2013. Elle a fait l'objet d'un appel d'offres en procédure ouverte selon la loi sur les marchés publics du 20 août au 13 septembre 2013.

Un préavis pour le financement de l'ensemble du projet a été déposé au Conseil communal en décembre 2013.

La réalisation des travaux de la 2^{ème} étape est planifiée en 2014.

Montreux - Passerelle de la Chaumény

Etude en cours pour le remplacement de la passerelle piétonne qui enjambe la ligne CFF Sion – Lausanne.

Territet – Terrasse CFF

Concours pour la construction et l'aménagement d'une nouvelle terrasse couvrant les voies CFF, à proximité de la gare de Territet, en remplacement de l'ouvrage actuel. Le résultat du concours a été annoncé officiellement lors du vernissage de l'exposition, le 18 janvier 2011.

La couverture actuelle des voies étant propriété pour un tiers de la PPE Grand Hôtel et pour les deux tiers restants par la Commune, des négociations sont en cours entre les représentants de chaque partie au sujet de la démolition de l'ouvrage existant et de la réalisation d'une nouvelle construction, sur la base du projet primé par le concours.

Réalisations principales

Montreux – Ruelle du Trait

Réaménagement de la ruelle, mise en séparatif du réseau des collecteurs et renouvellement des réseaux souterrains.

Glion – collecteur d'eaux usées « En Crétaz »

Construction d'un nouveau collecteur d'eaux usées en secteur de protection des eaux S2 pour compléter l'équipement de la zone constructible et pour mettre en conformité le système d'évacuation des eaux.



Sécurisation de la rue du Temple

Suite à l'important effondrement du mur situé à l'amont de la rue du Temple, des travaux d'évacuation des matériaux et de stabilisation des talus ont été exécutés.

Route du Pré

Le glissement de terrain qui s'est produit sur la partie inférieure de la route à nécessité d'importants travaux pour rétablir la stabilité de ce secteur. De plus, plusieurs autres interventions ont été réalisées sur cette route pour garantir la stabilité de ce tronçon très exposé.



Montreux – Equipement pour l'évacuation des eaux usées sur les quais

Un nouveau réseau de collecteurs d'eaux usées a été mis en place pour le compte du Montreux Jazz Festival, de manière à garantir l'équipement nécessaire au nouvel emplacement des stands de nourriture prévu dans le cadre de cette manifestation.

Montreux - Route des Amandiers

Mise en séparatif du réseau d'évacuation des eaux réalisée en coordination avec le chantier du parc Donner.

Route de Glion

Mise en séparatif du réseau communal d'évacuation des eaux de manière à garantir la conformité du bassin versant « En Crétaz » déjà en séparatif. Travaux réalisés dans un talus très en pente à l'aval de la route de Glion jusqu'au Vieux Chemin.

Montreux – Grand-Rue 73

Réaménagement du trottoir au droit du greffe municipal et de l'arrêt de bus VMCV pour la sécurisation des usagers.

Territet – Avenue de Naye

Pose du revêtement définitif sur la chaussée (surface 3'500 m²).

Chernex

Mise en place de la zone 30 avec aménagement d'un plateau surélevé au carrefour des rues du Vieux Four et des Deux Fontaines.

Les Rochers-de-Naye – Télési « Poma »



Suite à de nouvelles conditions météorologiques extraordinaires, un nouveau glissement de la couche neigeuse, nettement plus important que celui de l'année passée, s'est produit au mois de mars.

Par précaution et au vu de la situation, le pylône rénové en 2012 a été déposé juste avant cet événement mais, malheureusement, celui en aval a aussi été endommagé.

Il a été procédé à la démolition et à la reconstruction du socle ainsi qu'au remplacement du pylône pour permettre à la saison 2013 – 2014 de se dérouler normalement.

Ces travaux ont pu être partiellement englobés dans le budget de fonctionnement. Un crédit complémentaire devra être voté en fin d'année.

Interventions diverses sur le domaine public

En relation avec de nouvelles constructions privées importantes, des interventions ponctuelles sur le domaine public ont été réalisées dans le but d'améliorer ou de renouveler les aménagements situés aux abords de ces nouvelles réalisations.

Dans le cadre des travaux effectués sur les réseaux souterrains, plusieurs réfections de revêtement ont été réalisées en coordination.

DOMAINES ET BÂTIMENTS, SPORT

LES INSTALLATIONS

Secrétariat locations

Chalet des Esserts, à Leysin : pour l'année 2013, un total de 5'272 (5'281) nuitées a été recensé, dont 4'479 (4'003) pour les écoles et l'animation jeunesse de Montreux.

Ancienne cabane de Bretaye : au total, 1'832 (2'269) nuitées ont été décomptées en 2013, dont 508 (474) pour les écoles de Montreux.

Refuge des Grésalleys : le refuge a été loué à 19 (27) reprises.

Périmètre « Place du Marché et Marché couvert » : 34 (28) manifestations s'y sont déroulées durant l'année 2013.

Terrains et bâtiments locatifs

Trois régies immobilières se partagent le portefeuille communal d'immeubles locatifs. En dehors de petites interventions d'urgence, la régie soumet à la propriétaire (la Commune) les devis requis pour toute adjudication de travaux de réparations, de rénovations et d'achats de machines. Le choix de locataires entrant est également soumis au représentant de la propriétaire. Les logements de service, locations particulières, parcelles, chalets et chalets d'alpage sont gérés directement par le service des domaines et bâtiments, sport.

Travaux, entretien et divers

En plus de l'entretien courant des bâtiments, des machines et du matériel, ainsi que des nombreuses interventions ponctuelles effectuées par l'équipe d'entretien, des travaux de plus grande importance ont été entrepris, notamment :

- **Restaurant Le Manoïre au col de Jaman** : après l'exécution des travaux de remise aux normes, un nouveau gérant a pu s'installer. Depuis son ouverture en juin 2013, cet établissement a profité d'une forte affluence pendant la belle saison (préavis No 41/2011) ;
- **La Clairière à Sonloup** : remise en état de dalles de balcons et réfection d'un soubassement ;
- **Avenue Rambert 27, à Clarens** : modification d'affectation et aménagement du niveau du rez inférieur par le biais de crédit complémentaire en vue d'un accueil de jour pour les enfants ;

- **Avenue des Alpes 22, à Montreux** : réfection complète d'un appartement de 4,5 pièces dans le cadre de l'opération DUPLO (préavis No 14/2012) ;
- **Place des Planches 4, à Montreux** : étude de la structure de la toiture plate côté Ouest (toiture sur solivage) en vue d'une réfection totale suite à une importante infiltration d'eau dans l'appartement situé juste en dessous de cette terrasse.

Chalets et alpages

En plus de l'entretien courant des bâtiments, des machines et du matériel, des nombreuses interventions ponctuelles effectuées par l'équipe d'entretien et des mesures mises en place afin d'éviter un gaspillage de l'eau potable, des travaux plus importants ont été entrepris pour l'amélioration structurelle des alpages communaux (préavis No 02/2008) :

- **Chalet du Revon** : remplacement de la toiture en tavillons avec sous-couverture garantissant l'étanchéité totale de la toiture ;
- **Chalet de la Plagniaz** : la présence du champignon, la mэрule, a dû être traitée.

Bâtiments publics et administratifs

En date du 4 septembre 2013, le Conseil communal octroyait à la Municipalité un crédit d'investissement du patrimoine administratif de Fr. 11'500'00.-- pour la réalisation d'un parking souterrain sous le Parc Donner et le réaménagement de la surface de détente et de jeux. Les travaux ont débuté en novembre 2013 et se poursuivront jusqu'en juin 2015.

Cette année 2013 a également été marquée par différents chantiers d'importance et d'envergure avec la fin des travaux des objets prévus dans le cadre de l'opération DUPLO (préavis No 14/2012) et pour l'entretien du patrimoine privé et public communal (préavis No 13/2012).

Études, projets, préavis, travaux d'entretien et achats divers

En plus des travaux relatifs à l'aménagement des locaux dans les différents bâtiments administratifs, de l'entretien courant des bâtiments, des machines et du matériel, des divers petits achats de mobilier courant, ainsi que des nombreuses interventions ponctuelles effectuées par l'équipe d'entretien, nous avons dû faire face, comme chaque année, à des actes de vandalisme, des tentatives d'incendies volontaires et d'autres effractions, surtout dans les toilettes et les édicules publics.

D'autre part, plusieurs demandes, non prévues au budget, de réaménagements mobiliers et de rafraîchissements de bureaux ont dû être traitées en urgence par le biais de crédits complémentaires.

Par ailleurs, des travaux de plus grande importance ont été entrepris, notamment :

– **Scierie communale des Avants :**

- acquisition d'un nouveau palan intérieur en vue de l'amélioration de la sécurité, de la pénibilité du travail, de la manutention des pièces et du rendement de sciage. Assainissement et réhabilitation du réfectoire au rez inférieur du bâtiment principal de façon à permettre au personnel forestier de profiter d'un lieu communautaire pour prendre ses repas à l'abri et au chaud. De plus, cette intervention a permis de libérer le bureau de l'étage de cette contrainte (préavis No 13/2012) ;
- étude de complément de paratonnerre sur le bâtiment principal en vue de répondre aux nouvelles exigences de l'établissement d'assurance contre l'incendie et les éléments naturels du canton de Vaud et aux fins d'obtention d'une subvention. Ces interventions devraient être réalisées en 2014 ;

– **Maison Visinand :**

- assainissement de la salle de bains du théâtre Montreux-Riviera (TMR) et du WC commun au 1er étage de l'aile Sud afin de pouvoir répondre aux normes d'hygiène actuelles et de séparer ces deux entités par une salle de bains/WC dévolue au TMR et un WC séparé dévolu à la société locale « La Montreusienne » sur le même étage ;
- Assainissement des parois du hall de circulation des WC publics du rez entrée de l'aile Est pour pallier la problématique de remontées humides qui ont fait cloquer les crépis et éclater une partie des revêtements carrelages ;
- Remplacement du parquet de l'auditorium du conservatoire de musique au 2ème étage de l'aile Est par un parquet flottant avec une sous-couche absorbante. Cette exécution ayant pour but de compenser les irrégularités de la chape qui s'était tassée de façon irrégulière en raison des nombreux joints traversant sa surface (préavis No 13/2012) ;
- Remise en état des parquets de l'auditorium au rez entrée et de la grande salle de musique au 2ème étage.
- Le sol de la salle d'exposition No 2 ayant montré quelques signes d'affaissement, un ingénieur a été mandaté pour procéder à des investigations. En attendant les travaux de renforcement programmés en 2014, des consignes de limitation des charges ont été communiquées au responsable des expositions ;

- **Rue de la Gare 30, à Montreux :** transferts internes de bureaux et réaménagement complet avec rafraîchissement d'un bureau au 1^{er} étage, ainsi que fermetures de sécurité des accès aux terrasses extérieures du niveau du rez inférieur par le biais de crédits complémentaires ;

- **Rue du Temple 11, à Montreux** : démoussage de la toiture et rafraîchissement de la peinture de la toiture de l'annexe sanitaire ;
- **Local du feu, à Caux** : réfection complète de la toiture (préavis No 04/2010) ;
- **Local du feu, à Chailly** : rafraîchissement des peintures de la façade et des vire vents côté Ouest (préavis No 04/2010) ;
- **WC publics du Parc de Verte-Rive, à Clarens** : assainissement de la zone urinoir avec le remplacement du bac de sol par un urinoir mural afin d'améliorer l'hygiène et l'entretien de cet édicule.

Bâtiments scolaires primaires et secondaires

Dans sa séance du 24 avril 2013, le Conseil communal a alloué à la Municipalité un crédit de Fr. 10'900'000.-- pour la construction de la Maison de Quartier de Clarens. Ce projet rassembleur émanait des souhaits de la population mis en évidence lors du programme participatif CLARENSemble lancé par la Confédération en 2009.

Le bâtiment comprendra un centre de loisirs, un restaurant scolaire, un foyer d'accueil, une borne d'information communale, des salles d'associations et trois salles de classes. Le terrassement a débuté en mai 2013 et la première pierre a été officiellement posée le 28 juin 2013 (préavis No 02/2013). Les travaux sont en cours et se poursuivront jusqu'au début 2015. Il est également à relever le remplacement du sol de la salle de gymnastique du « haut » et du revêtement de sol du terrain extérieur du collège de Montreux-Est (préavis No 13/2012). Ces travaux se sont déroulés durant la période des vacances d'été.

Études, projets, préavis, travaux d'entretien et achats divers

En plus de l'entretien courant des équipements de mobilier, de machines et du matériel, de l'achat des produits de nettoyage, du contrôle des toitures, des réparations de stores et de vitres cassées, de la révision de l'ensemble du matériel des salles de gymnastique, ainsi que des nombreuses interventions ponctuelles effectuées par l'équipe d'entretien et de conciergerie du service, des travaux plus importants ont été entrepris :

- poursuite de l'étude et préparation d'un préavis pour la création de couverts de récréation dans les préaux scolaires ;
- poursuite de l'étude et dépôt d'un préavis pour la rénovation de l'aula et la construction d'un ascenseur au collège de Montreux-Est (préavis No 35/2013) ;
- étude de faisabilité pour la surélévation du pavillon scolaire de Chernex ;
- étude de faisabilité pour la création de WC pour personnes handicapées dans l'ancienne cabane militaire de et à Bretaye ;

- étude et préparation d'un réaménagement de la zone de l'ancien secrétariat d'Etraz pour les psychologues, psychomotriciens et logopédistes en milieu scolaire (PPLS) ;
- étude et préparation d'un préavis pour la transformation de la villa « La Coccinelle » sise rue des Vaudrès 10 à Clarens ;
- **Collège de Brent** : rafraîchissement de l'appartement du locataire ;
- **Collège de Chailly** : réfection complète de la salle 11 ;
- **Collège de Chernex** : remplacement des portes des salles de classes et des luminaires dans deux salles, ainsi que l'achat de chauffe-plats pour les accueils pour enfants en milieu scolaire (APEMS) ;
- **Collège de Clarens-Gare** : remplacement de luminaires dans la salle des maîtres et réfection de la molasse au niveau inférieur ;
- **Collège Etraz** : réfection de l'étanchéité et ferblanterie de la terrasse, réfection complète du bureau du psychologue et remplacement des pavés de verre du perron d'entrée ;
- **Collège de Montreux-Est** : remplacement du sable de la fosse du saut en longueur, fourniture et pose de treize beamers dans l'extension, remplacement de la toile de l'écran de l'aula, des deux horloges du clocher ;
- **Collège de Montreux-Ouest** : réparation des fenêtres coulissantes du bâtiment C, incorporation d'une plaque de verre « vet » sur le bureau de l'enseignant à la salle de sciences, pose d'une signalétique pour les psychologues, psychomotriciens et logopédistes en milieu scolaire (PPLS) ;
- **Collège Vernex** : rafraîchissement de la peinture du local des spéléologues ;
- **Collège Vinet** : remplacement des trois portes d'entrée côté « lac », réfection étanchéité des quatre marquises d'entrée et remplacement de l'installation de sonorisation de la salle de rythmique ;
- **Ancienne cabane de Bretaye** : gommage des graffitis dans le dortoir Est avec le concours bénévole d'une association, remplacement du piano de cuisson électrique par un appareil à gaz, pose d'une hotte de ventilation ;
- **Chalet Les Esserts, à Leysin** : assainissement du vestiaire Nord en sous-sol (suppression des infiltrations d'eau) et création d'un bac à compost en dur à l'entrée amont du terrain (budget 2013), transformations, assainissement et réagencement de la cuisine semi professionnelle du rez entrée (préavis No 13/2012). Cette cuisine n'avait pas été rénovée depuis les années 1970 et avait toujours été exploitée en l'état. Les interventions effectuées ont permis une remise aux normes de sécurité, d'hygiène et d'exploitation.

Lieux de culte

La Commune prend en charge l'entretien complet des lieux de culte dont elle est propriétaire, soit deux chapelles et trois temples. Elle participe également à l'entretien des deux chapelles protestantes, anciennement anglicanes. Selon la loi, la Commune entretient également les quatre églises et chapelles catholiques, à savoir les immeubles et meubles liés à l'exercice de la religion catholique. Quant à l'église réformée de langue allemande, sise sur son territoire, la Commune de Montreux gère la répartition des frais entre les six communes formant la paroisse, ceci au prorata du nombre d'habitants. La Commune prend également en charge les fournitures pour les cultes et messes.

Études, projets, préavis, travaux d'entretien et achats divers

En plus de l'entretien courant des bâtiments, des travaux plus importants ont été entrepris :

- **Eglise catholique Ste-Thérèse, à Clarens** : la salle de paroisse a bénéficié d'importants travaux de rafraîchissement devenus nécessaires. Cette salle très fréquentée a pu être remise à la disposition de la population par la paroisse. Le revêtement du parvis extérieur a également été rénové (préavis No 04/2010). Remplacement du revêtement de sol du podium dans le chœur ;
- **Temple St-Vincent, à Montreux** : remplacement de la machine à sonner la cloche No 2 (préavis No 04/2010) ;
- **Temple Muraz, à Clarens** : réfection des peintures de la sacristie et de trois vitrages extérieurs, ainsi que la réfection partielle des soubassements extérieurs ;
- **Chapelle protestante des Avants** : démoussage de la toiture, rafraîchissement de la peinture des larmiers et vire vents.

Entretien des installations sportives et bains publics

Études, projets, préavis, travaux d'entretien et achats divers

En plus de l'entretien courant des bâtiments, des machines et du matériel, ainsi que des nombreuses interventions ponctuelles effectuées par l'équipe d'entretien, des travaux plus importants ont été entrepris :

- **Salle omnisports du Pierrier, à Clarens** : la fosse de réception des engins, utilisée par la FSG Montreux pour la gymnastique artistique, a été entièrement rénovée selon les standards actuels. Ces travaux, pour lesquels la Fondation du Fonds du sport vaudois a participé à hauteur de 25 %, ont été exécutés à la satisfaction des utilisateurs. Remplacement des stores vétustes des dortoirs ;
- **Stade Eugène Parlier, à Chailly** : réfection de l'étanchéité et de la peinture des gradins ;

- **Piscine de la Maladaire, à Clarens** : pose d'un bouton d'alarme en cas de noyade, pose d'un palan pour faciliter la manutention des charges lourdes de la piscine au stock du 1^{er} étage, agrandissement de la zone engazonnée en supprimant le terrain de beach-volley peu utilisé ;
- **Bains de Clarens** : mise en passe selon le concept général communal.

Parking du Marché et gestion de parkings en ouvrage

Études, projets, préavis, travaux d'entretien et achats divers

Outre les travaux d'entretien courant et diverses remises en état suite à des actes de malveillance, des travaux plus importants ont été entrepris :

- **Parking du Marché-Forum** : assainissement et réfections ponctuels du revêtement de sol du niveau 0 dégradé suite à des infiltrations d'eau et aux abrasions causées par le passage constant des véhicules sur les zones de roulement (préavis No 13/2012).

Exploitation

La gestion centralisée du parking Marché-Forum, des parkings de la Gare, de Cité-Centre et du Fairmont Le Montreux Palace, se poursuit à la satisfaction de toutes les parties concernées. Un nouveau système de gestion a été installé dans chaque parking.

Parking du Marché-Forum

Le nombre total d'entrées est en diminution de – 1,83 %. Le nombre d'abonnements annuels est quant à lui resté stable.

Les recettes totales du parking, résultant du cumul des entrées horaires de + 3,51 % et des abonnements de – 2,72 %, ont augmenté de 2,00 %.

Actions publicitaires et promotionnelles

La location des emplacements publicitaires a rapporté Fr. 57'000.-- (Fr. 54'450.--). Le total des montants perçus par cartes à prépaiement est en légère baisse, soit Fr. 90'000.-- (Fr. 94'000.--).

Le total des paiements par carte de crédit est de Fr. 137'416.-- (Fr. 105'695.--) Enfin, Fr. 38'261,85 (Fr. 37'382,25) ont été payés en Euros.

Centre de Congrès et d'Expositions de Montreux

Le Centre de Congrès et d'Expositions de Montreux (CCE) a fait l'objet durant l'année 2013 d'une première étape de travaux, afin de mettre cet édifice du patrimoine communal en conformité du point de vue de la sécurité et de la sauvegarde de la valeur patrimoniale de l'espace bâti. Ces travaux sont issus de la concrétisation des études effectuée en 2012, ayant permis l'octroi par le Conseil communal d'un crédit d'investissement du patrimoine administratif (préavis No 23/2012) d'un montant de Fr. 7'000'000.--.

Il s'agit des travaux de mise en conformité des installations techniques de régulation des techniques aérauliques, de la rénovation complète de la station de pompage des eaux du lac pour la production d'eau glacée, de la mise en conformité des réseaux d'extinction automatique (sprinkler), des organes de détection et d'alarme, ainsi que de l'ensemble des installations électriques, courants forts et faibles.

A cette occasion et dans le cadre de la rationalisation de la distribution des réseaux de toute nature, le Centre de Données et de Communication (CDC) a vu le jour durant l'été à l'occasion du Montreux Jazz Festival 2013 et a été achevé en décembre.

Plusieurs liaisons fibres optiques, à très haut débit, ont été mises en place autorisant le 2m2c qui en assure la promotion et la commercialisation, à accueillir le cas échéant, outre des manifestations « High Tech » présentant de très grandes exigences, quelques nouveaux locataires d'espaces informatiques.

La majeure partie des travaux (95 %) relatifs à la mise à jour du système de gestion et de contrôle des installations techniques (MCR) a été réalisée cette année. La totalité des travaux prévus pour la rénovation de la station de pompage a été effectuée. Les deux-tiers des travaux de rénovation et de remplacement des tableaux électriques répartis dans le bâtiment ont été achevés. L'ensemble des travaux de mise aux normes des installations d'extinction automatiques (sprinkler) a été effectué sur la totalité du bâtiment existant, de même que les modifications du système de détection et d'alarme qui ont été menées à leur terme.

Les travaux d'équipements complémentaires de l'Auditorium Stravinski, tels que le changement des tentures acoustiques du Jazz ou l'extension du plafond d'orchestre et la reprise de son éclairage ou encore la mise en place d'une boucle inductive à l'usage des malentendants sont achevés. Il en va de même de la reprise du système de commande des tables élévatoires du plancher de la salle Stravinski qui a été intégralement changé durant l'été.

L'ensemble des études de diagnostics a été effectué, permettant ainsi le démarrage de la rédaction du cahier des charges du futur concours d'architecture, dernier volet de la première tranche du projet global à réaliser avant le dépôt d'un second préavis autorisant les travaux de restructuration lourde du bâti, notamment en ce qui concerne la mise aux normes du nombre et des dimensions des voies de fuite ainsi que des installations de désenfumage et de la mise en œuvre des mesures parasismiques indispensables au maintien de la valeur patrimoniale du bâtiment.

Ces travaux ont été planifiés sur l'année 2013 dans son entier et ont tous été effectués sans modification, ni altération aucune de la programmation des activités du 2m2c.

En plus de l'entretien courant du bâtiment, des machines et matériels, il a dû être procédé au remplacement en urgence d'un ensemble de dispositifs du système de ventilation/climatisation de l'Auditorium Stravinski, tombé inopinément en panne en début d'année.

Office du sport et des installations sportives

Relations avec les partenaires sportifs

Au 31 décembre, la Commune comptait 63 associations sportives officiellement reconnues. La Municipalité a organisé le 23 avril la rencontre annuelle des sociétés sportives de Montreux. Cette séance, qui a réuni 25 associations sportives, a pour but d'offrir un espace de discussion, de trouver des partenariats profitables, de mieux se connaître et d'étudier les propositions et demandes des associations sportives.

Une séance a également été mise sur pied le 3 décembre afin d'informer les clubs sur les démarches visant à établir un état des lieux des associations sportives.

Dans le cadre du Montreux Volley Masters, la Municipalité a organisé une soirée à l'attention des responsables des institutions sportives de Montreux afin de favoriser un rapprochement entre les sociétés sportives et développer des nouvelles synergies. Cet évènement a permis à 80 personnes de pouvoir dialoguer avec les Autorités et de renforcer les liens entre responsables sportifs.

Une invitation du même type a également été mise sur pied avec les organisateurs de la Coupe des Nations de rink hockey.

La plateforme locale www.sportinforiviera.ch a été remise à jour. Visant à mettre en réseau l'ensemble des acteurs sportifs de la région, cette structure permet à la population de trouver un nombre important d'informations concernant l'offre sportive régionale : installations, clubs, manifestations, activités, etc. Par ailleurs, plus d'une vingtaine de pages consacrées au sport ont été ajoutées au site Internet communal.

La réception des sportives et sportifs méritants a réuni près de 400 personnes à la salle omnisports du Pierrier le 13 novembre pour la remise des médailles aux 144 (134) nominés, issus de 20 (19) clubs.

Activités et manifestations organisées par la Commune

Organisée le 2 mai, la 5^{ème} édition de l'action La Suisse bouge a connu une excellente participation compte tenu de la tempête qui s'est abattue sur Montreux au même moment. Dans ce cadre, 654 (773) personnes se sont élancées sur le parcours de 5 km entre la Place du Marché et le Port de Clarens (aller-retour).

Du mois de mai au mois de septembre, la Commune a proposé chaque semaine des cours de fitness en plein air. Ce concept d'Urban Training est gratuit et ouvert à tous. Au final, cette activité a totalisé la présence de 394 (314) personnes.

Une délégation composée de jeunes sportifs issus des clubs de la Commune a eu l'opportunité de participer aux Jeux internationaux des écoliers qui se sont déroulés au Canada du 14 au 19 août. Organisé en commun avec la délégation de Vevey, ce déplacement a permis à une quarantaine d'athlètes de concourir à l'étranger tout en se confrontant à de nouvelles cultures.

Trois camps labellisés « Jeunesse et Sport » et donc encadrés par des moniteurs diplômés ont été organisés. Pour la première fois, un camp d'alpinisme a été mis sur pied aux Diablerets durant les vacances d'été. Cette offre vient s'ajouter à la semaine de ski organisée aux Diablerets durant les relâches ainsi qu'au camp multisports se déroulant à Pâques et visant à faire découvrir les possibilités variées de pratiquer une activité sportive dans la région. Par ailleurs, l'office du sport a collaboré au bon déroulement de certaines activités sportives dans le cadre du passeport vacances.

Les activités du sport scolaire facultatif (SSF) sont réparties sur trois périodes. Les mois de janvier et février sont réservés aux sports de glisse, avec le ski et le snowboard aux Rochers-de-Naye et aux Diablerets. Les participants ont également la possibilité de s'inscrire pour des sorties en ski de fond, en raquettes ou des excursions à ski.

Entre les mois de janvier à juin (cours de printemps) et de septembre à décembre (cours d'automne), l'offre est très éclectique : badminton, danse, escrime, football, gymnastique, handball, natation, sauvetage, rink hockey, tennis de table et volleyball. En plus de l'offre existante déjà abondante, la période d'automne a vu l'ajout de cours de capoeira qui connaissent un grand succès.

Période	Nombre d'activités proposées	Nombre d'heures de cours	Nombres d'élèves inscrits
Hiver	23	705	324
Printemps	16	382	284
Automne	19	342	425
Total	58	1'429	1'033

Manifestations soutenues par la Commune

La Commune apporte son soutien financier et logistique à plusieurs dizaines de manifestations sportives de Montreux et de sa région. Pour l'année 2013, nous avons été sollicités plus particulièrement pour des courses de ski, diverses courses à pied, des tournois de football, de badminton, de tennis de table, d'escrime, de scrabble, de pétanque, de rink-hockey, de judo, de taekwondo, des manifestations nautiques et d'arts martiaux, des courses cyclistes, des triathlons, des concours de gymnastique ou encore d'hippisme.

Par ailleurs, la Commune poursuit des relations suivies avec les manifestations sportives et accompagne toutes les sociétés qui en font la demande. Parmi les principaux événements sportifs organisés en 2013 à Montreux, citons les manifestations ci-dessous.

La 10^{ème} édition des finales de la Coupe de la Ligue de basket ont été organisées pour la 5^{ème} année consécutive à la salle Omnisports du Pierrier les 23 et 24 février. En plus des demi-finales et des finales femmes et hommes, les organisateurs ont proposé un tournoi pour les jeunes. Cette édition a réuni près de 4'000 spectateurs et a bénéficié d'une large couverture médiatique. Les fans de basketball ont également été à la fête avec la mise sur pied, pour la première fois à Montreux, du match de gala de Thabo Sefolosha. Afin de pouvoir accueillir un public venu en nombre assister à la présence exceptionnelle en Suisse de Tony Parker, des gradins supplémentaires ont été installés pour augmenter la capacité de la salle Omnisports du Pierrier à 2'500 spectateurs.

La Coupe des Nations de rink hockey s'est tenue du 27 au 31 mars à la salle Omnisports du Pierrier. Cette année, la manifestation fêtait sa 65^{ème} édition. Grâce à sa victoire en finale contre les champions du monde espagnols, l'équipe du Portugal remporte le tournoi et conserve ainsi son titre obtenu deux ans plus tôt. L'équipe du Montreux HC a eu l'occasion d'affronter les nations prestigieuses du rink hockey et d'infliger au passage une défaite à l'équipe nationale helvétique.

La 28^{ème} édition des Montreux Volley Masters s'est déroulée du 28 mai au 2 juin. Au cours de ces six journées, les équipes nationales engagées ont offert aux nombreux spectateurs des matchs passionnants et un volley-ball de très haut niveau. L'édition 2013 a finalement été remportée par l'équipe du Brésil qui a battu les Russes en finale. En marge de la compétition, les jeunes de 10 à 15 ans ont pu s'adonner à leur sport favori, sur herbe ou sur sable, lors de la compétition mini-volley, organisée sous forme d'après-midi sportif avec la collaboration des maîtres d'éducation physique.

Après l'avoir accueilli en 1960, Montreux a de nouveau été le théâtre d'une étape du Tour de Suisse, compétition considérée comme étant la plus grande manifestation annuelle en Suisse. Mise sur pied le 10 juin, cette étape a vu les cyclistes s'élancer de la Place du Marché pour rejoindre Meiringen. Les cyclistes ont également pu prendre part à la 5^{ème} édition du Critérium de Montreux qui s'est déroulée le 28 août. Cette manifestation propose un circuit au centre-ville avec passage et arrivée sur la Place du Marché. La catégorie « bambins » a fait l'ouverture de l'épreuve dans l'après-midi, suivie par les différentes classes d'âge, pour se terminer par la catégorie des professionnels.

Organisée le 7 juillet, la 32^{ème} édition de la Course Montreux – Les Rochers-de-Naye a pu compter sur une météo plus favorable que lors des dernières éditions. Plus de 800 coureurs ont réussi à rallier l'arrivée (distance de 18,8 km pour une dénivellation de 1'600 mètres). Un second départ est également proposé à Caux. Les marcheurs avaient aussi la possibilité de s'aligner sur l'une des deux distances proposées. Les amateurs de course à pied ont également pu prendre le départ de la seconde édition du Cross du Cubly qui a été organisée le 15 septembre. Longue de 8 km et proposant un parcours attractif, cette épreuve offre un panorama d'une rare beauté. Le départ et l'arrivée se situent aux Avants.

Malgré le fait d'avoir repris une organisation au pied levé, la FSG Montreux a parfaitement su organiser les championnats suisses de gymnastique artistique les 7 et 8 septembre à la salle Omnisports du Pierrier. Cette compétition a réuni les 100 meilleurs gymnastes suisses (femmes et hommes) dont les récents médaillés des championnats d'Europe : Giulia Steingruber (championne d'Europe) et Lucas Fischer (vice-champion d'Europe). Ces présences ont permis une bonne couverture médiatique de l'évènement.

Pour la première fois, Montreux a été le théâtre du championnat suisse de taekwondo. Organisée à la salle Omnisports du Pierrier par les deux clubs locaux de taekwondo, cette compétition a réuni les meilleurs juniors du pays les 2 et 3 novembre.

Comme à l'accoutumée, les manifestations de natation ont été nombreuses en 2013. Cette situation découle du fait que la piscine de la Maladaire est l'unique bassin couvert de 50 mètres du Canton et que le Montreux-Natation est très actif en matière d'organisation. La principale manifestation a été le Swiss Open de natation synchronisée, organisé pour la première fois à Montreux. Cette compétition a regroupé de nombreuses équipes nationales dont certaines venues de très loin (Chine, Japon, Nouvelle-Zélande). Elle a été l'occasion de concours et de démonstrations d'un très haut niveau. Parmi les autres manifestations, relevons le 10^{ème} Meeting Lémanique, le 6^{ème} Meeting de la Riviera, le 32^{ème} tournoi international de water-polo, les championnats vaudois de natation ainsi que la traversée à la nage entre Montreux et Clarens.

Subventions et soutien

Le Fonds intercommunal de soutien aux sociétés sportives s'occupant de la formation des jeunes a pu attribuer un soutien financier aux 28 sociétés montreusiennes qui forment des juniors. Une somme de Fr. 6,70 / par habitant a été versée au Service des affaires intercommunales (SAI), pour un montant total de Fr. 168'752,90. Le Fonds intercommunal a versé de son côté Fr. 63.-- par jeune sportif montreusien, soit 1'959 juniors (âgés de 5 à 20 ans), pour un montant total de Fr. 123'417.--. Un subside communal représentant un montant identique à celui du subside intercommunal a également pu être accordé aux sociétés sportives montreusiennes.

La Commune a également soutenu plusieurs associations en faveur de l'entretien de leurs installations sportives. Il s'agit notamment des téléskis (Prévondes, Caux, Jaman et Rochers-de-Naye), de la piste de luge, de la patinoire naturelle de Caux, des courts de tennis à Territet (Montreux Tennis Club), du boulodrome de Montreux ou encore du skate park. Certains clubs ont également bénéficié d'un soutien dans le cadre d'achat de matériel.

Reconnaissant les bienfaits de la pratique d'une activité sportive et le contexte financier parfois difficile auquel les sportifs et les parents doivent faire face, la Municipalité a réaffirmé son soutien en adoptant une nouvelle version des règlements relatifs aux subventions en faveur de la pratique d'une activité sportive et aux bourses de soutien aux jeunes sportifs d'élite de Montreux.

Afin de favoriser la pratique du ski ou du snowboard chez les jeunes, la Commune propose des forfaits journaliers de ski à un tarif préférentiel de Fr. 17.-- pour les apprentis et étudiants. Cette carte journalière donne accès au train et aux téléskis de Caux, de Jaman et des Rochers-de-Naye.

Le minibus communal qui est mis à disposition des associations montreusiennes pour un tarif préférentiel de Fr. 100.-- par jour a été utilisé par 18 associations différentes pour un total de 58 jours de location. Les services communaux ont également utilisé ce véhicule, principalement dans le cadre des camps.

Exploitation des installations sportives

L'office du sport et des installations gère l'exploitation des onze salles de gymnastique et des trois salles de rythmique, les terrains de football de Chailly et de la Saussaz, le stade d'athlétisme de la Saussaz, la salle Omnisports du Pierrier, la piscine de la Maladaire, les Bains de Clarens et les différentes piscines de quartier (La Foge, Brent et Parc Donner).

Après 2012, la piscine de la Maladaire a de nouveau connu un nouveau record de fréquentation totalisant 166'760 entrées (152'850). Ces excellents résultats s'expliquent notamment par les nouvelles offres mises en place : abonnements valables dans toutes les piscines de la Riviera, possibilité de s'abonner pour trois ou six mois, ouverture le week-end dès 08 h 30 au lieu de 10 h 00, etc.

Montreux-Natation propose depuis la rentrée d'août des cours de natation individuels ou en groupes qui connaissent un franc succès.

Énergie

Plan directeur communal des énergies

Voté par le Conseil communal le 3 octobre 2012, la réalisation du plan directeur communal des énergies (PDCen) n'a pu commencer qu'au début 2013, suite aux procédures de mises en soumission et d'adjudication. Cette étude relativement longue et complexe a été menée tout au long de l'année 2013. Elle a nécessité dans un premier temps d'inventorier toutes les possibilités, en termes d'utilisation et de quantités potentielles, concernant les énergies renouvelables disponibles sur le territoire communal.

Dans un deuxième temps il a été nécessaire de construire des scénarios, permettant d'analyser comment ces potentiels énergétiques permettraient éventuellement d'atteindre les objectifs énergétiques ambitieux de la Commune. Dans un dernier temps, il a fallu mettre au point une stratégie réunissant les scénarios les plus pertinents et les plus susceptibles d'être acceptés par la collectivité.

Au final, il résulte un rapport très complet, proposant un bilan énergétique global du territoire communal et des rapports détaillés concernant les potentiels des énergies renouvelables et leur valorisation. Il comporte aussi des lignes directrices stratégiques et des objectifs chiffrés, ainsi qu'une série de grands projets et de propositions d'actions susceptibles de permettre à court, moyen et long terme, d'atteindre les objectifs que s'est fixé la Municipalité. Le PDCen propose aussi une série d'indicateurs, qui permettront d'évaluer l'impact des actions réalisées, tout au long du parcours qui mènera notre Commune à la Société à 2000 watts.

Le plan directeur communal des énergies sera prochainement proposé par la Municipalité au Conseil communal pour acceptation.

Informations sur l'énergie

Avec cinq séances d'informations sur la problématique énergétique, tous les intérêts ont probablement été touchés.

- Le 26 février, les hôteliers de la Riviera étaient conviés par la Commune, via leur association (SHMV), à une séance leur exposant les prochaines contraintes énergétiques auxquelles ils seront soumis. Lors de cette manifestation, il leur a également été fait part des multiples possibilités d'aides offertes par la Confédération, via l'Agence de l'énergie pour l'économie (AEnEC) ou par notre Commune, via le Fonds pour le développement durable (FDD) ;
- le 9 juillet, une manifestation « Planète Kids » a été organisée pour les enfants du Passeport vacances. Cette journée branchée énergie avait pour thème « l'eau sous toutes ses formes ». Une fois de plus, cette journée a rencontré un intérêt très marqué de la part des participants ;
- le 29 octobre, en collaboration avec la Commune de Veytaux, les habitants de Montreux et Veytaux étaient invités à un séminaire sur la rénovation énergétique de leur bien immobilier. Les participants à cette manifestation ont pu obtenir des informations détaillées sur la base d'exemples concrets ;
- le 20 novembre, ce sont les milieux économiques et immobiliers qui étaient conviés à un 5 à 7 sur le thème « le secteur immobilier face au tournant énergétique ». Grâce à des conférenciers de qualité et reconnus dans le domaine, un tour d'horizon complet a pu être réalisé avec un auditoire très concentré et intéressé ;
- le 26 novembre, une invitation particulière était adressée aux propriétaires et administrateurs de PPE. Un 5 à 7 était organisé pour eux, avec comme thème, l'amélioration des performances énergétiques d'un immeuble face à sa rentabilité économique. Là encore, l'auditoire a pu entendre un panel d'orateurs composé de professionnels de la branche. Les échanges qui s'en suivirent démontrent l'importance de ce genre de rencontre.

Fonds pour le développement durable (FDD)

Le Fonds pour le développement durable est toujours aussi apprécié par les montreusiens, car le nombre de demandes traitées n'a que très peu varié en 2013 avec 100 (103) dossiers.

Au total, les subventions payées en 2013 représentent un montant total de Fr. 143'819.20 (Fr. 192'258,15) et se répartissent comme suit :

- 11 (16) demandes pour des capteurs solaires thermiques (Fr. 35'450.-- pour 82,5 m² installés) ;
- 78 (71) demandes pour l'achat de vélos avec assistance électrique au pédalage (Fr. 46'340,35) ;
- 8 (12) demandes pour l'établissement d'analyses énergétiques (Fr. 47'129,15) ;
- 1 (3) demandes pour la réalisation de chauffage au bois (Fr. 4'000.--) ;
- 2 (1) demande pour la réalisation d'actions ayant trait au développement durable (Fr. 10'900.--).

Energies renouvelables

L'introduction de nouveaux tarifs électriques par Romande Energie pour l'année à venir, a généré la suppression de certaines prestations anciennement proposées. Cet état de fait a nécessité une négociation avec Romande Energie afin de ne pas perdre notre approvisionnement en courant électrique certifié renouvelable. Cette négociation ayant abouti avec succès, la Commune pourra toujours compter sur un approvisionnement en électricité couvert à 100 % par du courant certifié Naturemade Star. De plus, l'éclairage public passera progressivement à ce type d'électricité, au fur et à mesure de son raccordement sous comptage séparé. A terme, la Commune pourra mettre en avant un approvisionnement électrique le plus écologique qui soit.

L'installation de chauffage à distance au bois déchiqueté « Karmalabois » alimente en énergie thermique la piscine de la Maladaire, l'établissement horticole de la Karma, ainsi que l'établissement médico-social de Burier. Pour sa réalisation, cette installation a bénéficié de subventions allouées par la Fondation du centime climatique.

Cette aide financière ayant pris fin en 2012, suite à la dissolution de la Fondation du centime climatique, il a été possible de négocier une nouvelle entente avec la Fondation pour la protection du climat (KliK) mise en place par l'Union Pétrolière. Cette nouvelle entente porte sur le rachat des réductions d'émission de CO₂ engendrées par notre installation de chauffage à distance au bois. Selon la décision de la Municipalité, les montants financiers générés par cette entente seront affectés à des actions permettant de nouvelles réductions d'émissions de CO₂ sur des bâtiments communaux.

Mobilité

Samedi 20 avril 2013 a eu lieu la deuxième bourse aux vélos d'occasion, organisée conjointement avec l'Association PRO VELO Riviera. Cette fois encore, la manifestation a remporté un succès populaire indéniable, puisque 81 bicyclettes ont été vendues sur 121 enregistrées. En parallèle à cette seconde bourse aux vélos, une séance d'essais et de démonstration de vélos avec assistance électrique a eu lieu. Plusieurs vendeurs de vélos de la région ont pu faire essayer leurs vélos électriques au public. C'était aussi l'occasion pour ce même public, d'assister à plusieurs démonstrations de BMX acrobatiques assez stupéfiantes.

Dimanche 1^{er} septembre 2013, la Commune de Montreux s'est jointe à l'Association « Waves for development », lors de la manifestation « Ride for the cause ». A cette occasion, un stand d'essais et de démonstrations de vélos électriques a été mis en place. Avec un choix exceptionnel de marques et de vélos à essayer, ce sont plus de 120 courses d'essais qui ont été réalisées. Le résultat, hors du commun, plaide pour le renouvellement de la participation de la commune à l'événement 2014.

Développement durable

En novembre 2013, la Municipalité a initié une série d'informations sur l'énergie pour l'ensemble du personnel administratif, sous la forme de semaines de l'énergie. Ces formations visent à augmenter la conscience et l'efficacité énergétique des collaborateurs.

Au cours de ces programmes, les collaborateurs sont incités, de façon ludique ou rationnelle, à modifier leurs aprioris et comportements face à leur consommation d'énergie. Une première action réalisée précédemment dans le service des domaines et bâtiments, sport avait démontré des économies réalisées sur l'électricité de plus de 12 %. Cette fois-ci, les économies s'étalent entre 4 et 18 % de la consommation d'électricité, selon les bâtiments mesurés, avec une moyenne de 12 % pour tous les bâtiments. A noter l'intérêt assez marqué des collaborateurs qui ont volontiers collaboré aux activités proposées, allant jusqu'à renoncer à leur pause de midi, pour suivre un atelier sur la société à 2'000 watts.

Parvenir à un développement durable correspond à trouver un équilibre à long terme entre une économie saine et efficiente, une société équitable et solidaire et un environnement respecté. Pour atteindre cet objectif, chaque activité compte, y compris les achats des collectivités publiques. C'est pourquoi la Municipalité a formalisé en 2013, par une directive à tous ses services, l'engagement formulé dans sa déclaration d'engagement sur la voie d'un développement durable. Dorénavant, les achats publics de la Commune seront responsables.

Energies primaires – tarifs

Le prix des énergies (mazout, gaz et électricité) n'a pas subi de variations sensibles lors de l'exercice 2013. Les nouveaux modes de tarification du gaz et de l'électricité qui séparent clairement la part *distribution* et la part *consommation* rendent plus difficiles les comparaisons, chaque site ayant un prix total du kWh différent du site voisin.

Consommation d'énergie – gestion énergétique

Le nouveau programme de gestion énergétique Energo se met en place, ce qui entraîne d'importantes adaptations dans le mode de relevé et de saisie de données. Les chiffres 2013 ne sont pas encore 100 % exploitables, ni comparables avec l'ancien système. Cependant, l'indice moyen de consommation d'énergie du parc immobilier pour cette période est resté relativement stable, avec une hausse de la consommation due à une année civile 2013 plus froide que les deux années précédentes.

Tâches, travaux et entretiens divers

En plus du suivi des installations techniques et de leur entretien courant, du relevé systématique des consommations d'énergie et de l'établissement du bilan énergétique annuel des bâtiments communaux, la cellule énergétique a également mené à bien les travaux suivants :

- assainissement de la chaufferie du centre de protection civile au chemin de la Rottaz, à Chailly ;
- assainissement de la chaufferie de l'immeuble sis avenue Rambert 27, à Clarens ;
- assainissement de la chaufferie du collège de Vernex ;
- rénovation de la chaufferie de l'immeuble sis avenue des Planches 4, à Montreux et installation de panneaux solaires thermiques en toiture.

Vignes

L'année 2013 restera dans les mémoires comme celle de tous les contrastes et de tous les excès météorologiques.

Après un hiver assez conforme aux normes saisonnières, le printemps fut trop froid et très humide avec, pour conséquence, un retard de la végétation et une floraison atteinte dans l'ensemble du vignoble la première quinzaine de juillet seulement.

Le retour des chaleurs estivales à la mi-juin a permis de combler une partie du retard, mais le pollen, peu fertile, a induit une qualité de floraison très moyenne, tous cépages confondus.

Hormis le millésime 2005 touché à environ 75 % par la grêle, 2013 restera comme le plus petit, en terme de quantité, depuis le début des années 80. Les rendements atteints sur le vignoble communal correspondent d'ailleurs à la moyenne cantonale.

Paradoxalement, ces petits rendements ont certainement été une chance pour la qualité des vins du vignoble communal. En effet, malgré un été très chaud, mais aussi à cause d'un automne parfois trop arrosé, la vigne n'avait en aucun cas toutes les cartes en main pour murir correctement une quantité de raisin équivalente aux quotas de production.

Les vendanges ont débuté le 17 octobre par du Chasselas pour finir le 7 novembre avec du Cabernet Franc.

Les conditions météorologiques de l'année ont naturellement eu un impact sur l'état sanitaire. Seul un tri méticuleux à la vendange a permis d'encaver une matière première irréprochable, nécessaire à l'obtention de vins de qualité.

La récolte des vignes communales a permis d'encaver :

- 9'751 (12'655) kg de Chasselas (sondage moyen 73,03° Oechslé) ;
- 2'306 (3'820) kg de Gamay (sondage moyen 91,92° Oechslé) ;
- 584 (742) kg de Garanoir (sondage moyen 96° Oechslé) ;
- 327 (227) kg de Diolinoir (sondage moyen 96° Oechslé) ;
- 1'011 (600) kg de Merlot (sondage 100° Oechslé) ;
- 295 (164) kg de Cabernet Franc (sondage 96° Oechslé).

Forêts

Exploitation des bois

Les forêts couvrent 44 % du territoire communal, soit 1'500 ha au total. De cette surface, 1'000 ha de forêts appartiennent à la Commune et ont principalement pour fonction la protection. Les résultats de l'inventaire réalisé montrent un accroissement moyen des forêts de 6,3 m³ par hectare et par année. C'est donc un volume de 6'300 m³ qui pourrait être exploité de manière durable dans les forêts communales.

L'année 2013 se caractérise par un hiver long et rigoureux, suivi de pluies abondantes au printemps. Ces mauvaises conditions météorologiques ont occasionné plusieurs glissements de terrains et éboulements.

Détail d'utilisation du bois

Les bois de service destinés à la vente aux scieries suisses et étrangères, commercialisés par la coopérative « La Forestière », représentent 2'765 (2'541) m³. Ces bois sont principalement des résineux. Les prix des bois sont restés bas, principalement à cause de la crise dans la zone euro, ainsi que du taux de change. Tout le bois de cet assortiment a été vendu.

1'146 (1'307) m³ ont été transformés en plaquettes de bois, ce qui représente 2'867 (3'268) m³/pl. Cet important volume de bois a été réparti de la manière suivante :

– Karmalabois	2'185 m ³ /pl	(2'535 m ³ /pl)
– Voirie	490 m ³ /pl	(418 m ³ /pl)
– Divers, ventes	<u>192 m³/pl</u>	<u>(315 m³/pl)</u>
– Total	<u>2'867 m³/pl</u>	<u>(3'268 m³/pl)</u>

Le solde du bois récolté, non transformé en plaquettes, est stocké sous forme de piles de bois en bord de route, prêt à être transformé.

Du volume de bois récolté pour cet assortiment, 638 m³ ont été commercialisé sous forme de bois en bûche, ceci représente 912 stères. Ces bois ont été vendus aux différents particuliers nous achetant du bois de feu de cheminée. Cet important volume de bois sèche durant l'été au lieu-dit les Fourches avant commercialisation. Le solde du bois récolté en 2013 a été commercialisé sur le marché des bois ou stocké en vue d'une prochaine transformation en bûches.

Scierie

La scierie communale a pour sa part scié 393 (358) m³, soit 213 (114) m³ pour les besoins communaux et 180 (244) m³ pour des clients privés. La part de sciage pour tiers facturable est réjouissante. Il est intéressant de rappeler ici que les Communes de Blonay et de Saint-Légier-La Chiésaz viennent faire scier leur bois aux Avants.

Divers

Le bois de feu pour les chalets d'alpages, la fabrication des piquets de clôtures, ainsi que pour les festivités du 1^{er} Août représente 53 (70) m³.

Un volume de bois non commercable, estimé à 50 m³, a été abandonné en forêt, conformément aux instructions du Canton pour une sylviculture proche de la nature.

Trente-cinq stères de branches de sapin ont été utilisés pour la décoration des quais et la couverture hivernale des cultures et des tombes.

55 (58) sapins de Noël ont été livrés dans les églises, écoles, lieux publics, villages et pour les manifestations.

Génie forestier, chemins pédestres et forestiers, sentiers touristiques

- Entretien, fauchage, balisage de 78 kilomètres de chemins pédestres ;
- travaux d'abattage d'arbres en zone urbaine ;
- travaux de sécurisation, préavis No 34/2013, dans le secteur du Merdasson suite à un éboulement ;
- divers travaux de terrassement et d'entretien sur les alpages communaux ;
- réfection par un caisson de bois du remblai aval du chemin d'accès au chalet de Barret, faisant également partie du préavis No 34/2013 ;
- *installation de la cabane du Marché de Noël au lieu-dit « La Charbonnière », sujette à de nombreuses déformations, la décision a été prise d'installer définitivement cette cabane sur un site en forêt et à disposition gratuitement de la population ;*
- *fabrication d'une nouvelle cabane pour le Marché de Noël, cette nouvelle construction en rondin de bois a pu être réalisée grâce au savoir-faire de l'équipe des forêts.*

Tout comme l'installation de l'ancienne cabane au lieu-dit « La Charbonnière » ces deux constructions permettent de varier les activités de la section, de permettre aux apprentis d'exercer cette technique particulière de construction et de montrer le savoir-faire des collaborateurs à la population, en particulier lors du montage de la cabane du Marché de Noël sur la place de l'Eurovision durant un mois.

Mesures actives de protection de la nature

- Les forêts de la Commune sont gérées de manière durable. Leurs produits ont été certifiés selon les directives du FSC (Association pour une exploitation durable des forêts) et du PEFC (Programme pour la promotion de la certification de forêt) ;

- utilisation d'un carburant ménageant l'environnement et l'utilisateur, car exempt de plomb, benzène, aromates et soufre, ainsi que l'utilisation d'huile biodégradable (colza) pour les tronçonneuses ;
- sylviculture douce, proche de la nature et hors période de nidification, en particulier dans la région du Folly-Molard (surfaces travaillées en augmentation) ;
- abandon d'une forte proportion de bois mort en forêt afin d'améliorer la biodiversité, conformément aux directives de la Confédération ;
- contrôle du respect des contrats de gestion des 44 hectares de prairies à narcisses ;
- fauchage de prairies à narcisses au-dessus des Béviaux ;
- mesures de lutte contre la Grande Berce du Caucase (plante envahissante et dangereuse pour l'homme) ;
- poursuite des actions d'amélioration du milieu dans la région du Folly pour le tétras lyre, dans le cadre de nouveau projet de biodiversité en forêt du Canton.

ECONOMIE, CULTURE ET TOURISME

LES ACTIVITES

L'année 2013 fut marquée par deux tristes nouvelles : le décès de M. Claude Nobs, directeur et fondateur du Montreux Jazz Festival, le 10 janvier 2013, ainsi que le décès de Mme Rose-Marie Bürki, responsable de la bibliothèque municipale Montreux-Veytaux, le 8 septembre 2013.

Cependant, 2013 fut aussi l'année de célébration des 60 ans de jumelages avec Menton (France) et Wiesbaden (Allemagne), de la 3^{ème} édition de la Biennale de Montreux et de l'obtention de l'organisation de la Fête Fédérale de Musique 2016 à Montreux-Riviera.

La Municipalité note également la poursuite et le développement réjouissant des manifestations habituelles qui jalonnent l'année événementielle, en particulier le Montreux Jazz Festival et Montreux Noël. Enfin, la Commune a accueilli avec succès pour la première fois, le Festival Polymanga, qui a occupé la totalité du 2m2c fin mars / début avril.

Merci

« Il faut parfois se retourner et regarder d'où l'on vient pour savoir où l'on va » dit le proverbe. Petit retour en arrière...

En 1954 eut lieu la première retransmission télévisée en Eurovision, depuis Montreux, à l'occasion du cortège de la Fête des Narcisses. Sept ans plus tard se tint pour la première fois à Montreux la remise internationale des prix du secteur audiovisuel baptisée « Montreux Television Symposion and Rose d'Or ». A chaque fois, un cuisinier de formation, reconverti dans la finance et passionné de musique, travaillait dans l'ombre de ces événements.

En 1963, ce passionné convainc un jeune groupe londonien de venir jouer en Suisse ; la Télévision romande refuse, les musiciens n'étant pas assez connus ... Ils s'appelaient The Beatles ! Une année plus tard, il allait lui-même chercher à l'aéroport un jeune groupe qui se produisait pour la première fois à l'étranger, The Rolling Stones ...

En date du 16 juin 1967, ce comptable de l'Office du Tourisme d'alors, un certain Claude Nobs, avec l'appui de Raymond Jaussi, son directeur, et de deux amis, Géo Voumard et René Langel, lancent le premier Festival de Jazz de Montreux. Trois jours de folie, Fr. 10'000.-- de budget, le début d'une belle histoire ... et vous connaissez la suite !

Le 4 décembre 1971, l'incendie du Casino lors d'un concert de Frank Zappa allait inspirer Deep Purple et son céléberrissime titre « Smoke on the Water », qui, dans ses paroles, rappelle l'engagement d'un « Funky Claude qui courait partout pour sauver des festivaliers des flammes ».

« Pour moi, le plus grand bonheur est de savoir que les gens sont heureux » disait-il. Pour lui, rien n'était impossible. Son enthousiasme, sa passion et sa générosité ont fait de son festival un événement mondialement connu et reconnu.

L'Ourson bavard – son totem scout – a placé Montreux sur le globe, parce qu'il y a bientôt 50 ans, un homme lui a fait confiance en lui répétant « Allez-y, Monsieur Nobs ». Avec le recul, force est de constater le caractère visionnaire mais aussi le courage de Raymond Jaussi qui a su accorder sa confiance à quelqu'un qui était l'inverse de lui-même, selon ses propres dires, sans horaires, agité et indiscipliné.

Aujourd'hui la Commune de Montreux est marquée à jamais par ces hommes ; les souvenirs sont encore bien vivants et leurs empreintes sont nombreuses. Le Prix du public de la Biennale 2013 a été attribué à la création de Pascal Bettex « Allo Claude », une cabine téléphonique revisitée qui permet notamment de prononcer quelques mots à l'intention du fondateur du Festival de jazz. Ce n'est sans doute pas un hasard : au-delà de l'œuvre artistique, chacun reconnaît en Claude Nobs une part de génie ; toutes et tous ont quelque chose à lui dire. Et pourtant, celui qui a cru longtemps au Père Noël « parce que c'est une très belle histoire » n'a eu de cesse d'innover, de créer et d'imaginer. Rarement satisfait, il s'est toujours battu pour mieux faire. La Commune a parfois eu droit à quelques sautes d'humeur, mais la Municipalité tient ici à souligner l'excellente synergie qu'elle a toujours eue avec le Festival. Un véritable partenariat public-privé qu'elle entend développer avec tous ceux qui, chaque jour, travaillent pour la renommée de la Commune.

Comme le dit le proverbe chinois : « Quand le sage montre la lune, l'idiot regarde le doigt ». Certains montrent des voies, à nous de les suivre !

Merci M. Jaussi, merci « Funky » Claude !

ECONOMIE

Société Industrielle et Commerciale de Montreux (SICOM)

La Municipalité est représentée au sein du Comité de la SICOM par la Direction économie, culture et tourisme. Elle est également représentée au sein du Bureau, nouvellement créé en 2013, renforçant ainsi les liens entre elle et les partenaires économiques, ainsi qu'au sein des commissions urbanisme et marketing.

En 2013, les réflexions avec la SICOM ont principalement porté sur l'étude en vue de redynamiser le marché du vendredi. La seconde étude de faisabilité a été adoptée par le Comité et les grandes lignes du nouveau concept ont été présentées à la Municipalité, qui va pouvoir l'affiner avec l'ensemble des partenaires concernés.

Par ailleurs, la SICOM a poursuivi ses réflexions au sein des différentes commissions, notamment celles de l'urbanisme et du marketing, afin de renforcer l'attrait et la promotion de la Commune. C'est ainsi que la SICOM, en collaboration avec les services communaux concernés, a pu être associée aux futurs grands projets, en particulier la Rouvenaz ; la commission de l'urbanisme y travaille avec enthousiasme. Quant à la commission du marketing, elle s'est lancée dans la refonte totale de l'image de la SICOM et dans la création de nouveaux outils de promotion et de communication, tout cela dans l'intérêt de tous les partenaires de la Commune.

Enfin, la SICOM n'a pas pu renouveler le concours de décoration de vitrines de Noël mis en place en 2012, faute de participants.

Promove

La promotion économique de la Riviera dresse un bilan 2013 favorable, bien que la conjoncture générale ne fût pas très propice. Une consommation réduite, un marché de l'emploi tendu, un nombre de faillites qui s'est fortement confirmé (65 faillites déclarées dans le District de la Riviera-Pays-d'Enhaut), ainsi que la situation instable de la politique mondiale, n'ont guère inspiré la confiance.

Tous ces faits ont marqué l'ambiance générale auprès des consommateurs et des investisseurs, ceci également dans la région. Il n'en reste pas moins que l'intérêt marqué pour la région de la Riviera de la part d'entrepreneurs étrangers n'a pas changé.

En interne, *Promove* a dû faire face aux départs de son président, puis du directeur. Ce dernier sera remplacé au printemps 2014 et les tâches courantes ont été assumées par la sous-directrice.

En 2013, 351 nouvelles entreprises ont été inscrites sur le District de la Riviera et 211 sociétés ont été radiées.

En ce qui concerne l'accompagnement des sociétés de la région, de la start-up à la PME locale ou internationale, *Promove* a traité 284 contacts directs en provenance de tous horizons et a accompagné 33 projets. Les demandes émanant du site Internet s'élèvent à 105 concernant essentiellement des renseignements autant touristiques qu'économiques.

Que ce soit envers les entreprises d'origine étrangère ou régionale, *Promove* intervient avec des services liés à l'immobilier, à des demandes de conseils, des recherches de financement ou encore des demandes coordonnées avec le Service de la promotion économique et du commerce (six demandes LADE ont été présentées pour des projets d'aide à fonds perdus pour un montant total de Fr. 340'000.--).

Connaître et se faire connaître resteront des objectifs permanents pour *Promove*. Une activité promotionnelle visible demeure un atout incontestable. En 2013, *Promove* a organisé huit différentes manifestations, notamment, deux petits déjeuners traditionnels avec une participation de plus de 170 personnes à chaque édition, son Assemblée générale réunissant plus de 150 personnes, une conférence sur le Moyen-Orient et la manifestation phare de l'année, le 13^{ème} Forum Economique Rhodanien, événement qui a réuni le plus grand nombre de participants par rapport aux éditions précédentes, à savoir 604 personnes.

Les efforts de promotion commencent à porter leurs fruits et malgré la conjoncture quelque peu morose, vingt nouveaux membres ont rejoint *Promove*.

Promove a participé à plus de 40 manifestations, séminaires et conférences économiques.

La Riviera reste une fenêtre vers le monde économique et il semble que les effets se feront sentir en 2014 au vu des nombreux grands événements déjà prévus dans la région.

CULTURE

Relations avec le Conseil communal

Dans le domaine culturel, la Municipalité a déposé :

- le préavis No 08/2013 relatif aux comptes 2012 du Fonds culturel Riviera ;
- le préavis No 27/2013 relatif au budget 2014 du Fonds culturel Riviera.

Tous ont été acceptés.

Achat et entretien d'œuvres d'art

Deux œuvres d'art ont été achetées. La première est une aquarelle en tons de gris d'Alain Krieger représentant une vue de Montreux depuis le lac (Fr. 300.--). La seconde est le premier prix du jury de la Biennale 2013, intitulé « Manchot » de Bernard Conforti (Fr. 15'026.--). Elle sera installée de manière définitive à l'extrémité occidentale du Quai Edouard-Jaccoud, à proximité immédiate du lac.

La Commune a bénéficié d'un don de l'Association des Amis de Richard Strauss, en collaboration et avec le soutien du Club Allemand International de Genève et du service de la culture de l'Ambassade d'Allemagne à Berne. Un nouveau buste du célèbre compositeur allemand, réalisé par l'artiste montreuisien Bernard Bavaud, a été inauguré le 11 mai 2013 sous le magnolia du Parc Vernex, à proximité immédiate du 2m2c et de l'Auditorium Stravinski.

Ce grand musicien a en effet vécu la fin de sa vie au Montreux Palace (fin septembre 1947 – mai 1949), avant de décéder le 8 septembre 1949 à Garmisch, à l'âge de 85 ans. Il y écrivit les « Quatre derniers Lieder ».

La Commune a pris en charge les frais de location du 2m2c liés au concert de ce vernissage, avec l'Orchestre International de Genève, sous la direction de K.-A. Rickenbacher.

Aides spécifiques

En plus des subventions annuelles, de nombreuses institutions ont bénéficié d'un soutien ponctuel communal, notamment afin d'améliorer leurs efforts de communication, parmi lesquelles, la Fondation Montreux Jazz 2 (Voice Competition et Jazz meets Classic), l'Association vaudoise des écrivains, dont le siège est à Montreux, le Festival Polymanga au 2m2c, le Festival Sine Nomine à Glion (« Aimez-vous Brahms ? »), la Saison musicale de Caux, les concerts de Music'Agora à Territet, la Jam Session Open Air sous le Marché couvert, le Musée Blonay-Chamby, Nathalie Manser et Joëlle Nicolas pour l'enregistrement de leur nouveau CD, la Chanson de Montreux en vue de la célébration des 75 ans en 2014, le spectacle en l'honneur de Georges Chorafas, le Prix Interrégional des Jeunes Auteurs Suisse, le concert de J. Boisgallais à l'Eglise évangélique allemande.

Aides individuelles

Les études musicales et artistiques des enfants en âge de scolarité obligatoire sont subventionnées tous les semestres selon un barème établi par la Municipalité. Le subventionnement a pu être décidé, en regard de ce règlement, pour 17 (23) enfants suivant des cours d'études musicales et pour 6 (7) enfants suivant des cours d'études artistiques, pour un montant total de Fr. 14'639.-- (Fr. 11'641.--), répartis entre les études musicales : Fr. 12'282.-- (Fr. 8'987.--) et les études artistiques : Fr. 2'357.--(Fr. 2'654.--).

Le chéquier activités a connu un succès réjouissant puisque 16 (6) personnes l'ont utilisé pour un montant total de Fr. 1'208,30 (Fr. 386,50).

Manifestations particulières

Montreux Jazz Festival

La 47^{ème} édition du Montreux Jazz Festival s'est terminée sur une fréquentation en hausse par rapport à 2012 avec environ 250'000 (220'000) spectateurs. Cette première édition sans Claude Nobs, assumée par le nouveau Directeur M. Mathieu Jaton, fut particulière à de nombreux points de vue : la qualité des artistes présents et l'ensemble des prestations ont été unanimement relevés, de même que la nouvelle articulation des trois salles (Stravinski, Jazz Club et Jazz Lab), la nouvelle architecture des quais, plus aérée, plus fluide et plus ouverte sur le lac, les nouvelles enseignes lumineuses ou le « Chalet d'en bas ». La réussite s'est également marquée par les taux d'occupation des salles payantes, proche des 90 %, avec tout de même onze spectacles complets à l'Auditorium Stravinski et une billetterie globale en forte hausse 105'000 (75'000) billets vendus.

Comme les années antécédentes, les deux tiers des prestations étant gratuites, la scène du Parc Vernex, les concours et ateliers, la projection de concerts en haute définition et les expositions ont connu une belle affluence. La Municipalité constate que les efforts en matière de sécurité ont porté leurs fruits puisque cette édition s'est déroulée sans incidents majeurs.

La Municipalité tient également à rappeler ici la soirée exceptionnelle « Funky Claude » du 8 février 2013 organisée par la Fondation du Jazz suite au décès de Claude Nobs. Dans une salle remplie d'émotion, les presque 5'000 personnes présentes ont pu assister aux prestations exceptionnelles d'une quinzaine d'artistes aussi divers que Bastien Baker, Pascal Auberson, Stephan Eicher, Amy MacDonald, Barbara Hendricks ou Andreas Vollenweider.

Septembre musical

Le 67^{ème} Festival de Musique Classique Montreux Vevey Septembre Musical s'est terminé avec une fréquentation en légère hausse avec 8'099 (7'750) mélomanes, 14 (15) concerts disséminés au cœur des plus belles salles de la région, dont six concerts à l'Auditorium Stravinski, un au Fairmont le Montreux Palace, trois au Château de Chillon et quatre à Vevey.

Diverses collaborations ont permis d'améliorer la qualité de l'accueil, notamment deux bars au 2m2c. Par ailleurs, plusieurs projets spécifiques ont rencontré un vif succès à savoir, le concert du jeune prodige chinois Xuehong Chen au piano (prix du Septembre musical au Concours Tchaikovsky de 2012), les visites de la villa « La Chance » à Blonay (dernière demeure de M. Paul Hindemith) ainsi que le concert des écoles qui a vu la participation de plus de 1'230 enfants.

Montreux Comedy Festival

Le 24^{ème} Montreux Comedy Festival qui s'est tenue du 4 au 9 décembre 2013 devait servir de rampe de lancement pour la 25^{ème} édition, prévue du 4 au 8 décembre 2014. Ces objectifs ont parfaitement été remplis et le festival, plus que jamais, a consolidé les aspects suivants :

- producteur et révélateur de talents grâce à une médiatisation exceptionnelle, principalement télévisuelle (RTS, TV5 Monde, France 4 et Comédie +) ;
- pionnier et précurseur de l'approche média social sur un événement. Plus grand festival suisse sur le web, toutes catégories confondues, avec notamment plus de 30 millions de vidéos vues sur le web (à travers ses chaînes sur YouTube et Dailymotion), le Festival rivalise sans peine avec les plus grands événements mondiaux, en terme de présence sur le net ;
- plateforme professionnelle à destination de l'industrie. La mise en place d'un nouveau logiciel de réservation professionnelle, grâce à une aide financière de la Fondation pour l'équipement touristique de la Riviera (FET), a parfaitement joué son rôle, même si des améliorations seront à apporter en 2014. Le Festival a donc développé en marge des spectacles et projections grand public, une offre « business to business » destinée à l'industrie du divertissement.

Cette année les nouveautés du festival ont particulièrement bien fonctionné. En tête, le Montreux Comedy Club, au Miles Davis, qui a accueilli près de huitante jeunes talents francophones dans un lieu entièrement repensé, décoré et capté par la RTS.

L'ancrage « jeunes talents » du festival s'en est profondément renforcé, puisque le Montreux Comedy Club a aussi accueilli la finale du concours nouveaux talents, initié sur le web en partenariat avec Dailymotion (Montreux Comedy Casting). Cette finale a été diffusée en direct de Montreux sur Dailymotion France et rts.ch.

La nouvelle salle d'environ 120 places, entièrement dédiée à l'humour anglophone, le Montreux Stand-up Club, a attiré un nouveau public et fait...salle comble. Elle a accueilli la finale anglophone du Montreux Comedy Casting, diffusée en direct de Montreux sur Dailymotion USA.

La partie dite « professionnelle », regroupant les Montreux Comedy Awards et les conférences professionnelles, consolide l'internationalisation du Festival. 150 personnes ont assisté à la cérémonie de remise des prix, en provenance d'une dizaine de pays.

Enfin le volet cinéma complète la nouvelle offre du festival, de plus en plus multi media et international. La présence de Cédric Klapisch, venu présenter son nouveau film « Casse-tête chinois » a été particulièrement marquante.

Montreux fut ainsi le seul festival capable de réunir la communauté historique des humoristes francophones, la relève, les stars du web (tous ou presque présents), des artistes anglophones de talents, ainsi que des icônes du cinéma et des producteurs ou réalisateurs internationaux.

Mais le Montreux Comedy Festival c'est aussi quatre dates dans le cadre de la Saison Culturelle de Montreux, une plateforme « jeunes talents » tous les 1^{er} mercredi du mois de février à mai et de septembre à novembre, au Lido Comedy & Club à Lausanne, ainsi que quelques spectacles délocalisés à Vevey (Théâtre de Poche de la Grenette et Théâtre de Vevey).

Montreux Art Gallery (MAG)

La 9^{ème} édition du MAG a connu un nouveau record de fréquentation avec 16'120 (15'200) visiteurs qui ont eu l'occasion de découvrir 70 artistes, 43 galeries et trois expositions thématiques (Pavlina, l'Estrée et l'holocinétisme).

Toujours installé dans les niveaux inférieurs du 2m2c, le MAG a repensé ses accès et en a profité pour définir une nouvelle configuration d'exposition. Les artistes et les galeries provenaient en majorité de Suisse, de France, d'Italie et des autres pays d'Europe.

Biennale de Montreux

La 3^{ème} édition de la Biennale de Montreux a également connu un beau succès, avec des invités prestigieux, notamment l'artiste brésilien Bel Borba qui venait d'exposer à New-York / Times Square. Sur cinquante dossiers reçus, vingt ont été sélectionnés pour l'exposition sur les quais, parmi lesquels trois pour un symposium sur la sculpture sur bois.

Durant quatre mois, les promeneurs ont pu admirer les réalisations d'artistes en provenance de Suisse, de France, d'Italie, des Etats-Unis, du Brésil et de la République Tchèque.

Plus de 850 bulletins de vote ont permis de désigner le lauréat du Prix du Public : Pascal Bettex, artiste de Montreux, avec sa création « Allo Claude », une cabine téléphonique revisitée en hommage au fondateur du Festival de Jazz. Cette œuvre est installée jusqu'en août 2015 au bas de la Place du Marché.

Le lauréat du Prix du Jury est Bernard Conforti avec sa sculpture en résine polyester intitulée « Manhot ». Acquisée par la Commune, elle sera installée de manière définitive à proximité de la passerelle d'accès au lac, contre les enrochements, à l'extrémité occidentale du Quai de Vernex.

Polymanga

Le plus grand festival européen dédié à la pop culture, aux jeux vidéo et aux mangas, Polymanga, trop à l'étroit à Lausanne, est venu pour la première fois à Montreux du 29 mars au 1^{er} avril 2013. Organisée dans tous les étages du 2m2c sur plus de 12'000 m², cette édition a battu tous les records avec 24'900 entrées (20'000). Stands, cosplay, concerts, jeux, activités, concours, web séries, exclusivités. Les visiteurs ont pu apprécier toutes les facettes de cette culture dans un nouveau cadre qui a enchanté les organisateurs.

Autres institutions

Fondation de la Saison culturelle de Montreux (FSCM)

L'année 2013 aura été marquée par une nouveauté dans le cadre de la programmation, avec l'apparition de ciné-concerts. L'Auditorium Stravinski a été transformé en salle de cinéma et de concert pour « Disney In Concert : Pirates des Caraïbes » les 19 et 20 janvier. Ce nouveau concept de spectacle avec projection d'un film et interprétation de la musique en live et en simultané par l'Orchestre et Chœur du 21^{ème} Siècle de Lucerne a beaucoup plu au public (2'918 personnes sur les deux dates).

Déception le 23 janvier avec l'annulation du Grand Chinese New Year Concert. Ce grand spectacle de musique et de danses, à l'occasion du Nouvel-An chinois, n'a pas intéressé le public. Au vu du peu de prélocations, la FSCM a été contrainte d'annuler la représentation.

Henri Dès aura marqué deux fois l'an 2013 de la Saison. D'abord en jouant son spectacle « Tout simplement » au Théâtre de Vevey, devant deux belles salles de grands et petits enfants, le 3 février (1'130 personnes en tout). Puis, les 21 et 22 décembre, le chanteur vaudois était l'invité de « Tous en Chœur » et il a rempli deux fois l'Auditorium Stravinski – dont un passage filmé en direct pour RTS2 – entouré de 200 jeunes chanteuses et chanteurs. Du côté du public, un total de 3'284 personnes ont répondu présent.

Samedi 9 février, Patricia Kaas, digne héritière de «La Môme Piaf» pour les publics du monde entier, a offert un vibrant hommage à la grande Edith à l'occasion des 50 ans de sa disparition ; 1'651 spectateurs pour un spectacle joué à guichets fermés.

Mercredi 27 mars, le Chœur d'Oratorio de Montreux a réussi son pari d'interpréter La Passion selon Saint-Jean, de Bach, dans une salle concertante, alors que ce chef d'œuvre est plutôt réservé aux églises. Elle a été applaudie par 1'187 mélomanes.

Du 3 au 6 avril s'est déroulé le 49^{ème} Montreux Choral Festival. Seules 582 personnes étaient présentes au gala de clôture où fut remis le Grand Prix de la Ville de Montreux et le Prix du Public au Farnham Youth Choir (Angleterre).

Le 13 avril, Roch Voisine a investi l'Auditorium Stravinski pour un concert qui, s'il ne fut pas complet (1'140 fans), a été très chaleureux et apprécié. Quelques jours après les chanteurs d'I Muvrini ont fait deux fois salle archicomble (3'299 passionné(e)s du groupe corse). Le remplissage des deux salles s'est fait quasi sans aucune promotion spécifique !

Avec « Imitations et confidences », Patrick Sébastien est retourné à ses premières amours, l'imitation. Le 26 avril, entouré de cinq musiciens, l'artiste a repris voix et visages qui ont fait son succès devant 622 personnes.

Samedi 4 mai s'est tenu un magnifique concert basé sur le roman « Ma vie avec Mozart » du narrateur, Eric-Emmanuel Schmitt, avec la participation de l'Orchestre Symphonique Lyonnais et du Chœur d'Oratorio de Montreux. Ce très beau concert a ému 1'204 spectateurs.

Enfin la Saison 2012 – 2013 s'est clôturée dans un endroit très inhabituel pour un concert, puisqu'il a eu lieu au B4 du 2m2c. L'acoustique y fut tout autant remarquable que l'excellente prestation des musiciens sous la direction de Karl Anton Rickenbacher. Cet évènement fut organisé le 11 mai à l'occasion de la pose d'un buste Richard Strauss près du 2m2c.

La Saison 2013 – 2014 a débuté le 2 novembre sur les chapeaux de rock avec Rock'n'Roll Legends. Cette première collaboration avec l'agence de production RRP à Genève n'a de loin pas eu le succès escompté. Sur les 846 nostalgiques du rock n'roll qui y ont assisté, plus de la moitié étaient des invités.

Pour interpréter Carmina Burana le 8 novembre, célèbre cantate scénique composée par Carl Orff, le Chœur symphonique de Vevey était associé à l'Orchestre de Ribaupierre de la Tour-de-Peilz. 1'339 amateurs ont assisté à ce concert.

Samedi 16 novembre, un public de 1'491 passionnés par Starmania a applaudi la tonique adaptation de l'opéra-rock de Berger-Plamondon réalisé par les 100 chanteurs et chanteuses du groupe Café Café dirigés par Pierre Huwiler, avec la collaboration du Club des accordéonistes de Bulle.

Pour le 39^{ème} Concours suisse des Brass Bands (23 et 24 novembre), une nouvelle mouture était à l'étude. Le gala du samedi soir fut remplacé par le gala Excellence – pièce imposée. Un concert a été programmé le dimanche à 10 h 00 avec le groupe autrichien Pro Brass. Hélas, ce concert n'a pas eu le succès escompté (252 spectateurs). Toutefois, sur l'ensemble du week-end on a dénombré 2'501 achats de billets, sans compter les porteurs de bracelets qui n'avaient plus besoin d'acheter leur ticket pour entrer en salle.

Garou, qui fait l'actualité dans « The Voice » sur TF1, a rassemblé 1'648 personnes (complet) le 29 novembre avant de laisser place au Montreux Comedy Festival qui a connu un très beau succès pour sa 24^{ème} édition, faisant le plein lors de ses galas télévisés.

Fonds culturel Riviera

Madame Edith Willi, Conseillère municipale en charge de la Direction économie, culture et tourisme est membre du Bureau exécutif et du Conseil administratif du Fonds culturel Riviera. Pour mémoire, la Commune de Montreux soutient, comme les autres communes membres, le Fonds culturel Riviera par une subvention de Fr. 48.-- (Fr. 48.--) par habitant, soit Fr. 1'208'976.-- (Fr. 1'206'768.--).

Les subventions annuelles attribuées par le Fonds aux institutions culturelles montreusiennes sont :

–	Fondation de la Saison culturelle	Fr.	860'000.--
–	Théâtre Montreux-Riviera	Fr.	435'000.--
–	Septembre musical	Fr.	190'000.--
–	Montreux Comedy Festival	Fr.	100'000.--
–	Fondation Montreux Jazz 2	Fr.	70'000.--
–	Montreux Choral Festival	Fr.	50'000.--
–	NED	Fr.	30'000.--
–	MAG	Fr.	15'000.--

Conformément à sa responsabilité, le Conseil communal a adopté le rapport d'activités et les comptes du Fonds culturel Riviera, de même que son budget.

Enfin, rappelons que le Fonds culturel Riviera prend également en charge les frais de réalisation et d'impression de l'Agenda Riviera pour un montant annuel de Fr. 130'000.--.

Fête Fédérale de Musique 2016

Le 27 avril 2013, la candidature de Montreux-Riviera pour l'organisation de la 34^{ème} Fête Fédérale de Musique a été retenue par l'Association Suisse des Musiques lors de son Assemblée générale à Aigle. Soutenue par l'ensemble du monde politique régional et cantonal, ainsi que par la Société cantonale de musique vaudoise, cette candidature a été l'occasion de présenter notre région aux délégués venus de toute la Suisse.

La Fête aura lieu à Montreux et dans la Riviera sur deux week-ends du mois de juin, du 10 au 12 juin et du 17 au 19 juin 2016, juste avant le Montreux Jazz Festival qui célébrera ses 50 ans cette année.

Cinémas Hollywood

Conformément au préavis No 05/2012 relatif au subventionnement des cinémas Hollywood de Montreux, la Commune a versé pour 2013 un montant de Fr. 60'000.-- (Fr. 43'462,50) pour 39'182 (44'510) entrées. Rappelons que la méthode de calcul est la suivante : (Fr. 50'000.-- « nombre d'entrées de l'année sous revue ») x « prix plein adulte » divisé par 2, le total ne pouvant dépasser Fr. 60'000.--. La mise à disposition d'abonnements à tarif préférentiel pour les personnes domiciliées à Montreux a connu une belle augmentation avec 71 (49) ventes, dont 56 ont été vendus au cinéma et 15 par MVT au point I du débarcadère.

TOURISME

Relations avec le Conseil communal

La Municipalité n'a déposé aucun préavis dans le domaine du tourisme. Le préavis No 35/2012 relatif à la demande de cautionnement par les communes de la Riviera (Blonay, Chardonne, Corseaux, Corsier, Jongny, La Tour-de-Peilz, Montreux, Saint-Légier-La-Chiésaz, Vevey, Veytaux) du prêt LADE accordé par le Canton de Vaud au projet de musée Chaplin's World, déposé fin 2012, a été accepté par le Conseil communal en 2013.

Relations avec les milieux touristiques

La Municipalité poursuit son étroite collaboration avec les milieux touristiques, que ce soit au travers de sa présence au sein de l'association Montreux-Vevey Tourisme (MVT) ou par le biais de nombreuses séances et groupes de travail réunissant tous les partenaires de ces milieux très importants pour l'économie montreuusienne, en particulier les hôtels et les restaurants.

La Municipalité, au travers de la Direction économie, culture et tourisme, est également représentée au sein du « Montreux Riviera Convention Bureau » MRCB, structure, pilotée par MVT, composée des directeurs d'hôtels et du 2m2c chargée de promouvoir la destination auprès des institutions en charge du tourisme d'affaires (secteur MICE « Meetings, Incentives, Conferences, Exhibits »).

Précisons ici que le MRCB est entièrement financé par les partenaires, MVT et SHMVR (Société des Hôteliers Montreux-Vevey Riviera), sans aucun soutien financier communal. L'une des réalisations majeures pour 2013 est la plate-forme « Meetings Made in Heaven » qui, au travers de plaquettes, d'annonces et de supports multimédia, propose des offres spécifiques (www.meetingsmadeinheaven.com et www.montreuxrivieraeventplanner.com).

Manifestations particulières

L'édition 2013 de Montreux Noël a connu une fréquentation record, près de 500'000 (420'000) visiteurs, avec une hausse des visiteurs de 20 % soit environ 80'000 personnes de plus que ces quatre dernières années.

Une météo extraordinaire ainsi que les nouvelles infrastructures (par exemple la nouvelle cabane) ont certainement contribué à cette augmentation.

L'augmentation du nombre de visiteurs a également engendré une hausse du chiffre d'affaires pour la majorité des exposants. Si les week-ends connaissent depuis quelques années une densité maximale, l'organisateur a constaté qu'en 2013 les jours de semaines ont également vu leurs fréquentations augmenter.

Montreux Noël a également observé un certain fléchissement dans la clientèle italienne et un renforcement dans la clientèle suisse et particulièrement des suisses alémaniques.

Le nombre de visiteurs venant en train à quant à lui aussi subi une augmentation de 20 % par rapport à 2012 qui avait déjà enregistré une augmentation de 30 % par rapport à 2011. Cet afflux de clientèle nouvelle a également investi les sites extérieurs au centre de Montreux soit :

- la Féerie Médiévale au Château de Chillon a enregistré 400 visiteurs de plus qu'en 2012, pour une fréquentation de 10'000 personnes, uniquement sur les trois premiers week-ends de décembre ;
- la Maison du Père Noël aux Rochers-de-Naye et le Village de Noël à Caux, ont enregistré une augmentation de fréquentation de 2'000 personnes soit 18'000 aux Rochers-de-Naye et 18'000 à Caux dont 4'000 à 5'000 enfants de moins de 6 ans donc non payants.

La mise en place de gobelets lavables, initiée en 2012, a été reconduite en 2013 avec un grand succès, puisque près de 40'000 gobelets ont été conservés par les visiteurs sur les 200'000 mis en circulation. Une économie de 2,2 tonnes de déchets a été réalisée selon les études faites par le fournisseur desdits gobelets.

Les problèmes d'organisation rencontrés en 2012 quant à la mise en place de ces gobelets (stock de monnaies, vols, etc.) ont été contenus et résolus en 2013.

Pour la 6^{ème} année consécutive, la nouvelle cabane des bûcherons a été confiée à des associations locales. En 2013, l'organisateur a pu compter avec la présence des associations suivantes :

- Association des Clubs-service de la Riviera Vaudoise du 22 au 27 novembre ;
- Yodleur Club de Montreux du 28 novembre au 4 décembre ;
- Colonia italiana Montreux du 5 au 11 décembre ;
- Chœur d'Homme de Chernex Montreux – La Jeune Harmonie du 12 au 18 décembre ;
- Amicale des bûcherons du 19 au 24 décembre.

En résumé, l'édition 2013 a été excellente, ce qui permettra d'amortir les gros investissements pour le renouvellement des infrastructures (env. Fr. 750'000.-- de structures engagées en 2013).

La Commune a soutenu les manifestations du 1^{er} Août et les feux d'artifices, organisés par certaines sociétés de village et par l'Association des Intérêts de Montreux Centre.

Par ailleurs, la Commune a soutenu, entre autres, le Forum économique rhodanien, le spectacle de gala de la Fondation Marisa Sophie, la Route gourmande, les animations durant les fêtes de l'Ascension et de Pentecôte sur les quais ainsi que la décoration de Noël de la Presqu'île du Casino (sapins).

Autres institutions

Taxe de séjour

La Commission intercommunale de la Taxe de séjour (CITS) de la Riviera et de Villeneuve, sous la présidence de M. Lyonel Kaufmann, Syndic de La Tour-de-Peilz, a siégé à quatre reprises pour assurer la bonne gestion de l'exploitation de la Taxe de séjour et de la Taxe sur les résidences secondaires ainsi que pour se déterminer sur la répartition des recettes en faveur de l'animation touristique sur la Riviera et à Villeneuve.

En 2013, l'hôtellerie relevant du territoire de la CITS, a bénéficié d'une situation plus favorable qu'en 2012 et nous constatons une sensible augmentation des nuitées.

Tout comme les années précédentes, la Commission a apporté son soutien, en 2013, à de très nombreuses manifestations et animations qui ont eu lieu sur son territoire et ce pour Fr. 900'000.-- (Fr. 800'000.--) environ.

Pour rappel, la Commission intercommunale de la taxe de séjour de la Riviera et de Villeneuve contribue à hauteur de Fr. 1'200'000.-- annuels à l'exploitation des points d'information assurés par Montreux-Vevey Tourisme.

En relation avec l'amélioration des nuitées, la demande du nombre des Montreux-Riviera Card a augmenté puisque 212'000 (204'000) cartes ont été attribuées.

Par ailleurs, elle a également soutenu les vingt sociétés de développement de la Riviera par un subside annuel fixe et une contribution variable selon les villages et en fonction de leurs activités respectives.

Les comptes de la Taxe de séjour seront présentés dans le préavis relatif aux comptes communaux 2013.

Centre des Congrès et des Expositions de Montreux SA (CCM SA)

Après deux années difficiles, le 2m2c a connu en 2013 une reprise d'activité encourageante confirmée par une progression du chiffre d'affaires (CA) de 15 %.

Avec moins d'événements (78 contre 79 en 2012), c'est le CA généré par événement qui progresse de 18 % grâce aux ventes de prestations annexes (audiovisuel + 30 % et informatique + 75 %). Pour la première fois, le CA « autres-produits » dépasse celui du locatif (55 % contre 45 %). Cette performance a pu être atteinte grâce au nombre de Congrès réalisés liés à la santé, avec des surfaces d'exposition consommatrices de prestations annexes. Parmi ceux-ci, le Symposium Narkas avec 1'500 chirurgiens, le 14^{ème} Congrès de l'Union des Sociétés Suisses des Maladies Vasculaires, le Congrès des 100 ans de la Société Suisse de Dermatologie et Vénérologie et le 5^{ème} congrès annuel des associations psy suisses avec 1'300 participants.

En février, lors du Congrès Européen MPI, 450 professionnels de l'industrie du « meeting » ont pu découvrir la région.

Les 12 (10) congrès accueillis ont généré un million de CA (Fr. 600'000.--).

L'activité « Expositions » progresse aussi avec huit manifestations (11 % du CA total contre 7 % en 2012), dont la tenue à Pâques pour la première fois de Polymanga avec 25'000 participants sur 4 jours.

Les Festivals et Concerts diminuent avec 20 (22) événements et un CA inférieur de 2 %. Les moments forts furent le Concert Hommage à Claude Nobs disparu en début d'année et le premier Montreux Jazz Festival sans sa présence. La 24^{ème} édition du Montreux Comedy Festival qui inaugurerait, comme le MJF, de nouvelles scènes et un nouveau design des lieux publics, a lui aussi rencontré un franc succès.

Cette progression du chiffre d'affaires, Fr. 760'000.-- par rapport à 2012, démontre un bon contrôle des coûts permettant à la société de dégager un excédent brut d'exploitation (EBITDA) positif et supérieur au budget. Ce bon résultat sera malheureusement obéré par une charge extraordinaire de la TVA, liée à la subvention communale, sujet sur lequel le 2m2c travaille depuis plusieurs mois en collaboration avec le service des finances de la Commune de Montreux.

Au niveau des ressources humaines, l'année 2013 a permis de poursuivre la mise en place d'une structure RH entamée en 2011, au service de l'entreprise et des collaborateurs. Le 2m2c a également travaillé sur les fonctions accueil et coordination, processus de réflexion qui se poursuivra en 2014 et sera étendu à l'ensemble de l'organisation afin d'améliorer le fonctionnement avec la COMAT et de prendre en compte trois départs à la retraite. L'effectif reste stable avec 26 employés et 44 auxiliaires pour les périodes de forte activité.

Dans le cadre de notre gestion commerciale et financière, le 2m2c a finalisé l'hébergement hors site du logiciel de gestion propre aux Centres de Congrès (USI), et ce afin de bénéficier d'une mise à jour constante pour un coût identique.

2013 a vu démarrer le début du chantier de sauvegarde de la valeur patrimoniale du 2m2c et la mise en conformité de ses installations «Sécurité » (préavis No 23/2012) : régulation des techniques de confort et d'hygiène, station de pompage des eaux du lac, réseaux d'extinction automatique (Sprinkler) et alarmes, tableaux électriques courants forts et courants faibles du site, ainsi que la boucle électronique pour mal entendant.

Le point fort de la fin d'année fut la mise en service du CDC (Centre de Données et de Communications) permettant une exploitation centralisée, sécurisée et optimisée des techniques informatiques (liaison à une fibre optique de 1Gb), télécommunications, multimédias, et supervision du réseau MCR de pilotage du bâtiment. Pour ces différents chantiers une planification pointue a été nécessaire afin d'éviter des perturbations néfastes aux événements organisés, ainsi qu'une formation ad-hoc des employés concernés sur les nouveaux équipements.

L'année 2014 s'annonce tout aussi dynamique avec un carnet de commande prometteur et des temps forts tels que la Conférence sur la Paix en Syrie, l'Assemblée Générale de l'Union des Communes Vaudoises, le retour du Montreux Sundance à l'Ascension et à Pentecôte, le Congrès Suisse de Radiologie, la 100^{ème} Fête des jubilaires de l'Association des Entreprises Électriques Suisses.

Enfin, en 2014, la Municipalité, puis le Conseil communal devront se prononcer sur les différentes propositions de changements stratégiques, tant structurels qu'organisationnels, faites par la direction et le conseil d'administration de la CCM SA. Ces recommandations ont pour seul objectif de voir le 2m2c continuer à jouer un rôle primordial dans le développement de la notoriété, de l'économie et de la vie culturelle de la région.

Montreux-Vevey Tourisme (MVT)

L'année 2013 a enregistré, pour Montreux, une hausse de 35'346 nuitées soit 8,5 % de plus qu'en 2012 (à noter les 20 % de plus sur les marchés principaux Français et Grande-Bretagne). Une hausse marquée des marchés secondaires notamment la Chine, l'Asie du Sud-Est et du Sud-Ouest ainsi que les Etats du Golf viennent combler la légère diminution du marché Suisse.

Relevons que 102 (144) voyages de presse se sont arrêtés à Montreux, soit 414 (479) journalistes accueillis, soit 70 % du total. Ils proviennent majoritairement de Chine, des USA, de France et de Suisse. Cette présence média a touché plus de 100 millions de contacts. Cinquante-deux voyages de familiarisation représentant 373 agents de voyages et tours opérateurs ont découvert Montreux. Ces professionnels viennent en majeure partie des marchés prioritaires, comme la France et le Royaume-Uni, mais également en force de la Russie, Chine, Etats du Golf ainsi que de Thaïlande.

Plus de 35 actions de promotions (foires, salons, workshops, sales calls) ont été réalisées sur 18 marchés. La présence digitale (internet et réseaux sociaux) a été largement accrue et une application smartphone a été créée (Montreux Riviera Panorama).

Montreux a toujours un grand attrait et un savoir-faire reconnu. Ainsi les événements majeurs suivants ont eu lieu :

- MVT a reçu du 27 au 29 janvier la conférence European Meetings and Events Conference avec 400 spécialistes de l'industrie, générant plus de 700 nuitées ;
- le congrès WBCSD World Business Council for Sustainable Development de 300 personnes pour 700 nuitées a aussi eu lieu au 2m2c du 16 au 18 avril ;
- le 14^{ème} Congrès de l'Union des Sociétés Suisses des Maladies Vasculaires a choisi Montreux pour son congrès de 500 personnes, du 30 octobre au 1er novembre ;
- les 18^{èmes} Journées Franco-Suisses de Pharmacie Hospitalière ont eu lieu les 28 et 29 novembre, réunissant 270 personnes.

Une offre promotionnelle www.meetingsmadeinheaven.com a été mise en place, ainsi qu'un nouvel et dynamique outil de vente en ligne www.montreuxrivieraeventplanner.com.

Bibliothèque municipale

Compte tenu de la maladie et du décès de la responsable et suite au départ de deux collègues ainsi qu'à l'arrivée de deux collaboratrices remplacées au mois d'août, la bibliothèque municipale a été contrainte de limiter l'offre des animations.

La deuxième édition du samedi des bibliothèques vaudoises a eu lieu le 2 février. De nombreuses animations ont été proposées tout au long de la journée. La ludothèque était de la fête avec divers jeux pour les familles.

Au mois d'avril, à l'occasion de la Journée mondiale du Livre, M. Pierre Smolik, a présenté son livre « Georges Haldas, l'invisible au quotidien » en compagnie de M. François Deblüe. Une cinquantaine de personnes ont participé à cette soirée.

Lors de La Nuit du Conte « Histoire de rire : deux contes improvisés » du 8 novembre, la bibliothèque a eu le plaisir d'accueillir M. Xavier Alfonso, comédien. Ces deux prestations, qui impliquaient une participation active du public, ont réuni une centaine de personnes.

Une légère baisse des documents empruntés est à constater en dépit de l'accroissement du nombre d'utilisateurs de la bibliothèque. Ce sont les enfants et les adolescents qui empruntent le plus, à savoir 45'135 documents pour la section jeunesse, 38'938 pour la section adulte et 10'100 pour les collectivités, principalement des élèves qui empruntent sur le compte des institutrices.

La section jeunesse a fait partie d'un projet d'intégration, « Mille et une histoires », issu d'une réflexion des bibliothécaires de Montreux, Pully et Vevey. Il est soutenu par le Bureau cantonal d'intégration, par l'Institut suisse Jeunesse et Médias ainsi que par les communes mentionnées. Un bibliobus, rempli de livres en langues étrangères, a circulé dans les trois communes dans le but de sensibiliser les migrants et leurs jeunes enfants au français. Des lectures en français et dans leur langue d'origine leur ont été proposées par des conteuses et des bibliothécaires.

Statistique des emprunteurs et des prêts

La bibliothèque municipale compte actuellement 7'667 (7'290) personnes inscrites réparties comme suit : 5'751 (5'396) emprunteurs individuels à la section adulte (BMA), 236 (216) collectivités, soit écoles, EMS, garderies et 1'677 (1'678) enfants ou adolescents à la section jeunesse (BMJ).

Le nombre de prêts pour l'année est de 94'175 (95'841) médias, prolongations comprises, à savoir livres, CD, CD-Rom, DVD et périodiques.

Fonds

Après avoir éliminé ou remplacé les documents défraîchis ou désuets, tels que périodiques, livres en dépôt et en libre-accès, la bibliothèque municipale possède 66'353 (62'638) médias, soit 52'120 (49'246) livres, 7'153 (6'605) bandes dessinées, 3'970 (3'743) CD, DVD et CD-Rom, ainsi que 3'110 (3'044) revues répertoriées.

Animations

La bibliothèque municipale observe une légère baisse du tournus des classes qui viennent durant l'année scolaire, soit 115 (134) classes. Cette baisse est probablement due à l'organisation annuelle des visites de classes commentées en novembre, à l'ensemble des élèves du primaire de la Commune de Montreux, plutôt qu'en septembre selon la tradition. De ce fait, la venue régulière des institutrices en a été retardée.

La section jeunesse a exceptionnellement renoncé à organiser le Passeport vacances en raison du manque d'effectif. Relevons ci-dessous les principaux événements organisés pour la jeunesse :

- janvier à décembre : passage des classes et lecture d'une histoire, 115 classes ;
- février à décembre : « Né pour lire », huit animations, 108 enfants ;
- février : « Samedi des bibliothèques vaudoises » :
 - lecture par les bibliothécaires, douze enfants ;
 - atelier créatif « C'est le pied ! », quinze participants ;
- mars : animation « 1, 2, 3 Albums 2013 » 6^{ème} voyage :
 - lecture, mise en scène et présentation de livres par les bibliothécaires, vingt élèves, une enseignante ;
 - « De Bric et de Broc, les contes de la vieille Breloque » par Mme Claire-Anne Magnollay, conteuse – quarante personnes ;
- juin à juillet : « Mille et une histoires » :
 - dans les classes de Clarens, 140 élèves et seize enseignantes ;
 - à la Young Planet du Festival de Jazz, 35 personnes ;
- septembre à décembre : accueil des animateurs de « Lire et faire lire », bricolage Halloween, 40 personnes ;
 - Nuit du Conte, partie jeunesse, 50 spectateurs ;
 - visites commentées de l'exposition « A la découverte d'Anthony Brown » : 44 classes et une classe de l'école St-Georges, 724 élèves et 52 enseignantes ;
 - « Contes de Noël et fabrication de biscuits à déguster », animation organisée par les bibliothécaires et l'apprenti, 60 participants.

La section adulte a organisé les rencontres culturelles suivantes :

- février : « Samedi des bibliothèques vaudoises » sur le thème du monde des couleurs ;
- avril : Journée mondiale du livre avec M. P. Smolik et M. F. Deblüe ;
- novembre : Nuit du Conte « Histoire de rire : deux contes improvisés » par M. X. Alfonso, comédien.

Divers

La bibliothèque a étendu son offre de DVD avec l'acquisition de films de fiction (cinéastes importants du XX^e siècle).

AFFAIRES SOCIALES, FAMILLES ET JEUNESSE

LES GENERATIONS

Office du logement

A la demande de l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail (OFIAMT), le dénombrement des logements vacants à Montreux a été établi au 1^{er} juin 2013. A cette date, 196 (93) logements étaient libres, soit 93 (49) à louer et 103 (44) à vendre.

28 (21) ménages ont été expulsés de leur logement, situation requérant la présence d'un représentant de l'Office du logement.

Logements subventionnés

37 (11) préavis favorables ont été délivrés pour l'attribution d'appartements subventionnés.

Aide Individuelle au Logement (AIL)

96 (82) ménages ont bénéficié de l'AIL en 2013. L'aide en faveur des familles s'est élevée à Fr. 176'833.-- (Fr. 147'242.--), la moitié est prise en charge par le Canton de Vaud.

Loi du 4 mars 1985 sur les démolitions, transformations et changements d'affectation d'immeubles d'habitation

Le nombre de demandes d'autorisation s'est élevé à 6 (5) en 2013.

Loi du 11 décembre 1989 concernant l'aliénation d'appartements loués

28 (43) demandes d'aliénation ont été soumises à l'appréciation de l'Office du logement.

REME (Réseau Enfance Montreux et Environs)

Le REME bénéficie des subventions annuelles de la Fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE) et des Communes de Montreux et de Veytaux, basées sur les données budgétaires de chaque structure et les objectifs annuels de développement du réseau.

Font partie du réseau les Communes de Montreux, Veytaux, la Fondation d'accueil collectif de la petite enfance de Montreux et environs (FACEME), l'association Scoubidou, la Structure d'accueil familial de jour et pour l'accueil collectif pré et parascolaire, les jardins d'enfants de Montreux.

Structure de coordination d'accueil familial de jour

La structure de coordination d'accueil familial de jour de Montreux et Veytaux compte 64 (68) accueillantes en milieu familial à fin 2013. 435 (358) enfants ont été placés pour 169'459 (157'076) heures de gardes effectuées.

L'encadrement des accueillantes en milieu familial bénéficie d'un poste de coordinatrice à 80 % et d'un poste d'employée d'administration à 20 %.

Jardins d'enfants de Montreux

Les jardins d'enfants sont destinés aux enfants en âge préscolaire (2 à 5 ans) et ouverts les matins de 8 h. 00 à 12 h. 00, du lundi au vendredi. La capacité d'accueil est de 15 enfants par matinée, par structure. Le coût est de Fr. 16.-- la matinée. Ce montant est facturé par les services sociaux chaque mois. Ces structures pratiquant l'accueil d'urgence, le REME a bénéficié pour 2013 d'une subvention de la FAJE de Fr. 11'700.-- (Fr. 7'800.--) par jardin d'enfants.

Autres tâches de la Direction

Aide complémentaire communale à l'AVS/AI

Le total des prestations versées en 2013 (allocation de Noël comprise) s'est élevé à Fr. 121'800.-- (Fr. 110'760.--).

Les services sociaux ont vendu aux bénéficiaires de l'aide complémentaire communale 199 (190) cartes de bus. Le coût réel d'une carte est de Fr. 50.--, vendue à Fr. 35.--. La participation communale s'élève ainsi à Fr. 2'985.-- (Fr. 2'850.--).

Traitements orthodontiques

44 (43) demandes pour la prise en charge de frais de traitements orthodontiques ont été déposées dont aucune (1) n'a été refusée. Une dépense pour la Commune de Fr. 144'646,80 (Fr. 103'784,20) répartie sur plusieurs années en fonction de la durée des traitements.

Prise en charge des frais de traitements dentaires

Le règlement établi pour l'octroi d'un subside pour les traitements dentaires des enfants en âge de scolarité est entré en vigueur au 1^{er} janvier 1991.

45 (55) demandes ont été présentées au service dentaire scolaire, puis transmises, après contrôle, aux services sociaux. Aucune (0) demande n'a reçu de réponse négative. Il en résulte pour la Commune une prise en charge financière de Fr. 18'371,10 (Fr. 22'788,80).

Manifestations et actions en faveur des personnes âgées

Au cours de l'année sous revue, la Municipalité s'est fait représenter lors de 73 (65) manifestations organisées en l'honneur de personnes atteignant leur nonantième anniversaire. De plus, 8 (6) personnes âgées de 100 ans et plus ont été fêtées.

Le traditionnel Noël de l'amitié s'est déroulé le 18 décembre 2013 et a réuni 85 (66) personnes.

Organisation de l'Espace Plein Air

Comme chaque année, l'Espace Plein Air de la Foge, à Chailly s'est déroulé sur toute la période des vacances scolaires, soit du 9 juillet au 24 août, du lundi au vendredi de 13 h. 45 à 17 h. 45.

194 (164) enfants ont participé à ces après-midis. Ils ont, en moyenne, fréquenté l'Espace Plein Air sur une période de trois semaines.

Consultations diverses

Des consultations sont proposées à la population par les institutions ci-après. Elles ont lieu dans les locaux de l'avenue des Alpes 22, à Montreux. La prise de rendez-vous s'effectue directement auprès des institutions :

- Pro Infirmis ;
- Foyer Malley-Prairie (violences conjugales et familiales).

Par ailleurs, une permanence juridique est assurée par l'ordre des avocats vaudois le jeudi soir, de 17 h. 00 à 19 h. 00, à l'avenue Claude Nobs 14, à Montreux.

Animation Jeunesse

Centre de loisirs « Le Point »

Le centre de loisirs « Le Point », se trouve à la rue de la Gare 27, 1820 Montreux. Son ouverture hebdomadaire moyenne a été de 20 heures, soit le lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 12 h. 00 à 14 h. 00, de 16 h. 00 à 18 h. 00 et le mercredi de 14 h. 00 à 18 h. 00.

En dehors de ces heures, le centre de loisirs « Le Point » accueille des activités initiées par et pour les 15 à 25 ans tels que des entraînements et des ateliers de danses diverses, des assemblées d'associations, des collectifs et des groupements de jeunes, ainsi que des soirées d'échange de classes ou à thème, organisées par et pour les jeunes. Des parents ont aussi utilisé le lieu pour une fête multiculturelle.

Le centre de loisirs accueille également un groupe de « jeu de rôle » le samedi après-midi et le dimanche, ainsi qu'une séance du groupe des Alcooliques Anonymes Riviera.

Un collectif de jeunes de 15 à 25 ans loue la salle de gymnastique du Collège Vernex le jeudi, de 19 h. 30 à 22 h. 00, afin de s'entraîner au breakdance, sous l'égide de l'animation jeunesse.

La fréquentation du centre « Le Point » a été de 14'435 (15'007) enfants sur 184 (179) jours, soit une moyenne de 78 (85) enfants par jour.

Centre de loisirs « La Virgule »

Les horaires d'ouverture du centre de loisirs « La Virgule », rue du Collège 24, à Clarens, sont identiques à ceux du centre de loisirs « Le Point ».

Diverses activités socioculturelles y ont lieu. Certaines d'entre elles sont organisées en dehors des heures d'ouverture (sorties, cours de langue, repas, participation à la vie culturelle et associative montreuusienne). Elles sont annoncées sur le site internet et le réseau social le plus utilisé par les jeunes.

L'association « Français en jeu » donne trois cours hebdomadaire de français pour les migrants dans les locaux de « la Virgule » (lundi, mardi et jeudi). Le groupe « Habitants », issu du projet urbain « CLARENSEMBLE », utilise également les locaux pour ses réunions hebdomadaires.

L'association « Français à Clarens » a aussi utilisé les locaux de la Virgule à plusieurs reprises, que ce soit pour l'assemblée générale ou pour des activités liées à l'apprentissage du français.

La fréquentation du centre « La Virgule » a été de 14'435 (11'512) enfants sur 184 (179) jours, soit une moyenne de 78 (64) enfants par jour.

Commission consultative pour la cohésion sociale et l'intégration (CoCoSI)

La CoCoSI (Commission consultative pour la cohésion sociale et l'intégration) s'est réunie à cinq reprises. Elle a apporté son soutien à divers projets visant à améliorer l'intégration des migrants, notamment par la mise à disposition de salles de classe ainsi que du centre de loisirs « La Virgule » pour des cours de langues et des activités.

De plus, la CoCoSI a activement collaboré avec le BCI (Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers et la prévention du racisme) pour la mise sur pied du projet « Café-bienvenue ».

Café-bienvenue

L'activité « café-bienvenue » s'est réalisée à quatorze reprises au centre de loisirs « la Virgule ». Sa philosophie d'accueil vise à privilégier le sentiment d'appartenance des participantes et de leurs enfants, ainsi que le partage et les expériences positives avec le groupe (méthode d'animation, jeux à disposition, support matériel, etc.).

Il permet également à ces couples mère-enfant de rencontrer d'autres femmes issues de l'immigration, mais aussi de rencontrer des femmes autochtones de la région Riviera (bénévoles, animatrices, autres), tout en facilitant l'immersion de jeunes mères avec petits enfants dans la langue française. La fréquentation moyenne a été de 15 mères par réunion.

Projet urbain « CLARENsemble »

Forum du 5 octobre 2013

Dans le cadre du projet urbain « CLARENsemble » la Direction du service affaires sociales, familles et jeunesse a poursuivi le processus participatif relatif à la mise en place et à l'exploitation de la future Maison de Quartier. Un répondant «CLARENsemble » fut chargé d'accompagner et d'assurer le suivi de cette démarche. Pour réaliser au mieux ce processus participatif, un mandat a été accordé à la Fondation Radix (centre national de compétences pour le développement et la mise en œuvre de mesures en santé publique) afin d'accompagner l'organisation du processus de mise en place de la Maison de Quartier.

Un forum a été organisé le 5 octobre dans le but d'identifier et de clarifier les différentes attentes et représentations de la population. Préparé par un groupe de pilotage, il a rassemblé une soixantaine de participants qui ont pu mettre en commun leurs représentations et attentes vis-à-vis de ce lieu.

Suite à ces échanges, deux groupes de travail se sont constitués pour imaginer et réaliser la suite des démarches nécessaires à la sélection et à la mise en place des activités qui se dérouleront dans la future Maison de Quartier.

Le groupe des aînés

Suite au diagnostic communautaire de Pro-Senectute, un groupe d'aînés du groupe « Habitants » a continué de se rencontrer chaque semaine au centre de loisirs La Virgule afin de proposer une permanence d'accueil aux personnes âgées, ainsi que pour imaginer diverses animations répondant aux besoins des aînés. Dans cette optique, ce groupe a organisé le « goûter de Noël » des aînés qui s'est déroulé le 7 décembre dans les locaux de la Virgule. Environ 70 personnes ont participé à cet évènement.

Encadrement et gestion des élèves de l'établissement primaire et secondaire de Montreux-Ouest avant et après les devoirs surveillés

L'animation jeunesse a géré la prise de repas et encadré 8'380 (3'379) élèves de l'établissement primaire et secondaire de Montreux-Ouest, pique-niquant dans la partie, réservée à cet effet, du restaurant scolaire « Le Carambert », soit une moyenne de 61 (24) enfants sur 138 (141) jours d'accueil. Elle les accueille et les encadre depuis leur sortie des devoirs surveillés jusqu'à la reprise des cours à 13 h. 45.

Camps de vacances

Les camps de vacances montreusiens (non scolaires) ont accueilli 190 (428) enfants pour 220 (501) places, répartis sur cinq (dix) camps de vacances d'une semaine, représentant un taux d'occupation de 86 % (85,42 %).

Le secrétariat des camps a fourni un soutien administratif pour gérer les inscriptions des quatre camps organisés par la Fondation Jolimont qui, suite à une réorganisation, ne sont plus pris en compte dans les chiffres cités ci-dessus.

Participations ponctuelles de l'animation jeunesse à la vie associative, culturelle et sportive montreusienne et collaborations fixes

Les objectifs de participation à la vie culturelle et associative fixés en 2000, lors de la création du service animation jeunesse, ont été poursuivis en 2013. L'animation jeunesse a également participé, soit par le biais d'une présence participative et ludique, soit par le biais de mise à disposition de matériel ou de soutien financier, aux événements et manifestations suivants : le Bukolik Freeride, la Foire de Brent, la Foire des Planches et le Marché de Noël.

L'animation jeunesse a aussi poursuivi et développé sa collaboration avec diverses entités regroupant les jeunes de la Commune telles que les associations Orgiride, Good Boy, Chromatix et l'Association de Snowboard, Skateboard, In-line de la Riviera (skatepark), ainsi que la Brigade de scouts de Saleuscex Montreux, que ce soit par le biais de garanties de déficit ou de soutien financier ou de la mise à disposition de matériel lors de manifestations.

Elle a également renforcé les synergies avec la bibliothèque Municipale de Montreux & Veytaux en y organisant un rallye pour la journée des bibliothèques vaudoises ainsi qu'un concours de dessin.

Dispositif de Travail social de proximité (TSP)

Le dispositif de travail social de proximité s'est mis en place à partir du 1^{er} mai 2013 avec l'entrée en fonction d'un travailleur social hors murs. Ce dernier s'est progressivement inséré dans le réseau de travail social communal existant. Il s'est fait connaître auprès de la population cible par une présence régulière dans la rue, à proximité des lieux de rassemblement des jeunes et sur les réseaux sociaux.

Cette présence a permis un contact personnel avec 160 jeunes, et a débouché sur le suivi de deux projets associatifs, de huit suivis individuels et de l'accompagnement de plusieurs collectifs lors de demandes et démarches diverses. Deux salles de gymnastique ont été mises à disposition des jeunes le dimanche après-midi et soir, avec pour chaque lieu une fréquentation de 17 à 20 jeunes par ouverture.

Action éducative et préventive de l'animation jeunesse

- Participation au groupe « Guidance », au Groupe interdisciplinaire de santé et au groupe d'échange des délégués à la jeunesse de la Riviera. Le délégué à la jeunesse représente également les animations jeunesse du District de la Riviera Pays-d'Enhaut au sein de la Commission Prévention Riviera ;
- conception et réalisation de la Montreux Jazz Young Planet 2013 et de l'action AVEC (Action, Visibilité, Engagement, Cohésion) en collaboration avec la Fondation du Festival de Jazz de Montreux ;
- participation au groupe de réflexion régional autour de la situation des jeunes de 16 à 25 ans.

Divers

L'animation jeunesse a activement collaboré à la réalisation de la quatrième « Fête des Voisins » organisée le 31 mai sur le territoire communal. Dix-huit fêtes ont été recensées.

Le site montreuxjeunesse.ch a été désactivé au profit du site montreux.ch.

L'animation jeunesse a également renforcé sa présence sur le réseau social Facebook. Quatre pages relatives à l'animation jeunesse, au centre de loisirs le Point, au centre de loisirs la Virgule et au travailleur social hors murs permettent de toucher ainsi environ 2'000 personnes.

Accueil de midi pour enfants en milieu scolaire (APEMS)

Les trois structures d'accueil de midi, respectivement Chailly – La Foge, Chernex et Etraz ont vu s'inscrire 122 enfants, dont 22 à Chailly, 56 à Chernex et 44 à Etraz. La prise en charge des enfants se fait pendant toute la pause de midi. Elle débute à la sortie des classes et se poursuit par le service d'un repas, suivi d'activités ludiques et récréatives permettant ainsi à l'écolier de se ressourcer pour les cours de l'après-midi. 12'186 (7'340) repas ont été servis sur 147 (138) jours d'accueil, pour une moyenne de 82 (53) repas par accueil.

Depuis la rentrée scolaire 2012 – 2013 déjà, les enfants résidant aux Avants sont pris en charge le matin à la gare de cette localité et accompagnés jusqu'au collège de Chernex. Ils bénéficient de la même prestation en fin de journée.

En raison des modifications structurelles induites par le concordat HarmoS, notamment au niveau des horaires des classes 1P HarmoS et 2P HarmoS, les enfants scolarisés dans ces degrés et résidant aux Avants sont également accompagnés de Chernex aux Avants, dès la sortie des classes à midi le mardi, jeudi et vendredi.

ECOLES

Le Conseil d'établissements a siégé à trois reprises en 2013.

Etablissements primaires et secondaires de Montreux-Ouest et de Montreux-Est

Le fonctionnement pédagogique et organisationnel de l'école vaudoise en matière d'enseignement, de grille-horaire ou de programme scolaire est placé sous la responsabilité cantonale, via le Département de la Formation, de la Jeunesse et de la Culture. Seules les activités extra-scolaires (activités culturelles ou sportives, camps par exemple), l'encadrement en dehors des cours (devoirs surveillés, restaurant ou accueil de midi), la logistique (gestion des bâtiments, transports des élèves), sont de compétence communale. Ce rapport ne présentera donc que les tâches relevant exclusivement de la responsabilité des Communes.

Cette rentrée marque la mise en vigueur de la loi sur l'enseignement obligatoire (LEO) pour les élèves de la 1^{ère} à la 9^{ème} année HarmoS. L'école est désormais obligatoire dès quatre ans révolus au 31 juillet et dure onze ans.

Les élèves qui entrent en 10^èH et en 11^èH terminent leur scolarité selon l'ancien système.

La mise en œuvre de la LEO s'accompagne de nombreuses directives dont un nouveau cadre général de l'évaluation. Il a pour rôle de fixer les conditions à la base des décisions qui jalonnent le parcours scolaire des élèves, en particulier la promotion, l'orientation et la réorientation dans les voies et les niveaux du secondaire, et la certification.

La numérotation des années de l'école obligatoire change. Désormais, les années enfantines et primaires sont les années 1P à 8P et celles du degré secondaire les années 9S à 11S.

Montreux - Ouest	Montreux - Est
<p style="text-align: center;">Direction et secrétariat</p> <p>Le Directeur, les enseignants et le personnel administratif (sauf les apprentis) sont du personnel cantonal.</p>	
<p>1 Directeur ; 6 Doyens ; 3 employés d'administration ; 2 apprentis.</p>	<p>1 Directeur ; 6 Doyens; 4 employées d'administration ; 2 apprentis ; 1 MPC.</p>
<p style="text-align: center;">Transports scolaires</p> <p>Le déplacement des élèves, de leur domicile à l'école, est assuré, pour ceux qui les utilisent, par les entreprises de transports publics et par le service communal du bus scolaire pour ceux qui habitent des lieux éloignés ou mal desservis par les transports publics.</p> <p>Le bus scolaire est loué à l'entreprise Goldenpass (MOB). En revanche, le chauffeur est engagé par la Commune et les abonnements aux ayants-droits payés par elle.</p> <p>9 (16) élèves de Clarens sont conduits en bus scolaire à destination des classes d'accueil et de développement d'Etraz.</p> <p>10 (10) élèves, dont le domicile est réparti sur le territoire communal, fréquentent la classe OES (classe officielle de l'enseignement spécialisé). Ils sont transportés en taxis privés de leur domicile au collège de Chailly et retour. Le coût du transport est pris en charge par le SESAF (Service de l'enseignement spécialisé et d'appui à la formation) cantonal.</p>	

Montreux - Ouest	Montreux - Est
<p>61 abonnements ont été délivrés :</p> <p>01 Blonay (secteur de Montreux) ; 23 Brent – Fontanivent – Chailly ; 01 Caux ; 04 Chamby ; 02 Chernex ; 01 Glion ; 05 Les Avants ; 25 Montreux – Territet – Veytaux.</p>	<p>219 abonnements ont été délivrés :</p> <p>14 Les Avants ; 48 Caux – Glion ; 08 Chailly ; 41 Chamby – Villard ; 50 Chernex ; 22 Clarens ; 11 Fontanivent ; 09 Sonzier ; 06 Territet ; 10 Veytaux.</p>
<p>Un bus navette entre Clarens et Chernex (à l'usage exclusif des élèves) est organisé quatre fois par jour pour les enfants habitant les villages ou hameaux suivants : Fontanivent, Parc-Horizon, Chernex.</p>	<p>Des transports sont également organisés pour les activités sportives au stade de la Saussaz, à la piscine de la Maladaire et pour les leçons de gymnastique au Pierrier.</p>
<p>Restaurants scolaires et accueil de midi</p> <p>Deux restaurants scolaires (un dans chaque établissement) offrent, dès la 7^eH, des repas chauds et équilibrés aux élèves qui n'ont pas la possibilité de rentrer à leur domicile à midi en raison de l'inadéquation des horaires des transports publics avec ceux de l'école (ils bénéficient alors d'un tarif réduit) ou de l'impossibilité des familles de les accueillir.</p> <p>Au primaire, le développement des APEMS (accueil pour écoliers en milieu scolaire) à Chernex, Chailly et Montreux-centre (Etraz) a permis de répondre aux besoins des familles dont les parents travaillent.</p>	
<p>Devoirs surveillés</p> <p>A l'issue des repas (dès la 7^eH) les élèves sont pris en charge par une structure de devoirs surveillés. Les écoliers ne prenant pas le repas de midi au restaurant scolaire bénéficient également de cette prestation qui est répétée en fin de journée scolaire pour ceux qui en ont besoin.</p>	

Montreux - Ouest	Montreux - Est
<p style="text-align: center;">Journées de ski et camps</p> <p>Réservées aux classes de 7^eH et 8^eH, les journées de ski, organisées aux Rochers-de-Naye sur deux jours, permettent aux élèves de se préparer aux camps d'une semaine auxquels ils participeront au secondaire.</p> <p>Dix-neuf (19) classes en ont bénéficié. Les activités sportives d'un camp sont placées sous la responsabilité d'un chef sportif (maître EPH), secondé par une équipe de moniteurs engagés par la Commune.</p> <p>Le prix revient moyen par élève et par jour s'élève à Fr. 82,59. La participation des parents est de Fr. 40.-- pour les deux jours, le solde étant pris en charge par la Commune.</p>	
<p>10 (14) classes du primaire ont participé à un camp d'automne ou d'été dont neuf à Leysin, au chalet de la Commune « Les Esserts ».</p> <p>14 (20) classes du secondaire ont participé à un camp de ski à Leysin ou Champéry (Jolimont).</p>	<p>Toutes les classes de 5^{ème}, 6^{ème} et 7^{ème} HarmoS ont participé à un camp de ski.</p> <p>Deux journées pour les 9^eH ont eu lieu dans les stations des Alpes vaudoises.</p>
<p style="text-align: center;">Après-midis sportifs et joutes</p> <p>Des après-midis sportifs permettent aux élèves de pratiquer des disciplines sportives différentes, notamment la course d'orientation, l'athlétisme, le triathlon ainsi que sports d'équipe comme le volley, le basket, le foot en salle, etc.</p> <p>Tous les élèves de 7^eH passent un test de natation dont les résultats permettent d'établir la liste des enfants astreints aux cours d'appui de natation</p>	
<p style="text-align: center;">Activités culturelles</p> <p>Différents spectacles et activités sont proposés aux élèves, soit à l'initiative de la direction, soit à celle des enseignants. Ces activités se font en collaboration étroite avec des partenaires culturels locaux (le « Montreux Comedy Festival », par exemple) ou extérieurs.</p> <p>Les élèves visitent des expositions, assistent à des spectacles ou participent à des conférences. La liste ci-dessous n'est pas exhaustive et ne donne qu'un aperçu de ce qui a été mis en place.</p>	

Montreux - Ouest	Montreux - Est
<p>Selon leur âge, les élèves reçoivent une initiation à/au :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la musique (1P - 2P – les enfantines) ; - la peinture (3^eH) ; - la musique – opéra (4^eH) ; - théâtre (5^eH) ; - la sculpture (6^eH) ; - la peinture (7^eH) ; - la musique classique (8^eH) ; - le cinéma (9^eH) ; - le théâtre (10^eH) ; - la musique du monde (11^eH). <p>Chœur des écoles : participation à « Tous en chœur » avec Henri Dès.</p>	<p>Activités PAM (Prévention des Accidents par Morsures de chien) (DEP & petits élèves).</p> <p>Ciné du Musée avec conférence (3^eH à la 6^eH).</p> <p>Visites guidées de Montreux par les aînés (6^eH).</p> <p>Cinéma : « Sur le chemin de l'école » (7^eH, 8^eH, 9^eH et 10^eH).</p> <p>Montreux Art Gallery (9^eH).</p> <p>Théâtre « Signé Omer » avec visite du TMR (10^eH).</p>
<p>Education sexuelle</p> <p>Des cours ont été dispensés aux élèves des classes de 1^{ère} année primaire, à raison de deux séances. Ils ont été donnés par les animatrices du Centre médico-social Profa. Ces cours ont également concerné les élèves de 4^eH, 6^eH, 8^eH et 9^eH.</p> <p>Des séances d'information destinées aux parents se sont déroulées en octobre et en novembre.</p>	
<p>Education routière</p> <p>Le programme de l'éducation routière a été donné à toutes les classes enfantines (deux périodes) et de 3^eH et 4^eH (1 période). De même, les classes secondaires, de la 8^eH (une période) à la 11^eH (deux périodes) en ont bénéficié.</p> <p>Pour les classes de 7^eH, c'est le traditionnel « jardin de la circulation » qui a eu lieu dans les sous-sols du 2m2c.</p>	
<p>Prévention des délits</p> <p>Les spécialistes de Police-Riviera, mandatés par le Canton sont intervenus dans les classes de 8^eH année, à raison d'une période pour aborder la prévention des délits.</p>	

Groupe Guidance

Le Groupe Guidance est un groupe mixte et pluridisciplinaire composé de dix membres. Ils sont choisis au sein du Conseil d'établissements et de professionnels (jeunesse, écoles, santé, police, intervenants sociaux). Les membres du Groupe se sont réunis à cinq reprises, afin de résoudre les problèmes des jeunes en milieu scolaire et de réfléchir à de nouvelles actions de prévention; actuellement le groupe s'interroge sur son fonctionnement dans l'avenir.

L'information sur l'existence du Groupe Guidance est diffusée par une annonce dans le « Calendrier », calendrier distribué à tous les élèves des Communes de Montreux-Veytaux. Une brochure est également distribuée aux élèves de l'établissement primaire et secondaire de Montreux-Ouest à la rentrée des classes.

Le Groupe Guidance accueille de temps en temps des stagiaires des différents milieux concernés, ainsi que des intervenants extérieurs intéressés par le fonctionnement du groupe. Un échange régulier avec les Directeurs des deux établissements scolaires est assuré par la présidente du groupe.

Conseillère Ecole-Famille

Les problématiques soumises sont les mêmes que les années précédentes (élève en souffrance dans son milieu scolaire et familial). Ces demandes proviennent essentiellement des directions d'établissement, des enseignants, des infirmières scolaires et des Services de Psychologie, Psychomotricité et Logopédie en milieu Scolaire (PPLS), mais aussi d'autres services de la région de manière de plus en plus large (SPJ, Appartenances, CSP, etc.). Le nombre de dossiers 79 (78) est quasiment similaire à l'année dernière. Soulignons encore que la conseillère école-famille a quitté son poste à la fin de l'année scolaire. Une nouvelle conseillère a repris son activité en novembre 2013.

Service de Santé Scolaire

Le service de santé scolaire est assuré par deux infirmières, à temps partiel, en collaboration avec un médecin scolaire.

Elèves des classes enfantines

Pour toutes les classes enfantines de la Commune, 166 (102) familles d'enfants, sur 228 (122) invitées, ont assisté à une entrevue individuelle avec l'infirmière.

Elèves primaires

En 3^{ème} primaire HarmoS, des mises à jour de 110 (131) vaccinations ont été effectuées.

Elèves secondaires

Pour les classes de 9[°]H et de 10[°]H, 311 (483) vaccinations ou rappels ont été effectués.

Pour tous les élèves

De nombreuses interventions 991 (1'417) ont eu lieu dans le cadre de problématiques individuelles (accident, maladie, accompagnement de handicaps, etc.).

39 (41) interventions ont eu lieu dans le cadre de problématiques collectives (contrôle de poux, hygiène, etc.).

Prévention, projets interdisciplinaires

Que ce soit par une participation active à la journée du sida, par exemple, ou l'implication dans la médiation par les pairs, les premiers secours, la collaboration avec Profas, le SPJ ou les professionnels de l'école, les activités des infirmières se développent et se diversifient continuellement.

Service dentaire scolaire

Les visites de dépistage des caries ont été effectuées dès janvier 2013 par les huit (onze) médecins-dentistes de la place qui ont passé une convention avec la Commune de Montreux. Deux médecins-dentistes de Villeneuve ont également signé cette convention. Ils pratiquent le tarif dentaire scolaire pour les enfants de Montreux, mais ne procèdent pas aux visites de dépistage des caries.

Tous les élèves des classes primaires et secondaires ont été contrôlés. Ils ont été convoqués à la clinique dentaire du cabinet de Rambert, à Clarens ou à celui du collège d'Etraz, à Montreux.

Selon le règlement, les traitements dentaires au bénéfice d'un subside communal doivent être effectués par un médecin-dentiste signataire de la convention avec la Commune de Montreux et les traitements orthodontiques doivent être suivis chez un spécialiste en orthodontie.

Nombre d'élèves examinés lors des visites de dépistage :

Classes secondaires	1'058	(1'151)
---------------------	-------	---------

Classes primaires	<u>1'198</u>	(<u>1'094</u>)
-------------------	--------------	------------------

Total	<u>2'256</u>	(<u>2'245</u>)
-------	--------------	------------------

Nombre de classes visitées :

Classes secondaires	062	(061)
---------------------	-----	-------

Classes primaires	<u>065</u>	(<u>062</u>)
-------------------	------------	----------------

Total	<u>127</u>	(<u>123</u>)
-------	------------	----------------

Les heures consacrées au dépistage sont comptabilisées et évaluées en points, selon les indications de la Société Suisse d'Odonto-stomatologie.

La valeur du point est de Fr. 3,10. Une matinée représente 368 points.

36 (38) matinées ont été consacrées au dépistage des caries. Un médecin-dentiste examine trois à quatre classes par matinée. Coût du dépistage : Fr. 41'068,80 (Fr. 43'350,40).

Vœux et observations sur la gestion 2012 émis par la Commission de gestion du Conseil communal

Le Conseil communal a accepté à l'unanimité dans sa séance du 19 juin 2013, les réponses municipales aux vœux émis par la Commission de gestion du Conseil communal.

CONCLUSIONS

En conclusion, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir prendre les résolutions suivantes ;

LE CONSEIL COMMUNAL DE MONTREUX

- vu le rapport No 10/2014 de la Municipalité du 14 mars 2014 sur la gestion de la Commune pour l'année 2013,
- ouï le rapport de la Commission de gestion,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

DÉCIDE

1. de prendre acte du présent rapport ;
2. de donner décharge à la Municipalité de sa gestion pour l'année 2013.

Ainsi adopté à Montreux, le 14 mars 2014.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Le Syndic

La Secrétaire

L. Wehrli

C. Martin